

LIBÉRER NOTRE

RAPPORT ANNUEL 2023

Potentiel





Sur la couverture

The Spiral, également connu sous le nom de 66 Hudson Boulevard à Manhattan, New York, États-Unis. [Voir page 15.](#)

Image : Tishman Speyer

Ce qui nous motive



Nos équipes mettent à profit leur expérience internationale pour servir les communautés locales, osent défier le statu quo, collaborent et apprennent auprès des autres et ont le pouvoir de transformer les défis en opportunités.

NOTRE RAISON D'ÊTRE

Notre raison d'être est de préparer nos villes et notre environnement pour l'avenir.

NOTRE CONVICTION

Nous croyons que nous devons être collectivement responsables de notre avenir pour que les sociétés progressent.

NOS PRINCIPES DIRECTEURS

Nous accordons une grande valeur à nos employés et à notre réputation.

Nous œuvrons localement, mais avec une envergure internationale.

Nous sommes axés sur l'avenir et remettons en question le statu quo.

Nous favorisons la collaboration dans tout ce que nous faisons.

Nous soutenons une culture d'autonomie et de responsabilisation.

Message du président du conseil



Je vous annonce avec grand plaisir que 2023 a été une excellente année pour WSP. Notre entreprise a une fois de plus fait preuve d'agilité pour réussir et croître dans un environnement en rapide évolution.

Maintenant que nous avons achevé la deuxième année de notre Plan d'action stratégique mondial 2022-2024, nous pouvons affirmer que nous avons répondu aux attentes en matière de performance et en avons surpassé certaines à plusieurs égards. Nous continuons de progresser dans l'atteinte de nos objectifs, ce qui nous permet d'entamer la dernière année de ce cycle stratégique en toute confiance.

Une fois de plus, la clé de notre succès a reposé sur un leadership cohérent et rigoureux au service de

nos clients, soutenu par notre équipe de direction mondiale expérimentée et par l'ensemble de notre personnel. Au nom du Conseil d'administration, je souhaite remercier et féliciter WSP et ses 66 500 employés à l'échelle mondiale pour le rôle essentiel qu'ils jouent.

Notre succès repose sur le renforcement et l'expansion de notre plateforme diversifiée au moyen d'acquisitions. Après l'acquisition de la division Environnement et Infrastructures de Wood plc et d'autres entreprises en 2022, nous sommes concentrés sur leur intégration à WSP. En 2023, nous avons maintenu notre rythme de croissance grâce à quatre acquisitions stratégiques, dont celle de Calibre en Australie qui a renforcé nos ressources minières et

celle de BG Ingénieurs Conseils en Suisse qui a appuyé nos ambitions européennes, étendu notre leadership sur le marché et élargi notre expertise.

Alors que nous poursuivons notre croissance, la vigilance à l'égard des dynamiques extérieures est une priorité pour le Conseil d'administration. Dans le contexte géopolitique dynamique actuel, le Conseil continue de gérer les risques de manière proactive en faisant preuve d'agilité, de prévoyance et d'une compréhension globale des implications potentielles pour l'entreprise.

De même, des tendances comme l'intelligence artificielle et la numérisation présentent à la fois des risques et des occasions. Grâce

à notre expertise en matière de technologies, nous sommes en bonne position pour tirer parti de ces innovations de la manière la plus adaptée pour nos clients.

Notre stratégie en matière de développement durable est tout aussi importante. Notre engagement envers l'atteinte de nos objectifs ambitieux demeure entier. Au cours de la dernière année, nous avons obtenu des prix et des reconnaissances, notamment la nomination à l'indice de durabilité Dow Jones Amérique du Nord.

Les gestes ambitieux que nous posons pour assurer un avenir durable témoignent de notre leadership mondial. Par exemple, nous nous sommes engagés à offrir à nos clients des services durables axés sur l'avenir et à atteindre l'objectif zéro émission nette dans notre chaîne de valeur d'ici 2040.

De plus, nous continuons d'améliorer nos programmes pour nos gens et de renforcer les incidences positives que nous avons sur les communautés que nous servons. Nous avons également accru notre surveillance des contrôles et processus internes de notre programme en matière de facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) par l'intermédiaire du comité d'audit.

Notre Conseil d'administration continue de bénéficier du soutien de nos parties prenantes, puisqu'il supervise une culture qui met fortement l'accent, entre autres, sur la santé et la sécurité, l'inclusion, l'équité, la diversité et l'éthique. Ce sont tous des éléments essentiels qui sous-tendent notre culture de la performance. Alors que le monde est aux prises avec les changements climatiques et gère la transition énergétique, WSP est prête à fournir

les solutions durables requises et à continuer de bâtir un héritage fort et durable.

J'aimerais remercier les membres du Conseil pour leur travail, ainsi que souligner l'arrivée de Macky Tall et de Claude Tessier, dont les expériences et parcours professionnels ajoutent une valeur importante.

Je suis incroyablement fier et honoré d'être président du Conseil d'administration de WSP. Avec le soutien de notre équipe de direction, nous nous sommes engagés à fournir des services professionnels de premier ordre tout en jouant un rôle central dans certains des projets les plus importants au monde.

Alors que nous nous préparons à notre prochain cycle stratégique de trois ans, je sais que nous avons le leadership et l'expérience nécessaires pour atteindre nos objectifs. Je tiens à remercier nos employés, nos clients, nos actionnaires, nos investisseurs et tous les autres intervenants d'avoir confiance en nous et en notre mission de créer un monde plus durable pour tout le monde.



CHRIS COLE
PRÉSIDENT DU CONSEIL



Nous continuons de progresser dans l'atteinte de nos objectifs, ce qui nous permet d'entamer la dernière année de ce cycle stratégique en toute confiance.

Message du président et chef de la direction



L'année 2023 fut passionnante et inspirante pour beaucoup d'entre nous. Notre dévouement et notre ardeur au travail ont propulsé WSP parmi les firmes de services professionnels et d'ingénierie les plus novatrices au monde.

C'est grâce à la passion, à la rigueur et au leadership de nos équipes aux quatre coins du globe, sans oublier notre exécution opérationnelle efficace, que nous avons atteint nos objectifs financiers, soit de connaître une croissance interne robuste et d'améliorer notre rentabilité.

Nous avons concentré nos efforts sur l'intégration diligente des entreprises acquises les années précédentes, la majorité dans notre secteur Sciences de la Terre

et environnement, qui a accueilli 13 000 nouveaux employés en deux ans. De surcroît, nous avons réalisé quatre acquisitions stratégiques en 2023, notamment celle de BG Ingénieurs Conseils en Suisse qui a renforcé notre présence en Europe et celle de Calibre en Australie, nous

permettant d'accroître nos capacités minières au sein d'un marché australien clé. Notre capacité à diversifier notre gamme de services et à saisir les occasions qui s'offrent à nous a ouvert la porte à de nouveaux contrats, témoignant de la demande croissante pour nos services.



Notre dévouement et notre ardeur au travail ont propulsé WSP parmi les firmes de services professionnels et d'ingénierie les plus novatrices au monde.

Nos employés : notre superpouvoir

Notre force réside dans nos employés. C'est pourquoi nous continuerons à les soutenir afin qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes. En 2023, nous avons effectué plusieurs transformations majeures, dont le déploiement d'un nouveau progiciel de gestion intégré au Canada, et lancé de nombreuses initiatives visant à améliorer l'expérience de nos employés et l'agilité de WSP.

Notre engagement demeure le même : favoriser une culture qui encourage la collaboration, responsabilise nos employés et promeut la diversité, l'équité et l'inclusion. Nous avons le plaisir d'annoncer que nous avons atteint notre objectif d'accroître l'avancement interne et d'augmenter la représentation des groupes sous-représentés. Nos indices

d'engagement demeurent sains et nous avons réalisé notre objectif de promotion interne. En effet, 75 % des postes de direction ont été pourvus par des candidatures internes. Cela témoigne de notre engagement envers l'avancement professionnel et la planification de la relève.

Un patrimoine durable pour nos clients et nos communautés

WSP œuvre à créer des patrimoines durables au sein de communautés locales partout sur la planète. Nous sommes privilégiés de pouvoir collaborer avec des clients et des partenaires qui partagent nos valeurs et notre vision, soit de bâtir un monde plus inclusif, équitable et durable. En 2023, environ 63 % de nos produits des activités ordinaires annualisés provenaient d'activités qui contribuent directement aux

objectifs de développement durable des Nations Unies¹, une augmentation par rapport à l'année précédente.

Nos principales initiatives et notre leadership visant la création d'un monde plus durable et plus résilient ont été largement reconnus par l'industrie, ce qui nous a valu l'attribution de prix et de cotes et des positions avantageuses au sein de palmarès. Dans le contexte actuel marqué par la transition énergétique, la décarbonation et les infrastructures vieillissantes, notre expertise stratégique connaît une popularité évidente et croissante. Nous sommes en bonne position pour offrir à nos clients des secteurs public et privé des services de premier ordre, tout en récoltant les fruits des programmes de relance déployés dans les principales régions de WSP.



Dans le contexte actuel marqué par la transition énergétique, la décarbonation et les infrastructures vieillissantes, notre expertise stratégique connaît une popularité évidente et croissante.

¹ Nos revenus associés aux objectifs de développement durable ne sont pas audités et sont basés sur la mise en correspondance de la taxonomie des projets de WSP avec les services qui s'alignent sur les objectifs de développement durable des Nations Unies.

Un excellent rendement financier

Pour l'exercice 2023, nous avons obtenu d'excellents résultats financiers, générant des produits des activités ordinaires nets d'une valeur de 11 milliards de dollars, une hausse de 22 % par rapport à 2022. Nous avons enregistré un BAIIA ajusté de 1,9 milliard de dollars et notre marge du BAIIA ajusté est passée de 17,1 % à 17,6 %. Soulignons également d'importants progrès quant à notre objectif d'économiser un million d'heures à l'échelle mondiale en misant sur l'amélioration et la simplification de nos processus. Les conditions du marché demeurent vigoureuses et nous sommes en bonne position pour atteindre, voire dépasser nos ambitions financières stratégiques pour 2024.

En fin d'année, nous avons revu notre structure de financement associé au développement durable afin de rendre compte des progrès majeurs réalisés au cours des dernières années, qu'il s'agisse de faire évoluer notre stratégie ESG, de nous fixer des cibles ambitieuses et d'élargir la portée de notre impact. Nous sommes reconnaissants envers nos investisseurs pour leur appui et leur engagement en faveur de notre vision stratégique à long terme.

Alors que s'ouvre le dernier chapitre de notre plan stratégique sur trois ans, nous gardons le cap sur nos objectifs en assurant une gestion rigoureuse de l'entreprise. Toujours prêts à saisir de nouvelles occasions et à faire face aux défis sur notre route, nous travaillons déjà à la planification et à la préparation de notre prochain cycle stratégique. Notre volonté d'être reconnu comme le chef de file incontesté de l'industrie demeure immuable.

Libérer notre potentiel

Je suis fier de la saine diversification de nos opérations et de nos équipes exceptionnelles, et je suis convaincu que 2024 nous offrira de nombreuses possibilités de continuer à transformer notre monde. Malgré les changements macroéconomiques et géopolitiques, notre entreprise est résiliente et bien diversifiée. J'ai donc foi que nous serons en mesure de faire preuve d'agilité, de vigilance et de discipline dans ce contexte.

Nous demeurons résolus à concevoir un avenir plus durable pour nos équipes, nos clients, nos communautés et l'ensemble de

l'industrie. Nous entamons 2024 plus déterminés et optimistes que jamais, mais également confiants en notre capacité à imaginer des solutions et à concrétiser notre raison d'être.

Enfin, je tiens à remercier tous nos employés, clients, membres du conseil d'administration et actionnaires pour leur confiance continue à l'égard de WSP.



ALEXANDRE L'HEUREUX
PRÉSIDENT ET CHEF
DE LA DIRECTION



Je suis fier de la saine diversification de nos opérations et de nos équipes exceptionnelles, et je suis convaincu que 2024 nous offrira de nombreuses possibilités de continuer à transformer notre monde.

20 23 Revue de l'année

Au cours de la deuxième année de notre cycle stratégique 2022-2024, nous avons maintenu notre élan et renforcé les fondations de notre entreprise résiliente. Nous avons constamment été reconnus pour notre leadership et notre impact en matière de développement durable.

31 JANVIER

WSP finalise les acquisitions de BG Ingénieurs Conseils et d'enstruct

WSP a fait l'acquisition de BG Bonnard & Gardel Holding SA, l'une des principales sociétés de conseil en ingénierie de Suisse. Cette transaction a permis d'ajouter 700 professionnels et de renforcer la présence de WSP en Europe.

WSP a également finalisé l'acquisition d'Enstruct Group Pty Ltd, une firme australienne d'ingénierie structurale comptant 75 employés.

3 MAI

WSP acquiert Igt

L'acquisition de LGT inc., une société d'ingénierie basée au Québec, a permis d'ajouter 150 professionnels et de renforcer les services en génie du bâtiment de WSP dans la province.

5 MAI

WSP reconnue par Environment Analyst pour son leadership en matière de lutte contre les changements climatiques et d'impacts ESG

WSP est l'une des quatre seules parmi les 50 principales entreprises environnementales à avoir reçu une note de cinq étoiles pour son leadership en matière de climat et d'impacts ESG.

8 JUIN

WSP finalise l'acquisition de Calibre

L'acquisition de la société australienne Calibre a permis d'ajouter 800 professionnels à l'effectif de WSP, et de renforcer sa position en tant que principal fournisseur de services sur l'ensemble du cycle de vie des actifs miniers.

15 JUIN

Le rigoureux programme d'éthique et de conformité de WSP est reconnu

L'engagement de WSP à mettre en place un programme d'éthique et de conformité de premier plan a conduit Ethisphere à lui décerner, pour la deuxième fois, le titre convoité de « Compliance Leader Verification ».

28 JUIN

WSP se classe parmi les 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada

WSP est reconnue comme l'une des 50 meilleures entreprises citoyennes du Canada, selon Corporate Knights, pour une troisième année consécutive. L'excellente performance de WSP se traduit par des résultats exceptionnels au chapitre de l'environnement, des investissements durables et de la diversité.

20 23



10 JUILLET

WSP remporte trois prix lors des Sustainability Consulting Awards

WSP a reçu trois prix lors de la remise des Sustainability Consulting Awards, chapeauté par Environment Analyst. Ces distinctions reconnaissent ses efforts à agir de manière positive et durable au bénéfice de son personnel, de ses communautés et de l'environnement.

17 JUILLET

WSP reconnue comme un leader des services-conseils en matière de changements climatiques

WSP fait partie des firmes d'experts-conseils les plus réputées en matière de changements climatiques au niveau mondial, selon Verdantix. WSP est l'une des six entreprises offrant les services-conseils les plus complets dans le domaine.

7 AOÛT

WSP vend Louis Berger Services

WSP a vendu Louis Berger Services (LBS) à Versar Inc. LBS se spécialise dans les services d'exploitation et d'entretien d'infrastructures complexes pour des installations civiles et de défense essentielles dans le monde entier.

24 AOÛT

WSP conserve le titre de première firme de conception au monde

Pour la troisième année consécutive, WSP occupe la tête du palmarès annuel des 225 plus importantes firmes de conception internationales, établi par Engineering News-Record (ENR).

14 SEPTEMBRE

WSP figure sur la liste des meilleures entreprises du monde selon TIME

WSP fait partie de la liste des meilleures entreprises du monde établie par TIME en 2023. Plus précisément, WSP est l'une des quatre seules entreprises canadiennes à être classées dans le prestigieux top 100.

27 SEPTEMBRE

WSP figure sur la liste annuelle « Change the World » de Fortune

WSP fait partie du prestigieux classement « Change the World 2023 » de Fortune, qui reconnaît les entreprises ayant un impact social positif par le biais d'activités faisant partie de leur stratégie commerciale de base.

11 DÉCEMBRE

WSP demeure au 1^{er} rang des firmes de services professionnels en environnement et développement durable

WSP a été reconnue comme la plus importante entreprise de consultation en environnement et développement durable au monde dans le classement annuel d'Environment Analyst.

19 DÉCEMBRE

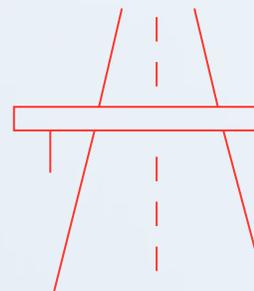
WSP incluse dans l'indice Dow Jones Sustainability pour l'Amérique du Nord

WSP a été incluse pour la première fois dans l'indice Dow Jones Sustainability pour l'Amérique du Nord. Cet indice industriel reconnaît les entreprises les plus performantes en matière de développement durable, soit celles qui arrivent dans les 20 % en tête de liste parmi les 600 plus grandes sociétés des États-Unis et du Canada, en fonction de critères économiques, environnementaux et sociaux.

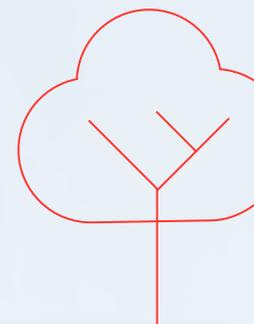
WSP aujourd'hui

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ

41 %
Transport et
infrastructures



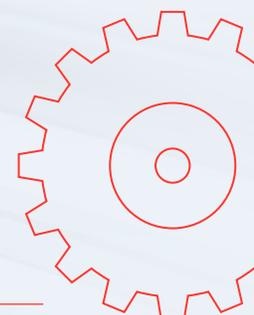
33 %
Sciences
de la Terre et
environnement



19 %
Bâtiment



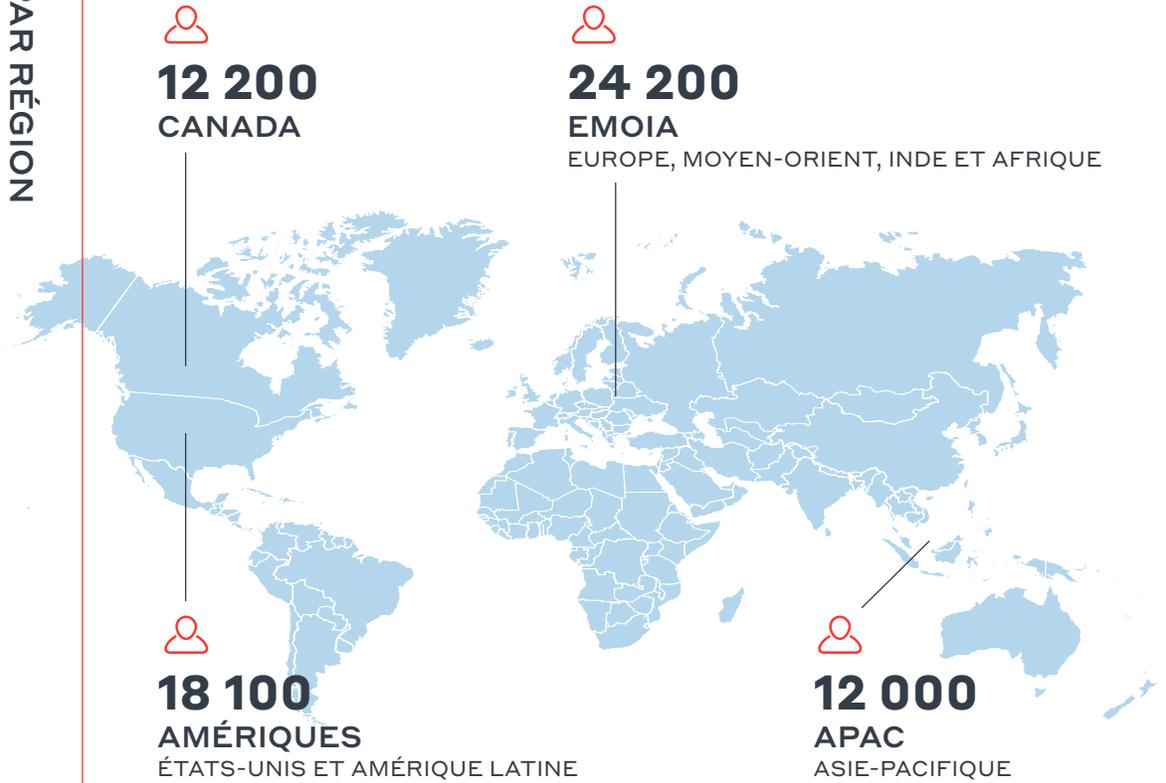
7 %
Énergie et
industrie



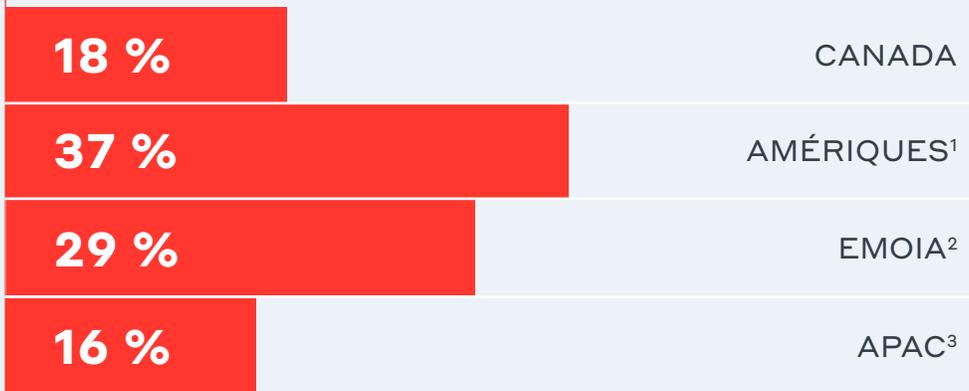
En date du 31 décembre 2023.

EMPLOYÉS PAR RÉGION

66 500
employés dans le monde



PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES NETS PAR RÉGION



1 États-Unis et Amérique latine.

2 Europe (incluant le Royaume-Uni et l'Irlande, l'Europe centrale et les pays nordiques), Moyen-Orient, Inde et Afrique.

3 Asie, Australie et Nouvelle-Zélande.

Faits saillants financiers

Nous sommes ravis d'annoncer de solides résultats financiers pour 2023. Grâce à une forte croissance interne de nos produits des activités ordinaires nets, à l'amélioration des marges et à un volume de commandes record, notre performance nous place sur la bonne voie pour atteindre nos ambitions en 2024.

14,44 G\$

Produits des activités ordinaires (\$ CA)

10,90 G\$

Produits des activités ordinaires nets¹ (\$ CA)

7,3 %

Croissance interne des produits des activités ordinaires nets

550,0 M\$

Résultats nets attribuables aux actionnaires (\$ CA)

4,41 \$

Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires (\$ CA)

1,92 G\$

BAlIA ajusté² (\$ CA)

947,5 M\$

Résultat avant charges de financement nettes et impôts (\$ CA)

17,6 %

Marge du BAlIA ajusté²

76

Délaï de recouvrement³

14,1 G\$

Carnet de commandes³ (\$ CA)

1 Total des mesures sectorielles. Se reporter à la section 8.1 « Produits des activités ordinaires nets » du Rapport de gestion de WSP pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023 pour le rapprochement aux produits des activités ordinaires.

2 Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des normes IFRS et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures ou aux ratios semblables utilisés par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 22, « Glossaire des mesures sectorielles des mesures non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », du Rapport de gestion de WSP pour le trimestre et l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2023 qui décrit la composition et l'utilité des mesures financières non conformes aux IFRS et des ratios non conformes aux IFRS. Les rapprochements quantitatifs des mesures financières non conformes aux IFRS avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables sont intégrés par renvoi à la section 8.3, « BAlIA ajusté », du Rapport de gestion de WSP. La marge du BAlIA ajusté est définie comme le BAlIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

3 Mesures financières complémentaires. Le carnet de commandes représente les produits futurs découlant de contrats signés à exécuter. Le délaï de recouvrement représente le nombre moyen de jours nécessaires pour convertir en trésorerie les créances clients de la Société (déduction faite des taxes de vente) et l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, déduction faite de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus.

Nos projets

Nous considérons chaque projet comme une occasion d'innover et de contribuer à un monde sobre en carbone.

VOICI UNE SÉLECTION DE QUELQUES-UNS DE NOS PROJETS INNOVATEURS À TRAVERS LE MONDE.





La conception de The Spiral concrétise une vision des lieux de travail de l'avenir axée sur l'humain qui accorde la priorité à la santé et au bien-être.

Parmi les caractéristiques qui le distinguent, chaque étage de ce gratte-ciel de 1 041 pieds est conçu avec la flexibilité d'enlever des dalles et d'introduire des atriums à double hauteur de plafond menant à une série de terrasses paysagées étagées en escalier. Ses dalles de plancher en suspens permettent aux locataires de maximiser le potentiel de leurs locaux, en plus d'offrir une vue sans entraves.

Grâce aux essais en soufflerie réalisés par WSP, il a été déterminé que les surcharges dues au vent étaient nettement inférieures aux hypothèses standards, permettant ainsi de concevoir une structure au design encore plus efficace et de réduire les émissions de carbone associées à sa construction. En effet, l'acier étant un matériau très résistant, il faut moins de matériaux pour le noyau du bâtiment.

La collaboration avec les constructeurs dès les premières étapes du projet a permis une prestation de projet efficace. Les ingénieurs de WSP ont élaboré des modèles informatiques dans le cadre d'un processus intégré qui favorise la collaboration et l'économie de temps, ce qui a contribué à respecter des échéances serrées.

LE LIEU DE TRAVAIL DE L'AVENIR

THE SPIRAL
VILLE DE NEW YORK, ÉTATS-UNIS

Les ingénieurs de WSP ont conçu le bâtiment The Spiral pour être prêt pour l'avenir, anticipant de multiples changements de vocation de l'immeuble au fil du temps.

FAIT

WSP participe activement au développement du système fondamental d'acquisition de données (DCS) au cœur du HKEToll, le système de télépéage sans arrêt de Hong Kong. Ce vaste système englobe six grands tunnels à péage exploités par le gouvernement.



L'objectif du projet est d'améliorer l'expérience de conduite des automobilistes et de rehausser l'efficacité générale des transports, ce qui est en phase avec les ambitions de mobilité intelligente de Hong Kong. Le système sera déployé en trois phases, pour une mise en œuvre complète prévue d'ici 2025.

Les postes de péage créent souvent des goulots d'étranglement dans les zones urbaines densément peuplées, comme Hong Kong, où la congestion routière est un problème quotidien. Grâce au système de télépéage sans arrêt, les conducteurs n'auront plus à s'immobiliser aux postes de péage, permettant ainsi une circulation plus fluide à l'approche des tunnels. Cette innovation contribuera également à maximiser la capacité des routes, à accroître la satisfaction des usagers et à leur permettre de réaliser des économies de carburant.

Pour assurer la réussite du projet, les experts de WSP ont fait appel à des technologies de pointe, telles que l'identification par radiofréquence (IRF), la reconnaissance automatique des véhicules et la détection et télémétrie par ondes lumineuses (LIDAR). Ces technologies travaillent de concert dans un but commun : permettre une perception facile, efficace et précise du péage.

CONDUITE TRANSFORMÉE GRÂCE À L'INTELLIGENCE NUMÉRIQUE

SYSTÈME DE TÉLÉPÉAGE SANS ARRÊT
HONG KONG

Ce projet introduit une solution intelligente entièrement automatisée permettant la perception électronique du péage, éliminant ainsi le besoin de postes de péage.

FAIT

Vattenfall et Zephyr, deux leaders du secteur de l'énergie renouvelable en Europe du Nord, prévoient la construction d'un parc éolien au large de la côte ouest de la Suède, à environ 40 km au nord-ouest de Göteborg (parc éolien en mer Poseidon). Dans le cadre de son mandat, WSP fournira un soutien stratégique aux deux entreprises.

Le parc éolien prévu devrait présenter un maximum de 94 éoliennes dont les fondations seront flottantes, une première en Suède. Le projet générera approximativement 5,5 TWh d'électricité par an, soit l'équivalent de près de 4 % de la consommation en électricité de la Suède, et permettra d'alimenter environ 1 million de ménages.

Dans le cadre du processus d'obtention de permis en cours, WSP est responsable de préparer l'évaluation environnementale et de participer aux études en appui à la construction du parc éolien. Elle appuiera également les clients à toutes les étapes de demande de permis. De plus, WSP a été choisie pour aider les clients tout au long des prochaines phases du projet.



DE L'ÉNERGIE PROPRE POUR UN MILLION DE MÉNAGES

PARC ÉOLIEN EN MER POSEIDON
SKAGERRAK, SUÈDE

Ce projet d'énergie renouvelable contribue à l'objectif de la Suède de s'approvisionner entièrement d'énergie renouvelable d'ici 2040.

FAIT

En partenariat avec l'Atelier d'Urbanité Roland Castro (concepteurs d'urbanisme) et Snøhetta (architectes), WSP œuvre à la revitalisation du boulevard de la Croisette, une voie publique en bord de mer mondialement connue et située à Cannes.

Aménagée au XIXe siècle, la Croisette est depuis longtemps associée au Festival de Cannes et à d'autres événements d'envergure internationale. Ce légendaire boulevard a fait l'objet de rares travaux de rénovation depuis les années 60 et avait donc besoin d'une cure de rajeunissement. La Ville de Cannes y a vu l'occasion de le transformer en un lieu plus ouvert, accessible et durable.

En étroite collaboration avec le client, WSP tire profit de son approche Conçu pour l'avenir^{MC} afin de développer un large éventail de solutions. Des îlots de fraîcheur seront créés le long de la promenade grâce à la plantation de pins parasols ainsi qu'une terrasse ombragée spécialement conçue qui se trouvera au nouveau pavillon du square Reynaldo Hahn. Enfin, les nouvelles pistes cyclables favoriseront les interactions sociales et l'activité physique.

REVITALISATION D'UNE PROMENADE MYTHIQUE

BOULEVARD DE LA CROISSETTE
CANNES, FRANCE

La conception de la promenade vise à encourager les interactions sociales et l'activité physique, le tout en faveur de la santé et du bien-être des promeneurs.

FAIT

Conçu pour l'avenir^{MC} est une marque de Groupe WSP Global Inc.



WSP offre des services-conseils à DSV, l'entreprise mondiale de transport et de logistique, dans le cadre de son projet de construction d'un centre logistique évolutif qui lui permettra de générer une autosuffisance énergétique et d'atteindre une efficacité accrue. Ce nouveau centre, le plus grand d'Europe, sera construit sur un site d'une superficie de 761 000 m² dans le village de Lund, près de Horsens.

Le nouveau centre logistique, l'un des plus grands d'Europe, sera également la plus grande installation à locataire unique du continent. L'équipe de WSP s'assurera que le projet est conçu et réalisé conformément aux règlements, aux normes et aux devis applicables.

Étant donné la volonté générale de durabilité du projet, l'équipe travaille également au développement d'une solution énergétique ambitieuse à la fine pointe de la technologie, y compris l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur le toit, la mise en place de réseaux électriques adaptés à des bâtiments alimentés par des batteries et l'aménagement d'installations de recharge pour les camions électriques du futur.



LE PLUS VASTE CENTRE LOGISTIQUE D'EUROPE

DSV – CENTRE LOGISTIQUE
ÉCÉFFICACE, HORSENS, DANEMARK

Le nouveau centre logistique permettra de réaliser des économies d'énergie et de renforcer l'efficacité de ses opérations.

FAIT

Le projet du parc du fleuve Mapocho (ou *Parque Mapocho Río* en espagnol) vise la revitalisation de la rive sud du fleuve Mapocho à Santiago, la capitale du Chili, projet qui aura une incidence positive sur la vie de plus de 250 000 personnes. En effet, la communauté pourra explorer ce parc où prospéreront plus de 1 000 nouvelles espèces indigènes d'arbres, dont des saules, des bois de Panama et des peumos, reconnus pour consommer peu d'eau. Dans le cadre de ce projet, WSP fournit au client un soutien technique et spécialisé pour garantir la sécurité et la qualité des travaux effectués.

Les nouvelles installations comprennent des terrains de jeux pour enfants, deux bassins (l'un pour les sports aquatiques et l'autre destiné à la protection de la faune), deux points d'accès au fleuve, des installations destinées à divers sports, des terrains de gazon synthétique pour le soccer, des terrains à vocations multiples, un anneau de patinage avec une zone dans le centre pour le patinage artistique, des skateparks, un mur d'escalade, des jeux d'eau, une piste d'athlétisme et plusieurs autres zones au cœur des terrains aménagés du parc pour la pratique d'activités de plein air.

Le projet, qui se divise en six sections, a été lancé en décembre 2020 et se poursuit. À ce jour, deux sections sont déjà terminées. Depuis le début du projet, l'équipe de WSP soutient le client, SERVIU Metropolitano, et lui fournit des services-conseils en matière d'évaluations techniques, de surveillance de la gestion du projet, de planification et production de l'aménagement, de discussions stratégiques et de prise de décisions.

REVITALISATION DU FLEUVE MAPOCHO

PARC DU FLEUVE MAPOCHO
SANTIAGO, CHILI

Le parc du fleuve Mapocho et les autres parcs existants de la zone forment un espace vert continu de 34 km le long du cours d'eau, soit l'équivalent de 230 hectares.

FAIT



En concevant une route plus sécuritaire, WSP contribue à faciliter les déplacements sur cette section difficile de la Transcanadienne, dans les Rocheuses, en Colombie-Britannique. Couvrant un total de 26 km, le projet du canyon Kicking Horse a permis de faire passer de deux à quatre le nombre de voies sur l'autoroute, renforçant ainsi la sécurité sur cette route en terrain accidenté.

La phase 4 de ce projet à phases multiples, soit un tronçon de 4,8 km constituant la dernière étape éprouvante du projet, a été en grande partie terminée à la fin de 2023.

WSP a œuvré en étroite collaboration avec le consortium Kicking Horse Canyon Constructors, responsable des travaux de la phase 4, pour trouver des solutions aux nombreux défis posés par le projet. Cela s'est traduit notamment par d'importantes améliorations aux mesures d'atténuation des risques (conçues pour prévenir les avalanches), de nouvelles mesures de protection de la faune (notamment des clôtures d'exclusion) et des modifications aux tracés de 13 courbes sur ce court tronçon d'autoroute.

En tant qu'ingénieure du propriétaire depuis 2017, WSP a travaillé avec ses partenaires du gouvernement pour réaliser les étapes de planification, d'approvisionnement et de mise en œuvre des travaux de réfection de cette section de l'autoroute Transcanadienne.

WSP a participé au développement du nouveau Regional Connector du métro de Los Angeles, soit une nouvelle section de ligne d'une longueur de 3 km qui relie entre elles trois lignes existantes et offre maintenant des déplacements sans transfert aux usagers du réseau métropolitain. L'inauguration de cette ligne a eu lieu en juin 2023.

Ce sont ainsi trois nouvelles stations qui ont vu le jour dans le cadre du projet : la station Little Tokyo/Arts District, la station Historic Broadway et la station Grand Avenue Arts/Bunker Hill. Le projet marque aussi une première au sein du réseau métropolitain : l'installation d'ascenseurs ultrarapides dans une station au lieu d'escaliers mécaniques.

WSP a fourni au client des services en ingénierie et en environnement, des premières étapes de planification jusqu'aux phases de conception et de construction. Elle a également offert des services de planification ferroviaire et des transports ainsi que de conception ferroviaire au sein de Connector Partnership, une coentreprise formée de WSP et AECOM. Les experts de WSP ont en outre été impliqués dans l'architecture, l'ingénierie mécanique/électrique et les systèmes de transport en commun (systèmes de traction, de communications et de contrôle des trains).



DOMPTER LES ROCHEUSES

CANYON KICKING HORSE
COLOMBIE-BRITANNIQUE, CANADA

Le nouveau tronçon repensé de la Transcanadienne dans le canyon Kicking Horse priorise non seulement la sécurité des véhicules et des piétons, mais réduit aussi les conséquences sur la faune de la région.

FAIT

LE MÉTRO DE LOS ANGELES EST MAINTENANT SYNONYME DE FLUIDITÉ

LE REGIONAL CONNECTOR
DE LOS ANGELES,
LOS ANGELES, ÉTATS-UNIS

Chaque jour, le Regional Connector facilite les déplacements de 88 000 passagers, grâce à des transferts plus efficaces et à une expérience de transport en commun améliorée.

FAIT





© Thomas Graham

WSP était responsable de la conception et de la gestion de projet visant la revitalisation de la place publique Hanover Square and Gardens, dans la Cité de Westminster, près d'Oxford Circus. Les principaux objectifs du projet étaient de « redonner place à la nature » et d'adopter des principes de développement durable et d'économie circulaire, de sorte à renforcer la résilience de l'endroit aux changements climatiques et à contribuer à la restauration de ses éléments patrimoniaux. Cette transformation majeure s'est achevée en 2023.

Le vaste processus de consultation mené auprès des communautés a permis de réaffirmer l'importance de protéger et de souligner les principaux éléments culturels et historiques de l'endroit, notamment les fameux platanes communs qui peuplent la ville de Londres.

Véritable oasis verte pour piétons et cyclistes, que ce soit autour de la place publique de 300 ans ou en son sein, le Hanover Square and Gardens est conçu de manière à augmenter la fréquentation piétonne, favorable aux affaires des commerces et entreprises du coin. Son accessibilité a également été améliorée grâce à l'adoption d'une approche de conception inclusive pour ce qui est des revêtements de chaussée, des infrastructures pour cyclistes et des changements d'élévation.

L'équipe multidisciplinaire de WSP était composée d'architectes-paysagistes et de spécialistes du transport, de l'écologie, du drainage et du génie civil.

UNE OASIS OÙ DURABILITÉ ET PATRIMOINE SE CÔTOIENT

HANOVER SQUARE AND GARDENS
LONDRES, ROYAUME-UNI

Les principaux matériaux utilisés pour le projet ont été obtenus localement au Royaume-Uni et les éléments d'une grande importance patrimoniale ont été conservés.

FAIT

Le pôle communautaire Glenroy est le premier bâtiment public en Australie à obtenir la certification Passivhaus, une norme d'efficacité énergétique qui consiste à isoler l'environnement intérieur de l'extérieur. Le pôle compte une bibliothèque, une école maternelle et une clinique de santé, qui étaient toutes dues pour des rénovations.

Tous ces services sont regroupés dans un seul bâtiment qui propose une grande offre récréative et éducative. Le bâtiment intègre en outre une structure patrimoniale : l'une des anciennes salles de classe a été transformée en un espace pour les jeunes des environs. On y trouve une salle de musique, un studio d'enregistrement, un espace de création et une salle de jeux.

Le pôle a aussi la certification Living Building Challenge (bâtiments de conception régénératrice dotés d'une consommation énergétique nette zéro), mettant l'accent sur son lien avec la nature. Les concepteurs de WSP avaient pour défi de concilier ces deux approches contradictoires. La solution a été de concevoir le pôle en structures distinctes, mais connectées, et de créer des voies pour empêcher l'air conditionné de sécher.

TRANSFORMATION LOCALE, DURABILITÉ DE CLASSE MONDIALE

PÔLE COMMUNAUTAIRE GLENROY, MELBOURNE, AUSTRALIE

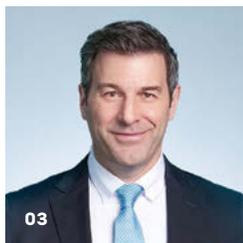
Le système de chauffage, de ventilation et de climatisation du pôle communautaire Glenroy peut s'adapter aux critères stricts de consommation d'énergie ainsi qu'aux exigences liées aux futurs événements climatiques extrêmes.

FAIT



Gouvernance

CONSEIL D'ADMINISTRATION



01

CHRISTOPHER COLE
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION, MEMBRE DU COMITÉ
DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET
RÉMUNÉRATION

Administrateur depuis 2012
Indépendant
Administrateur de sociétés

02

PIERRE SHOIRY
VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION

Administrateur depuis 2016
Indépendant
Administrateur de sociétés

03

ALEXANDRE L'HEUREUX
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION,
GROUPE WSP GLOBAL INC.

Administrateur depuis 2016
Non indépendant

04

LOUIS-PHILIPPE CARRIÈRE
PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

Administrateur depuis 2017
Indépendant
Administrateur de sociétés

05

BIRGIT NØRGAARD
MEMBRE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE RÉMUNÉRATION

Administratrice depuis 2013
Indépendante
Administratrice de sociétés

06

SUZANNE RANCOURT
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

Administratrice depuis 2016
Indépendante
Administratrice de sociétés

07

PAUL RAYMOND
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

Administrateur depuis 2019
Indépendant
Président et chef de la direction, Alithya

08

LINDA SMITH-GALIPEAU
PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE
GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE
RÉMUNÉRATION

Administratrice depuis 2019
Indépendante
Administratrice de sociétés

09

MACKY TALL
ADMINISTRATEUR

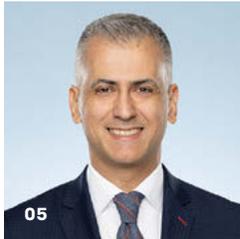
Administrateur depuis 2023
Indépendant
Associé et président du conseil de
Carlyle's Global Infrastructure Group

10

CLAUDE TESSIER
MEMBRE DU COMITÉ D'AUDIT

Administrateur depuis 2023
Indépendant
Administrateur de sociétés

ÉQUIPE DE DIRECTION MONDIALE



01
ALEXANDRE L'HEUREUX
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

02
MARC CHABOT
CHEF DES CLIENTS MONDIAUX

03
PHILIPPE FORTIER
CHEF DES AFFAIRES JURIDIQUES
ET SECRÉTAIRE

04
JULIANNA FOX
CHEFFE DE LA CONFORMITÉ
ET DE L'ÉTHIQUE

05
CHADI HABIB
CHEF DES TECHNOLOGIES ET
RESPONSABLE DES SOLUTIONS
D'AFFAIRES

06
ALAIN MICHAUD
CHEF DE LA DIRECTION FINANCIÈRE

07
GINO POULIN
CHEF DES SYSTÈMES D'INFORMATION

08
MARC RIVARD
VICE-PRÉSIDENT PRINCIPAL MONDIAL,
PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

09
MEGAN VAN PELT
CHEFFE DES RESSOURCES HUMAINES

10
SANDY VASSIADIS
CHEFFE DES COMMUNICATIONS

11
KEVIN BEAUCHAMP
DIRECTEUR MONDIAL, MINES

12
ANDRÉ-MARTIN BOUCHARD
DIRECTEUR MONDIAL, SCIENCES DE
LA TERRE ET ENVIRONNEMENT

13
ERIC PEISSEL
DIRECTEUR MONDIAL, TRANSPORT
ET INFRASTRUCTURES

14
TOM SMITH
DIRECTEUR MONDIAL, BÂTIMENT



15
IAN BLAIR
DIRECTEUR GÉNÉRAL,
NOUVELLE-ZÉLANDE

16
LEWIS P. CORNELL
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION,
ÉTATS-UNIS

17
MARIE-CLAUDE DUMAS
PRÉSIDENTE ET CHEFFE DE LA DIRECTION,
CANADA

18
GREG KANE
CHEF DE LA DIRECTION,
AUSTRALIE

19
IVY KONG
CHEFFE DE LA DIRECTION,
ASIE

20
DEAN MCGRAIL
CHEF DE LA DIRECTION,
MOYEN-ORIENT

21
PETER MYERS
CHEF DE LA DIRECTION, AMÉRIQUE LATINE
ET CARAÏBES

22
MARK NAYSMITH
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION,
EUROPE, MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE

23
ANNA-LENA ÖBERG-HÖGSTA
CHEFFE DE LA DIRECTION,
PAYS NORDIQUES

20
23

Rapport de gestion

RAPPORT DE GESTION

M-1

RAPPORT ANNUEL 2023

Groupe WSP Global Inc.

Quatrième trimestre
et exercice clos
le 31 décembre 2023

TABLE DES MATIÈRES

1	RAPPORT DE GESTION	M-3
2	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES	M-3
3	SURVOL DE LA SOCIÉTÉ	M-4
4	PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES	M-6
5	SOMMAIRE	M-7
6	PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS	M-8
7	REVUE DES ACTIVITÉS DES SECTEURS D'EXPLOITATION	M-10
8	REVUE FINANCIÈRE	M-15
9	SITUATION DE TRÉSORERIE	M-24
10	RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS	M-27
11	PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES	M-28
12	GOVERNANCE	M-29
13	ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	M-30
14	MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES	M-30
15	INSTRUMENTS FINANCIERS	M-31
16	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	M-31
17	ARRANGEMENTS HORS BILAN	M-31
18	ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	M-32
19	ÉNONCÉS PROSPECTIFS	M-32
20	FACTEURS DE RISQUE	M-34
21	INFORMATION ADDITIONNELLE	M-56
22	GLOSSAIRE DES MESURES SECTORIELLES, DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES AUTRES MESURES FINANCIÈRES	M-57

1 RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion qui suit se veut une analyse de la situation financière consolidée et des résultats d'exploitation consolidés de Groupe WSP Global Inc. (collectivement avec ses filiales, la « Société » ou « WSP »), est daté du 28 février 2024 et a été préparé en vue d'aider les lecteurs à comprendre le contexte d'affaires, les stratégies et le rendement de la Société, ainsi que les facteurs de risque auxquels celle-ci est exposée. Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société et les notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB » et les « IFRS »). Tous les montants présentés dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est non auditée.

Le présent rapport de gestion porte sur les résultats annuels et trimestriels de la Société pour l'exercice et le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023. Les deuxième et troisième trimestres de la Société comptent toujours 13 semaines. Toutefois, le nombre de semaines des premier et quatrième trimestres varie d'un exercice à l'autre, puisque l'exercice de la Société se termine obligatoirement le 31 décembre chaque année. Les résultats du quatrième trimestre couvrent la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023 et les résultats comparatifs du quatrième trimestre rendent compte de la période du 2 octobre 2022 au 31 décembre 2022.

Dans le présent rapport de gestion, les termes « Société », « nous », « notre », « nos », « WSP » ou « WSP Global » font référence à Groupe WSP Global Inc. Selon le contexte, ce terme peut également inclure les filiales et les entreprises associées.

2 MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES

La Société présente ses résultats financiers conformément aux IFRS publiées par l'IASB. WSP utilise un certain nombre de mesures financières pour évaluer ses résultats et mesurer sa performance globale. Certaines de ces mesures financières ne sont pas calculées conformément aux IFRS. Le *Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières* (le « Règlement 52-112 ») prescrit les obligations d'information qui s'appliquent aux types de mesures suivantes utilisées par la Société :

- i. les mesures financières non conformes aux IFRS;
- ii. les ratios non conformes aux IFRS;
- iii. le total des mesures sectorielles;
- iv. les mesures de gestion du capital;
- v. les mesures financières supplémentaires.

Dans le présent rapport de gestion, les mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières suivantes sont utilisées par la Société : les produits des activités ordinaires nets, le total du BAIIA ajusté par secteur; le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur; le BAIIA ajusté; la marge du BAIIA ajusté; le résultat net ajusté; le résultat net par action ajusté; le carnet de commandes; les flux de trésorerie disponibles; le délai moyen de recouvrement des créances clients (le « délai de recouvrement »); et le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté. Ces mesures sont définies dans la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », et un rapprochement avec des mesures conformes aux IFRS est présenté à la rubrique 8, « Revue financière » et à la rubrique 9, « Situation de trésorerie ».

La direction de la Société (la « direction ») estime que ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières fournissent des renseignements utiles aux investisseurs au sujet de la situation financière et des résultats

d'exploitation de la Société, puisqu'elles constituent des indicateurs clés supplémentaires de sa performance. Ces mesures financières non conformes aux IFRS et autres mesures financières ne sont pas comptabilisées en vertu des IFRS, n'ont aucune signification normalisée prescrite par les IFRS, peuvent différer des mesures portant des noms similaires présentées par d'autres émetteurs et pourraient donc ne pas être comparables à celles-ci. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme un substitut aux informations financières correspondantes établies conformément aux IFRS.

3 SURVOL DE LA SOCIÉTÉ

L'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, WSP offre des services-conseils stratégiques, et des services en génie et en conception à des clients dans de nombreux secteurs : transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement, bâtiment, énergie et industrie. Son équipe d'experts regroupe des conseillers, des ingénieurs, des spécialistes de l'environnement, des scientifiques, des techniciens, des architectes et des planificateurs, ainsi que des spécialistes de la conception et de la gestion de programmes. Forte d'environ 66 500 employés de talent à l'échelle mondiale, WSP est bien positionnée pour réaliser des projets durables et répondre aux besoins de ses clients.

Le modèle d'affaires de la Société est centré sur le maintien d'une position de chef de file dans chaque région et chaque marché où elle évolue, grâce à un engagement solide envers les collectivités et les clients locaux et nationaux, et à la prise en compte de leurs besoins. WSP offre une variété de services tout au long de l'exécution du projet, soit de la phase des études initiales de planification et de développement jusqu'aux phases de gestion, de conception, de gestion de la construction, de mise en service et d'entretien du projet ou du programme.

Un tel modèle d'affaires se traduit par l'implantation de bureaux régionaux offrant une gamme complète de services à toutes les étapes de l'exécution d'un projet. Sur le plan fonctionnel, les leaders des divers segments de marché et régions travaillent au développement et à la coordination des marchés desservis, jumelant les connaissances et les relations locales à une expertise reconnue à l'échelle nationale. La Société a développé une approche d'équipe multidisciplinaire dans le cadre de laquelle les employés travaillent en étroite collaboration avec les clients à l'élaboration de solutions.

La Société est convaincue d'avoir des capacités et des compétences assez vastes pour transformer la vision de ses clients en réalité durable, tant d'un point de vue commercial, technique et social qu'environnemental.

Les secteurs de marché dans lesquels la Société exerce ses activités sont décrits ci-dessous.

- Transport et infrastructures** : Les experts de la Société conseillent, planifient, conçoivent et gèrent des projets d'infrastructures ferroviaires, maritimes et urbaines ainsi que des projets d'infrastructures d'aviation, d'autoroutes, de ponts, de tunnels et d'eau. Des clients des secteurs public et privé ainsi que des entrepreneurs en construction et d'autres partenaires de tous les coins du globe font appel à l'expertise en conception de WSP pour élaborer des stratégies de transport et d'infrastructures à moyen et à long terme, ainsi que pour les guider et les appuyer pendant tout le cycle de vie d'une vaste gamme de projets et d'actifs. La Société tire une grande fierté de sa capacité à résoudre les problèmes les plus complexes de ses clients, à qui elle propose des solutions complètes, innovatrices et à valeur ajoutée afin de leur permettre d'atteindre les résultats souhaités. WSP offre une gamme complète de services locaux et possède une longue feuille de route jalonnée de projets couronnés de succès à l'échelle internationale. De plus, la Société aide ses clients à relever les défis et à faire face aux nouveaux enjeux de mobilité, d'adaptation, de décarbonisation, d'équité sociale, de livraison de projets numériques et de gestion et de conception d'actifs.
- Sciences de la terre et environnement** : La Société compte des spécialistes qui travaillent avec des gouvernements et des clients du secteur privé et les conseillent sur des aspects clés des sciences de la terre et du développement durable. Les experts de WSP conseillent les clients sur des questions comme la qualité de l'air, de l'eau et du sol, la biodiversité, les solutions basées sur l'énergie verte, les changements climatiques et les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). Ils fournissent des services spécialisés à des clients des secteurs des mines, du pétrole et du gaz, de l'énergie, de l'industrie et du transport, qui exercent tous leurs activités dans des secteurs hautement réglementés. La Société offre une large gamme de services consultatifs et opérationnels, y compris la diligence raisonnable, les approbations de permis, la conformité réglementaire, la gestion des déchets et des matières dangereuses, l'ingénierie géotechnique et minière, les évaluations d'impact environnemental et social, et les études de faisabilité et d'assainissement des terres. La réputation de WSP repose

sur le fait qu'elle aide ses clients du monde entier à atténuer les risques, à gérer et à réduire les impacts et à maximiser les opportunités liées au développement durable, au changement climatique, à la consommation d'énergie, à l'extraction des ressources et à l'environnement. La Société accompagne ses clients tout au long du cycle de vie des projets, depuis la conception à l'assainissement et à la mise hors service des actifs, en passant par l'obtention des permis, la planification et la mise en service.

- **Bâtiment** : WSP est l'un des principaux fournisseurs mondiaux de services-conseils et de services techniques, avec une expérience reconnue lorsqu'il s'agit de réaliser des bâtiments de la plus grande qualité qui soit. La Société participe à chacune des phases du cycle de vie d'un projet, depuis l'étude de cas jusqu'à la conception et la construction, en passant par la gestion de l'actif et la remise en état. La Société dispose d'équipes d'experts techniques dans le monde entier qui fournissent des services d'ingénierie et de conseil allant des stratégies de décarbonisation et de la conception numérique de bâtiments à la conception technique de bâtiments et la gestion de projet. La Société permet à ses clients de maximiser le résultat de leurs projets peu importe le secteur, notamment les suivants : commercial et résidentiel, gouvernement et mobilité, soins de santé, science, technologie et fabrication, hôtellerie et divertissement.
- **Énergie** : La Société offre à ses clients du secteur de l'énergie un soutien pour toutes sortes de projets, notamment les centrales électriques de grande envergure, les investissements dans les énergies propres comme les énergies renouvelables, les installations de production d'électricité plus petites sur le site même et les programmes d'efficacité ou de transmission, de stockage et de distribution d'énergie. Les experts de WSP peuvent fournir des conseils et collaborer à tous les stades d'un projet, en fournissant des solutions complètes tout au long du cycle de vie. Depuis les études de préfaisabilité et l'engagement communautaire jusqu'à l'exploitation et à la mise hors service, l'objectif de la Société est de soutenir la transition des clients vers une énergie plus propre, plus efficace et durable.
- **Industrie** : La Société travaille dans presque tous les secteurs d'activité et de fabrication, notamment ceux des aliments et des boissons, de la pharmaceutique et de la biotechnologie, de l'aéronautique, de l'automobile, des technologies et des produits chimiques. Les experts de WSP accompagnent les clients industriels tout au long du cycle de vie d'une installation, du choix du site et de l'obtention de licences jusqu'à l'approvisionnement, la gestion de la construction, les services d'ingénierie, les processus de conception et l'analyse de la productivité. WSP offre en outre un soutien à l'exploitation et à l'entretien pendant la durée de vie active de l'installation ainsi qu'un service de mise hors service. La Société a une connaissance approfondie des processus industriels et de production d'énergie et intègre les capacités d'automatisation, la résilience face aux changements climatiques et les indicateurs ESG à ses projets.

En plus de ces secteurs, la Société offre les services-conseils stratégiques hautement spécialisés énumérés ci-dessous :

- **Services de planification et services-conseils** : La Société aide ses clients sur l'ensemble de leur parcours, soit de la planification stratégique à la livraison du projet final. Grâce à ses talents techniques et à son sens aigu des affaires, l'équipe de WSP comprend les dynamiques globales du marché, et elle possède une expertise dans des domaines comme la finance, les technologies numériques, l'économie, l'élaboration de politiques, le développement durable et le risque. Afin de demeurer concurrentiels et de gérer et d'aménager efficacement leurs infrastructures et leurs biens immobiliers, les clients des secteurs public et privé cherchent à avoir accès à des données plus précises et aux « leçons apprises » de la Société. En plus de son expertise à l'échelle locale, la Société offre des modèles de référence internationaux ainsi que des solutions fondées sur les pratiques exemplaires en tirant parti de son expérience. L'équipe de WSP marie les compétences techniques de son réseau mondial et une approche axée sur les résultats pour fournir des stratégies durables et efficaces qui contribuent à l'avancement des collectivités où elle est présente.
- **Services de gestion** : Les professionnels de la Société aident les clients à évaluer et comprendre leurs objectifs ainsi qu'à gérer les réalités techniques, environnementales et commerciales auxquelles ils sont confrontés. Les services entièrement intégrés de WSP permettent également de bâtir des relations stratégiques avec les clients, qu'elle soutient tout au long des étapes de la planification, de la mise en œuvre et de la mise en service de leurs projets, y compris en cas d'urgence. En mettant l'accent sur les coûts, la livraison en temps prévu, la qualité et la sécurité, et en utilisant les meilleurs processus et techniques de gestion qui soient, WSP est en mesure de mobiliser la bonne équipe, partout dans le monde, pour exécuter des projets de différentes tailles et de complexité variée.

- Services technologiques et durables** : Les professionnels de la Société travaillent tout au long du cycle de vie d'un projet à concevoir des solutions novatrices fortement axées sur la gestion du changement et l'engagement des cadres. Les importants progrès technologiques sont à même d'améliorer notre façon de vivre, de nous rendre au travail et de nous déplacer; cependant, ils jettent également un éclairage nouveau sur la façon dont les propriétaires de biens immobiliers et d'infrastructures doivent s'adapter au changement et l'accepter. Dans cette optique, les experts en services technologiques de WSP utilisent des solutions logicielles et numériques pour optimiser les projets touchant le génie, l'infrastructure, les bâtiments et l'environnement. De plus, face aux importants défis liés à la croissance démographique, à la demande et aux contraintes en termes de ressources et aux phénomènes météorologiques extrêmes – qui ont tous une incidence sur la résilience de nos collectivités, la Société demeure déterminée à intégrer les principes de la durabilité dans son travail de planification, de conception et de gestion de tous ses projets.

4 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

(en millions de dollars, sauf les pourcentages, les données par action, le délai de recouvrement et les ratios)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits des activités ordinaires	3 724,3 \$	3 560,8 \$	14 437,2 \$	11 932,9 \$
Produits des activités ordinaires nets ¹⁾	2 756,0 \$	2 553,7 \$	10 897,0 \$	8 957,2 \$
Résultat avant charges de financement nettes et impôt	211,0 \$	185,3 \$	947,5 \$	749,1 \$
BAIIA ajusté ²⁾	524,9 \$	446,4 \$	1 921,3 \$	1 530,2 \$
Marge du BAIIA ajusté ³⁾	19,0 %	17,5 %	17,6 %	17,1 %
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	130,6 \$	120,0 \$	550,0 \$	431,8 \$
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires	1,05 \$	0,96 \$	4,41 \$	3,59 \$
Résultat net ajusté ²⁾	247,8 \$	209,3 \$	860,0 \$	692,6 \$
Résultat net ajusté par action ³⁾	1,99 \$	1,68 \$	6,90 \$	5,75 \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	776,6 \$	607,4 \$	986,3 \$	814,8 \$
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	610,3 \$	442,7 \$	433,1 \$	309,0 \$
Aux			31 décembre 2023	31 décembre 2022
Carnet de commandes ⁴⁾			14 076,5 \$	13 006,5 \$
Nombre approximatif d'employés			66 500	66 200
Délai de recouvrement ⁴⁾			76 jours	73 jours
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté ⁵⁾			1,5	1,6

¹⁾ Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 8.1, « Produits des activités ordinaires nets », pour obtenir des rapprochements aux produits des activités ordinaires.

²⁾ Les mesures financières non conformes aux IFRS, qui n'ont aucune signification normalisée selon les IFRS, pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter aux rubriques 8.3, « BAIIA ajusté », 8.8, « Résultat net ajusté », 9.1, « Activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles », et 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », pour un rapprochement quantitatif avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus directement comparables, ainsi que des explications sur la composition et l'utilité de ces mesures financières non conformes aux IFRS.

³⁾ Ratio non conforme aux IFRS qui n'a aucune signification normalisée selon les IFRS et pourrait ne pas être comparable à des ratios similaires présentés par d'autres émetteurs. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets. Le résultat net ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation pour la période. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », pour connaître les mesures financières non conformes aux IFRS qui composent ces ratios non conformes aux IFRS et l'utilité de ces ratios non conformes aux IFRS.

⁴⁾ Mesure financière complémentaire. Le carnet de commandes représente les produits futurs découlant de contrats signés à exécuter. Le délai de recouvrement représente le nombre moyen de jours nécessaires pour convertir en trésorerie les créances clients de la Société (déduction faite des taxes de vente) et l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, déduction faite de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus.

⁵⁾ Cette mesure de gestion du capital correspond au ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté sur 12 mois continus. La dette nette est définie comme étant la dette à long terme, y compris les parties courantes, exception faite de l'obligation locative, et déduction faite de la trésorerie.

5 SOMMAIRE

La Société a enregistré un solide rendement en 2023, les produits des activités ordinaires nets ayant augmenté de 22 % grâce à une saine croissance interne et aux récentes acquisitions stratégiques. Le BAIIA ajusté est en hausse de 26 % par rapport à 2022 en raison d'une forte croissance et d'une amélioration importante de la marge du BAIIA ajusté, qui a augmenté de 55 points de base (« pb ») par rapport à 2022 pour atteindre 17,6 %. Cet exercice axé sur la croissance et la consolidation se termine sur une note positive avec des conditions de marché toujours robustes, comme en témoignent les prises de commande records de 15,1 G\$ en 2023.

Faits saillants financiers du quatrième trimestre de 2023

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 3,72 G\$ et les produits des activités ordinaires nets, 2,76 G\$, en hausse respectivement de 4,6 % et de 7,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. Pour le trimestre, les produits des activités ordinaires nets ont enregistré une croissance interne de 5,1 % dans tous les secteurs à présenter. À l'échelle mondiale, la croissance interne des produits des activités ordinaires nets serait d'environ 6,5 % compte non tenu d'une baisse considérable du niveau d'activité de nos services d'intervention d'urgence aux États-Unis.
- La marge du BAIIA ajusté du trimestre a augmenté de 150 pb pour s'établir à 19,0 %, en comparaison de 17,5 % pour le quatrième trimestre de 2022. Cette hausse s'explique principalement par le rendement solide des projets et la productivité accrue.
- Le BAIIA ajusté a atteint 524,9 M\$, en hausse de 17,6 %, par rapport à 446,4 M\$ au quatrième trimestre de 2022.
- Le résultat avant charges de financement nettes et impôt s'élève à 211,0 M\$, en hausse de 25,7 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison d'une hausse du BAIIA ajusté.
- Le résultat net ajusté a atteint 247,8 M\$ pour le trimestre, en hausse de 38,5 M\$, ou 18,4 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, facteur contrebalancé en partie par les intérêts plus élevés sur la dette à long terme.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires pour le trimestre s'élève à 130,6 M\$, comparativement à 120,0 M\$ au quatrième trimestre de 2022.
- Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ont augmenté de 28 % au cours du trimestre, et les flux de trésorerie disponibles ont atteint 610,3 M\$.
- Le dividende déclaré pour le trimestre s'établit à 0,375 \$ par action, ou 46,8 M\$.

Faits saillants financiers de l'exercice 2023

- Les produits des activités ordinaires se sont établis à 14,44 G\$ et les produits des activités ordinaires nets ont atteint 10,90 G\$, en hausse respectivement de 21,0 % et de 21,7 %, par rapport à 2022. Pour les produits des activités ordinaires nets, cette hausse se situe dans l'extrémité supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction pour l'exercice, qui va de 10,7 G\$ à 11,0 G\$. La hausse s'explique par une croissance interne saine de 7,3 % dans l'ensemble des secteurs à présenter et une croissance considérable de 12,3 % découlant des acquisitions.
- Les prises de commandes internes ont atteint un niveau record de 15,1 G\$ pour l'exercice, permettant ainsi la constitution d'un carnet de commandes de 14,1 G\$ au 31 décembre 2023, ce qui correspond à 11,8 mois de produits des activités ordinaires¹⁾, une hausse de 8,2 % au cours de l'exercice.
- La marge du BAIIA ajusté a augmenté à 17,6 % en 2023, contre 17,1 % en 2022, principalement en raison du rendement solide des projets et de la productivité accrue.

¹⁾ Établi d'après les produits des activités ordinaires sur 12 mois continus, en incluant les produits des activités ordinaires sur une période complète de 12 mois pour tenir compte de toutes les acquisitions.

- Le BAIIA ajusté s'est établi à 1,92 G\$, en hausse de 25,6 %, par rapport à 1,53 G\$ en 2022, ce qui se situe dans l'extrémité supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction pour l'exercice, qui va de 1,90 G\$ à 1,93 G\$.
- Le résultat avant charges de financement nettes et impôt s'élève à 947,5 M\$, en hausse de 26,5 % par rapport à 2022, ce qui est attribuable surtout à la hausse du BAIIA ajusté.
- Le résultat net ajusté s'est établi à 860,0 M\$, ou 6,90 \$ par action, en hausse de 167,4 M\$, ou 1,15 \$ par action, par rapport à 2022. La hausse de 24,2 % et de 20,0 % de ces valeurs est principalement attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté, facteur contrebalancé en partie par la hausse des intérêts sur la dette à long terme.
- Le résultat net attribuable aux actionnaires s'est chiffré à 550,0 M\$, ou 4,41 \$ par action, en hausse de 118,2 M\$, ou 0,82 \$ par action, par rapport à 2022. Cette augmentation est attribuable essentiellement à la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancée par la dépréciation des actifs à long terme qui résulte des optimisations en cours dans le cadre de la stratégie immobilière de la Société visant à revoir son empreinte, à réaliser des synergies et à réduire les coûts.
- Le délai de recouvrement s'établit à 76 jours au 31 décembre 2023, contre 73 jours au 31 décembre 2022.
- Les entrées de trésorerie provenant des activités d'exploitation atteignent 986,3 M\$, en comparaison d'entrées de 814,8 M\$ pour 2022. Les flux de trésorerie disponibles s'établissent à 433,1 M\$, comparativement à 309,0 M\$ en 2022, en hausse de 40,2 %. L'amélioration des flux de trésorerie disponibles comparativement à 2022 est surtout attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté, en partie contrebalancée par la hausse de l'impôt payé en raison des modifications apportées à la réglementation fiscale aux États-Unis, qui retardent la déductibilité de certaines charges. Compte non tenu de cet élément, les flux de trésorerie disponibles représentent 1,1 fois le résultat net attribuable aux actionnaires.
- Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté s'établit à 1,5 fois, ce qui est conforme à la fourchette cible de la Société, qui va de 1,0 à 2,0 fois.
- Le dividende déclaré pour l'exercice complet s'établit à 1,50 \$ par action, ou 186,9 M\$.

6 PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

Les faits saillants pour la période allant du 1^{er} janvier 2023 au 28 février 2024, date du présent rapport de gestion du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

Acquisitions et cessions

En janvier 2023, WSP a acquis BG Bonnard & Gardel Holding SA (« BG »), l'une des plus importantes sociétés de services-conseils en ingénierie en Suisse, avec une forte présence en France, ainsi que des activités de moindre importance au Portugal et en Italie. Avec environ 700 professionnels, BG offre des services de conseil, d'ingénierie et de gestion de projets dans les secteurs de l'infrastructure, du bâtiment, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie.

En janvier 2023, WSP a acquis Enstruct Group Pty Ltd (« enstruct »), une société d'ingénierie structurale de 75 employés ayant des bureaux à Sydney, à Melbourne et à Brisbane, reconnue pour la conception et la réalisation de projets de construction partout en Australie.

En mai 2023, WSP a fait l'acquisition de LGT inc. (« LGT »), un cabinet d'ingénierie de bâtiment établi au Québec qui compte plus de 150 employés et fournit des services-conseils dans les domaines de l'ingénierie mécanique, de l'électricité, du développement durable, de l'ingénierie structurale et de l'ingénierie civile.

En juin 2023, WSP a fait l'acquisition de Calibre Professional Services One Pty Ltd. (« Calibre ») pour une contrepartie totalisant 275,7 M\$ AU (245,1 M\$). Avec un effectif d'environ 800 professionnels, Calibre est un chef de file australien

en services d'ingénierie axés sur les projets ferroviaires, d'infrastructure, de remise en état et d'énergie renouvelable soutenant des clients de premier ordre du secteur minier.

Ces acquisitions ont été financées au moyen de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

En août 2023, WSP a vendu Louis Berger Services, Inc. (« LBS ») à Versar Inc., une entreprise mondiale de services d'ingénierie, d'environnement et de sécurité. LBS se spécialise dans les services d'exploitation et d'entretien d'infrastructures complexes pour des installations civiles et de défense essentielles aux missions dans le monde entier et employait environ 1 400 personnes au moment du désinvestissement.

Entente de financement

Le 22 novembre 2023, WSP a réalisé un placement privé de billets de premier rang non garantis échéant le 22 novembre 2030 à leur valeur nominale pour un produit brut total de 500 M\$ (les « billets »). Les billets portent intérêt au taux fixe de 5,548 % par année, payable semestriellement le 22 mai et le 22 novembre de chaque année jusqu'à l'échéance à partir du 22 mai 2024. Les billets se sont vu attribuer une note de BBB (élevé), avec une tendance stable, par DBRS Morningstar. Le produit du placement de billets a été utilisé pour rembourser l'encours de la dette et pour les autres besoins généraux de l'entreprise.

Annonces de l'équipe de direction et du conseil d'administration

En février 2023, Sandy Vassiadis s'est jointe à WSP à titre de cheffe des communications mondiales. M^{me} Vassiadis est une cadre expérimentée spécialisée dans les relations publiques, la reconnaissance de marque et la responsabilité sociale d'entreprise.

En mai 2023, Macky Tall s'est joint au conseil d'administration de la Société (le « Conseil »). M. Tall est associé et président du conseil du groupe Infrastructures mondiales de Carlyle. Il apportera au conseil une vaste expérience en haute direction et en finance et une connaissance approfondie du secteur.

En décembre 2023, Claude Tessier a été nommé au Conseil de WSP et est devenu membre de son comité d'audit. Il apporte au Conseil une vaste expérience en matière de haute direction, de finances et d'exploitation.

En novembre 2023, WSP a annoncé que Lewis (Lou) Cornell, président et chef de la direction de WSP aux États-Unis, prendra sa retraite en 2024. Le processus de recherche pour lui trouver un remplaçant est en cours.

Résiliation du RRD

Le 10 mai 2023, le Conseil a approuvé la résiliation du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD ») de la Société conformément à ses modalités. Tous les dividendes ou distributions en espèces sur les actions ordinaires de la Société dont la date de clôture des registres pour le versement est postérieure au 10 mai 2023 ont été ou seront versés en espèces plutôt qu'en actions de la Société.

7 REVUE DES ACTIVITÉS DES SECTEURS D'EXPLOITATION

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande). Le rendement d'un secteur est mesuré à partir des produits des activités ordinaires nets et de la marge du BAIIA ajusté par secteur.

CANADA

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Produits des activités ordinaires nets	487,5 \$	438,4 \$	11,2 %	1 912,0 \$	1 585,2 \$	20,6 %
Croissance interne			9,5 %			6,8 %
Croissance découlant des acquisitions			1,7 %			13,8 %
BAIIA ajusté par secteur	118,3 \$	91,9 \$	28,7 %	433,5 \$	347,9 \$	24,6 %
Marge du BAIIA ajusté par secteur	24,3 %	21,0 %	330 pb	22,7 %	21,9 %	80 pb
Aux				31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Carnet de commandes				2 444,2 \$	2 304,8 \$	6,0 %
Croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice						5,1 %
Nombre approximatif d'employés				12 200	11 800	3,4 %

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets au Canada se sont chiffrés à 487,5 M\$, ce qui correspond à une hausse de 49,1 M\$, ou 11,2 %, par rapport au trimestre correspondant de 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 9,5 % et de 1,7 % pour le quatrième trimestre de 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets au Canada se sont chiffrés à 1,91 G\$, ce qui correspond à une hausse de 326,8 M\$, ou 20,6 %, par rapport à 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 6,8 % et de 13,8 % pour l'exercice. L'exercice clos le 31 décembre 2022 a bénéficié de l'incidence favorable d'un ordre de modification important sur un projet. Compte non tenu de l'incidence de l'ordre de modification, la croissance interne des produits des activités ordinaires nets s'établissait à 7,3 % en 2023.

La croissance découlant des acquisitions est attribuable à l'acquisition de la division environnement et infrastructures (« E&I ») de John Wood Group plc (« Wood ») (l'« acquisition d'E&I »), réalisée en septembre 2022, et à l'acquisition de LGT, réalisée en mai 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 90 % des produits des activités ordinaires nets, et les clients du secteur public, 38 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2023, le carnet de commandes du secteur Canada a enregistré une croissance interne de 5,1 %. L'acquisition de LGT a également contribué à l'augmentation du carnet de commandes.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, la marge du BAIIA ajusté du secteur Canada a beaucoup augmenté surtout en raison du solide rendement de projets et de la productivité accrue. Notamment, le premier trimestre de 2022 a bénéficié de l'incidence favorable d'un important ordre de modification sur un projet, qui a représenté une augmentation d'environ 40 pb de la marge du BAIIA ajusté en 2022. Compte non tenu de l'incidence de l'ordre de modification en 2022, la marge du BAIIA ajusté du secteur Canada a augmenté de 120 pb en 2023.

AMÉRIQUES

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Produits des activités ordinaires nets	1 006,0 \$	986,1 \$	2,0 %	4 087,8 \$	3 256,4 \$	25,5 %
Croissance interne*			5,0 %			7,4 %
Croissance découlant des acquisitions*			—			15,5 %
Incidence du désinvestissement*			(4,4)%			(2,1)%
Incidence des variations des cours du change**			1,4 %			4,7 %
BAIIA ajusté par secteur	220,1 \$	211,1 \$	4,3 %	808,1 \$	644,7 \$	25,3 %
Marge du BAIIA ajusté par secteur	21,9 %	21,4 %	50 pb	19,8 %	19,8 %	—
Aux				31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Carnet de commandes				6 473,3 \$	6 315,3 \$	2,5 %
Croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice						6,3 %
Nombre approximatif d'employés				18 100	20 500	(11,7)%

* La croissance interne, la croissance découlant des acquisitions, et l'incidence du désinvestissement sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Amériques se sont chiffrés à 1 006,0 M\$, relativement stable par rapport au trimestre correspondant de 2022. La croissance interne a été de 5,0 %, en devises constantes, pour le quatrième trimestre de 2023. La solide croissance interne dans le secteur transport et infrastructures a été partiellement annulée par une importante baisse de la demande de services d'intervention d'urgence en raison d'une diminution des activités d'inspection. Compte non tenu de l'incidence de ce qui précède, la croissance interne dans le secteur Amériques aurait été de 8,6 % pour le trimestre.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Amériques se sont chiffrés à 4,09 G\$, en hausse de 831,4 M\$, ou 25,5 %, par rapport à 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 7,4 % et de 15,5 %, en devises constantes. La croissance interne provient essentiellement du secteurs transport et infrastructures. La croissance découlant des acquisitions s'explique essentiellement par l'acquisition d'E&I réalisée en septembre 2022.

La vente de LBS en août 2023 a entraîné une incidence du désinvestissement respective de 4,4 % et de 2,1 % pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023.

De plus, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, le secteur Amériques a bénéficié des effets positifs du change, principalement de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 96 % des produits des activités ordinaires nets et les clients du secteur public, 57 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2023, le carnet de commandes du secteur à présenter Amériques a enregistré une croissance interne de 6,3 %. Il a également augmenté du fait de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain. La croissance du carnet de commandes a été en partie contrebalancée par l'incidence du désinvestissement à la suite de la vente de LBS en août 2023.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la marge du BAIIA ajusté du secteur Amériques a augmenté de 50 pb, essentiellement en raison de la productivité accrue.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la marge du BAIIA ajusté du secteur Amériques est demeurée stable par rapport à 2022, les améliorations aux États-Unis ayant été contrebalancées par des marges plus faibles en Amérique latine, du fait surtout à la finalisation de certains projets.

EMOIA

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Produits des activités ordinaires nets	830,6 \$	738,5 \$	12,5 %	3 193,0 \$	2 651,1 \$	20,4 %
Croissance interne*			4,3 %			6,5 %
Croissance découlant des acquisitions*			4,6 %			10,7 %
Incidence des variations des cours du change**			3,6 %			3,2 %
BAIIA ajusté par secteur	138,2 \$	105,5 \$	31,0 %	489,9 \$	390,0 \$	25,6 %
Marge du BAIIA ajusté par secteur	16,6 %	14,3 %	230 pb	15,3 %	14,7 %	60 pb
Aux				31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Carnet de commandes				3 542,3 \$	2 852,8 \$	24,2 %
Croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice						9,7 %
Nombre approximatif d'employés				24 200	22 500	7,6 %

* La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter EMOIA se sont chiffrés à 830,6 M\$, en hausse de 92,1 M\$, ou 12,5 %, comparativement au quatrième trimestre de 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 4,3 % et de 4,6 %, en devises constantes, pour le quatrième trimestre de 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter EMOIA se sont chiffrés à 3,19 G\$, en hausse de 541,9 M\$, ou 20,4 %, comparativement à 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 6,5 % et de 10,7 %, en devises constantes.

La croissance découlant des acquisitions du trimestre et de l'exercice inclut l'acquisition de BG Bonnard & Gardel Holding SA (« BG »), réalisée en janvier 2023. Pour l'exercice, la croissance découlant des acquisitions comprend également l'acquisition d'E&I et l'acquisition de Capita REI et GLH, toutes deux réalisées en septembre 2022, ainsi que l'acquisition de BOD Arquitectura e Ingeniería (« BOD »), réalisée en juin 2022.

De plus, pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, le secteur EMOIA a bénéficié des effets positifs du change, principalement de la dépréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling et à l'euro.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 91 % des produits des activités ordinaires nets et les clients du secteur public, 58 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2023, le carnet de commandes du secteur à présenter EMOIA a enregistré une croissance interne de 9,7 %, principalement au Royaume-Uni. Il a également augmenté du fait de l'acquisition de BG, en janvier 2023, et de la dépréciation du dollar canadien, principalement par rapport à la livre sterling et à l'euro.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, la marge du BAIIA ajusté du secteur EMOIA a augmenté respectivement de 230 pb et de 60 pb par rapport aux périodes correspondantes de 2022. Les augmentations découlent essentiellement de l'amélioration de la performance au Royaume-Uni et en Europe centrale. Pour le trimestre et l'exercice, le taux de change a eu une incidence négative respective de 40 pb et de 50 pb sur la marge du BAIIA ajusté.

ASIE-PACIFIQUE

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les		
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation	31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Produits des activités ordinaires nets	431,9 \$	390,7 \$	10,5 %	1 704,2 \$	1 464,5 \$	16,4 %
Croissance interne*			1,9 %			9,3 %
Croissance découlant des acquisitions*			8,9 %			6,9 %
Incidence des variations des cours du change**			(0,3)%			0,2 %
BAIIA ajusté par secteur	78,6 \$	69,7 \$	12,8 %	308,6 \$	267,1 \$	15,5 %
Marge du BAIIA ajusté par secteur	18,2 %	17,8 %	40 pb	18,1 %	18,2 %	(10) pb
Aux				31 décembre 2023	31 décembre 2022	Variation
Carnet de commandes				1 616,7 \$	1 533,6 \$	5,4 %
Diminution interne du carnet de commandes pour l'exercice						(4,1)%
Nombre approximatif d'employés				12 000	11 400	5,3 %

* La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

pb : points de base

Produits des activités ordinaires nets

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Asie-Pacifique se sont chiffrés à 431,9 M\$, soit une hausse de 41,2 M\$, ou 10,5 %, par rapport au trimestre correspondant de 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 1,9 % et de 8,9 %, en devises constantes, pour le quatrième trimestre de 2023.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets du secteur à présenter Asie-Pacifique se sont chiffrés à 1,70 G\$, soit une hausse de 239,7 M\$, ou 16,4 %, par rapport à 2022. La croissance interne et la croissance découlant des acquisitions ont été respectivement de 9,3 % et de 6,9 %, en devises constantes.

La croissance interne du secteur à présenter Asie-Pacifique résulte d'une conjoncture hautement favorable en Australie et en Nouvelle-Zélande, en partie contrebalancée par une contraction en Asie attribuable principalement au ralentissement du marché en Chine continentale. Compte non tenu de l'incidence de ce qui précède, la croissance interne dans le secteur aurait été respectivement de 6,3 % et de 14,3 % pour le trimestre et pour l'exercice.

La croissance découlant des acquisitions pour le trimestre et l'exercice découle de l'acquisition d'Enstruct Group Pty Ltd. (« enstruct ») en janvier 2023 et de Calibre Professional Services One Pty Ltd. (« Calibre ») en juin 2023. Pour l'exercice, la croissance découlant des acquisitions inclut également l'acquisition de Greencap Holdings Ltd (« Greencap ») en août 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les secteurs transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement ainsi que bâtiment représentaient 97 % des produits des activités ordinaires nets et les clients du secteur public, 54 % des produits des activités ordinaires nets.

Carnet de commandes

En 2023, le carnet de commandes du secteur à présenter Asie-Pacifique a enregistré une croissance de 5,4 %, notamment en raison des acquisitions d'enstruct et de Calibre. La diminution interne du carnet de commandes est principalement due à des conditions de marché difficiles en Chine.

Marge du BAIIA ajusté

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, la marge du BAIIA ajusté du secteur à présenter Asie-Pacifique a augmenté de 40 pb, principalement du fait de l'amélioration du rendement pour la plupart des marchés en Australie, facteur contrebalancé en partie par les ralentissements de marché en Chine.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la marge du BAIIA ajusté du secteur à présenter Asie-Pacifique a reculé de 10 pb, essentiellement en raison des charges non récurrentes et d'une baisse de rendement du fait des conditions de marché difficiles en Chine.

Compte non tenu de l'Asie, les augmentations combinées de la marge du BAIIA ajusté pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande par rapport aux périodes correspondantes de 2022 seraient de 140 pb pour le quatrième trimestre et de 40 pb pour l'exercice.

8 REVUE FINANCIÈRE

(en millions de dollars, sauf le nombre d'actions et les montants par action)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits des activités ordinaires	3 724,3 \$	3 560,8 \$	14 437,2 \$	11 932,9 \$
Coûts liés au personnel	2 010,6 \$	1 889,3 \$	8 047,1 \$	6 679,9 \$
Sous-consultants et coûts directs	968,3 \$	1 007,1 \$	3 540,2 \$	2 975,7 \$
Autres charges d'exploitation	239,9 \$	229,0 \$	980,4 \$	794,0 \$
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	77,2 \$	77,6 \$	316,4 \$	288,5 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	58,7 \$	73,1 \$	221,7 \$	173,4 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	39,7 \$	30,6 \$	135,1 \$	114,6 \$
Dépréciation des actifs à long terme	81,7 \$	5,1 \$	87,1 \$	21,6 \$
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation	26,3 \$	49,7 \$	105,0 \$	115,5 \$
Coûts de mise en place du système ERP	21,1 \$	19,4 \$	81,0 \$	49,9 \$
Perte (profit) de change	(1,2) \$	1,0 \$	5,4 \$	(5,3) \$
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises, déduction faite de l'impôt	(9,0) \$	(6,4) \$	(29,7) \$	(24,0) \$
Résultat avant charges de financement nettes et impôt	211,0 \$	185,3 \$	947,5 \$	749,1 \$
Charges de financement nettes	47,4 \$	27,3 \$	202,6 \$	161,6 \$
Résultat avant impôt	163,6 \$	158,0 \$	744,9 \$	587,5 \$
Charge d'impôt sur le résultat	32,3 \$	37,6 \$	191,9 \$	152,8 \$
Résultat net	131,3 \$	120,4 \$	553,0 \$	434,7 \$
Résultat net attribuable aux :				
Actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	130,6 \$	120,0 \$	550,0 \$	431,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	0,7 \$	0,4 \$	3,0 \$	2,9 \$
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires	1,05 \$	0,96 \$	4,41 \$	3,59 \$
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires	1,05 \$	0,96 \$	4,40 \$	3,58 \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions	124 647 422	124 426 229	124 603 768	120 400 365
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	124 989 583	124 730 705	124 951 544	120 709 390

8.1 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES NETS

Comparaison du quatrième trimestre de 2023 et du quatrième trimestre de 2022

(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets – 2023	487,5 \$	1 006,0 \$	830,6 \$	431,9 \$	2 756,0 \$
Produits des activités ordinaires nets – 2022	438,4 \$	986,1 \$	738,5 \$	390,7 \$	2 553,7 \$
Variation nette (%)	11,2 %	2,0 %	12,5 %	10,5 %	7,9 %
Croissance interne*	9,5 %	5,0 %	4,3 %	1,9 %	5,1 %
Croissance découlant des acquisitions*	1,7 %	—	4,6 %	8,9 %	3,1 %
Incidence du désinvestissement*	—	(4,4)%	—	—	(1,6)%
Incidence des variations des cours du change**	—	1,4 %	3,6 %	(0,3)%	1,3 %
Variation nette (%)	11,2 %	2,0 %	12,5 %	10,5 %	7,9 %

* La croissance interne, la croissance découlant des acquisitions et l'incidence du désinvestissement sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

Comparaison de l'exercice 2023 et de l'exercice 2022

(en millions de dollars, sauf les pourcentages et les nombres d'employés)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets – 2023	1 912,0 \$	4 087,8 \$	3 193,0 \$	1 704,2 \$	10 897,0 \$
Produits des activités ordinaires nets – 2022	1 585,2 \$	3 256,4 \$	2 651,1 \$	1 464,5 \$	8 957,2 \$
Variation nette (%)	20,6 %	25,5 %	20,4 %	16,4 %	21,7 %
Croissance interne*	6,8 %	7,4 %	6,5 %	9,3 %	7,3 %
Croissance découlant des acquisitions*	13,8 %	15,5 %	10,7 %	6,9 %	12,3 %
Incidence du désinvestissement*	—	(2,1)%	—	—	(0,6)%
Incidence des variations des cours du change**	—	4,7 %	3,2 %	0,2 %	2,7 %
Variation nette (%)	20,6 %	25,5 %	20,4 %	16,4 %	21,7 %

Aux

Nombre approximatif d'employés – 31 décembre 2023	12 200	18 100	24 200	12 000	66 500
Nombre approximatif d'employés – 31 décembre 2022	11 800	20 500	22 500	11 400	66 200
Variation nette (%)	3,4 %	(11,7)%	7,6 %	5,3 %	0,5 %

* La croissance interne, la croissance découlant des acquisitions et l'incidence du désinvestissement sont calculées en fonction des monnaies locales.

** L'incidence des variations des cours du change représente l'effet de la conversion, en dollars canadiens, des produits des activités ordinaires nets libellés dans les monnaies locales, déduction faite de la croissance interne, de la croissance découlant des acquisitions et de l'incidence du désinvestissement.

Pour le quatrième trimestre de 2023, les produits des activités ordinaires nets de la Société se sont chiffrés à 2,76 G\$, soit une hausse de 7,9 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. Cette augmentation résulte principalement d'une croissance interne de 5,1 % et d'une croissance découlant des acquisitions de 3,1 %. Une croissance interne des produits des activités ordinaires nets a été enregistrée dans l'ensemble des secteurs à présenter. À l'échelle mondiale, la croissance interne des produits des activités ordinaires nets serait d'environ 6,5 % compte non tenu du niveau d'activité considérablement plus faible de nos services d'intervention d'urgence aux États-Unis. La vente de LBS en août 2023 a entraîné une incidence du désinvestissement aux États-Unis. De manière générale, les effets positifs du change découlent principalement de la dépréciation du dollar canadien par rapport à la livre sterling, au dollar américain et à l'euro.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires nets se sont chiffrés à 10,90 G\$, en hausse de 21,7 % par rapport à 2022, ce qui se situe dans l'extrémité supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction pour l'exercice, qui va de 10,7 G\$ à 11,0 G\$. La hausse s'explique principalement par la saine croissance interne de 7,3 % et par la croissance découlant des acquisitions considérable de 12,3 %. Une croissance interne des produits des activités ordinaires nets a été enregistrée dans l'ensemble des secteurs à présenter. L'acquisition d'E&I est le principal élément ayant contribué à la croissance découlant des acquisitions, tandis que la vente de LBS en août 2023 a entraîné une incidence du désinvestissement aux États-Unis. De manière générale, les effets positifs du change découlent principalement de la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain, à la livre sterling et à l'euro.

En 2023, les augmentations du nombre d'employés dans les secteurs EMOIA, Asie-Pacifique et Canada ont été en partie neutralisées par les Amériques, avec le départ d'environ 1 400 employés par suite de la vente de LBS ainsi que la finalisation de certains projets en Amérique du Sud.

Se reporter à la rubrique 7, « Revue des activités des secteurs d'exploitation », pour de plus amples renseignements sur les produits des activités ordinaires nets par secteur.

Rapprochement des produits des activités ordinaires nets

La performance et les résultats financiers de la Société doivent être mesurés et analysés en tenant compte des produits des activités ordinaires générés par les honoraires, ou des produits des activités ordinaires nets, puisque les coûts directs recouvrables peuvent varier sensiblement d'un contrat à l'autre et qu'ils ne sont pas représentatifs de la performance des services d'experts-conseils.

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits des activités ordinaires	3 724,3 \$	3 560,8 \$	14 437,2 \$	11 932,9 \$
Moins : Sous-consultants et coûts directs	968,3 \$	1 007,1 \$	3 540,2 \$	2 975,7 \$
Produits des activités ordinaires nets¹⁾	2 756,0 \$	2 553,7 \$	10 897,0 \$	8 957,2 \$

¹⁾ Total des mesures sectorielles. Se reporter à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières ».

8.2 CARNET DE COMMANDES

(en millions de dollars)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Carnet de commandes au 31 décembre 2022	2 304,8 \$	6 315,3 \$	2 852,8 \$	1 533,6 \$	13 006,5 \$
Produits des activités ordinaires	(2 498,5)\$	(6 024,8)\$	(3 900,4)\$	(2 013,5)\$	(14 437,2)\$
Prises de commandes internes	2 615,2 \$	6 382,8 \$	4 175,6 \$	1 950,2 \$	15 123,8 \$
Commandes (réduction de commandes) découlant de l'acquisition d'entreprises ou du désinvestissement, montant net	26,3 \$	(426,5)\$	317,2 \$	135,0 \$	52,0 \$
Fluctuations du change	(3,6)\$	226,4 \$	97,1 \$	11,4 \$	331,3 \$
Carnet de commandes au 31 décembre 2023	2 444,2 \$	6 473,3 \$	3 542,3 \$	1 616,7 \$	14 076,5 \$
Croissance interne du carnet de commandes pour l'exercice	5,1 %	6,3 %	9,7 %	(4,1)%	5,6 %

La forte croissance des marchés a donné lieu à des prises de commande internes records pour l'exercice, soit 15,1 G\$, et à un carnet de commandes solide. Le total du carnet de commandes s'établissait à 14,1 G\$ au 31 décembre 2023 et correspondait à 11,8 mois de produits des activités ordinaires¹⁾, une hausse de 8,2 % par rapport à 2022. La croissance interne pour l'exercice qui a débuté après le 31 décembre 2022 est de 5,6 %, car les prises de commande ont été élevées dans tous les marchés clés. La diminution du carnet de commandes dans le secteur à présenter Asie-Pacifique découle essentiellement des conditions de marché difficiles en Chine.

¹⁾ Établi d'après les produits des activités ordinaires sur 12 mois continus, en incluant les produits des activités ordinaires sur une période complète de 12 mois pour tenir compte de toutes les acquisitions.

8.3 BAIIA AJUSTÉ

Quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets	487,5 \$	1 006,0 \$	830,6 \$	431,9 \$	2 756,0 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	118,3 \$	220,1 \$	138,2 \$	78,6 \$	555,2 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	24,3 %	21,9 %	16,6 %	18,2 %	20,1 %
Charges du siège social					30,3 \$
BAIIA ajusté ²⁾					524,9 \$

Quatrième trimestre clos le 31 décembre 2022					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets	438,4 \$	986,1 \$	738,5 \$	390,7 \$	2 553,7 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	91,9 \$	211,1 \$	105,5 \$	69,7 \$	478,2 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	21,0 %	21,4 %	14,3 %	17,8 %	18,7 %
Charges du siège social					31,8 \$
BAIIA ajusté ²⁾					446,4 \$

Exercice clos le 31 décembre 2023					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets	1 912,0 \$	4 087,8 \$	3 193,0 \$	1 704,2 \$	10 897,0 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	433,5 \$	808,1 \$	489,9 \$	308,6 \$	2 040,1 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	22,7 %	19,8 %	15,3 %	18,1 %	18,7 %
Charges du siège social					118,8 \$
BAIIA ajusté ²⁾					1 921,3 \$

Exercice clos le 31 décembre 2022					
(en millions de dollars, sauf les pourcentages)	Canada	Amériques	EMOIA	Asie-Pacifique	Total
Produits des activités ordinaires nets	1 585,2 \$	3 256,4 \$	2 651,1 \$	1 464,5 \$	8 957,2 \$
BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	347,9 \$	644,7 \$	390,0 \$	267,1 \$	1 649,7 \$
Marge du BAIIA ajusté par secteur ¹⁾	21,9 %	19,8 %	14,7 %	18,2 %	18,4 %
Charges du siège social					119,5 \$
BAIIA ajusté ²⁾					1 530,2 \$

¹⁾ Le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur, présentés dans la colonne « Total », correspondent au total des mesures sectorielles.

²⁾ Mesure financière non conforme aux IFRS.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur se sont établis respectivement à 555,2 M\$ et à 20,1 %, par rapport à 478,2 M\$ et à 18,7 % pour le trimestre correspondant de 2022.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le total du BAIIA ajusté par secteur et le total de la marge du BAIIA ajusté par secteur se sont établis respectivement à 2,04 G\$ et à 18,7 %, par rapport à 1,65 G\$ et à 18,4 % pour 2022.

Se reporter à la rubrique 7, « Revue des activités des secteurs d'exploitation », pour une explication de cette variation.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, les charges du siège social se sont établies à 30,3 M\$, en baisse par rapport à la période correspondante de 2022, en raison surtout de la diminution des charges liées aux régimes incitatifs à long terme. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les charges du siège social se sont établies à 118,8 M\$, en baisse par

rapport à 2022, montant qui se situe à l'intérieur de la fourchette prévisionnelle de la direction, qui va de 110,0 M\$ à 125,0 M\$ pour l'exercice.

Rapprochement du BAIIA ajusté

La direction analyse la performance financière de la Société en se fondant sur le BAIIA ajusté, car elle estime que cette mesure permet de comparer les résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Ces mesures ne rendent pas compte des effets des éléments qui reflètent principalement l'incidence des placements à long terme et des décisions relatives au financement, plutôt que les résultats des activités quotidiennes. Le tableau qui suit présente un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Résultat avant charges de financement nettes et impôt	211,0 \$	185,3 \$	947,5 \$	749,1 \$
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation	26,3 \$	49,7 \$	105,0 \$	115,5 \$
Coûts de mise en place du système ERP	21,1 \$	19,4 \$	81,0 \$	49,9 \$
Dotations aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	77,2 \$	77,6 \$	316,4 \$	288,5 \$
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	58,7 \$	73,1 \$	221,7 \$	173,4 \$
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	39,7 \$	30,6 \$	135,1 \$	114,6 \$
Dépréciation des actifs à long terme	81,7 \$	5,1 \$	87,1 \$	21,6 \$
Quote-part de la dotation aux amortissements et des impôts des entreprises associées et des coentreprises	4,5 \$	3,2 \$	14,9 \$	11,8 \$
Produits d'intérêts	4,7 \$	2,4 \$	12,6 \$	5,8 \$
BAIIA ajusté*	524,9 \$	446,4 \$	1 921,3 \$	1 530,2 \$

* Mesure financière non conforme aux IFRS.

8.4 RÉSULTAT AVANT CHARGES DE FINANCEMENT NETTES ET IMPÔT

Le tableau qui suit résume les principaux résultats d'exploitation de la Société exprimés en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

(pourcentage des produits des activités ordinaires nets)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Produits des activités ordinaires nets	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %
Coûts liés au personnel	73,0 %	74,0 %	73,9 %	74,5 %
Autres charges d'exploitation	8,7 %	9,0 %	9,0 %	8,9 %
Pertes (profits) de change et produits d'intérêts	(0,2)%	(0,1)%	(0,1)%	(0,1)%
Quote-part du résultat des entreprises associées et des coentreprises avant la dotation aux amortissements et impôt	(0,5)%	(0,4)%	(0,4)%	(0,4)%
Marge du BAIIA ajusté	19,0 %	17,5 %	17,6 %	17,1 %
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	2,8 %	3,0 %	2,9 %	3,2 %
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	1,4 %	1,2 %	1,3 %	1,3 %
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	2,1 %	2,9 %	2,0 %	1,9 %
Dépréciation des actifs à long terme	3,0 %	0,2 %	0,8 %	0,2 %
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et coûts de mise en place du système ERP	1,7 %	2,7 %	1,7 %	1,9 %
Quote-part de la dotation aux amortissements et des impôts des entreprises associées	0,1 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Déduire : Produits d'intérêts	0,2 %	0,1 %	0,1 %	0,1 %
Résultat avant charges de financement nettes et impôt	7,7 %	7,3 %	8,7 %	8,4 %
Charges de financement nettes	1,7 %	1,1 %	1,9 %	1,8 %
Charge d'impôt sur le résultat	1,2 %	1,5 %	1,7 %	1,7 %
Résultat net	4,8 %	4,7 %	5,1 %	4,9 %

Pour le quatrième trimestre de 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 17,6 % pour s'établir à 524,9 M\$, en comparaison de 446,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. En pourcentage des produits des activités ordinaires nets, la marge du BAIIA ajusté a progressé pour atteindre 19,0 %, comparativement à 17,5 % pour le quatrième trimestre de 2022, une augmentation de 150 pb.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le BAIIA ajusté a augmenté de 25,6 % pour s'établir à 1,92 G\$, en comparaison de 1,53 G\$ pour 2022, ce qui se situe dans l'extrémité supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction, qui va de 1,90 G\$ à 1,93 G\$ pour l'exercice. En pourcentage des produits des activités ordinaires nets, la marge du BAIIA ajusté a progressé à 17,6 %, comparativement à 17,1 % pour 2022.

L'amélioration de la marge du BAIIA ajusté au cours du trimestre et de l'exercice clos le 31 décembre 2023 est principalement attribuable à un solide rendement des projets et à une productivité accrue.

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, le résultat avant charges de financement nettes et impôt en pourcentage des produits des activités ordinaires nets a monté à 7,7 %, comparativement à 7,3 % au quatrième trimestre de 2022. L'amélioration du BAIIA ajusté a été en partie annulée par la dépréciation des actifs au titre de droits d'utilisation et les améliorations locatives.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le résultat avant charges de financement nettes et impôt en pourcentage des produits des activités ordinaires nets a monté à 8,7 %, comparativement à 8,4 % en 2022, essentiellement en raison de l'augmentation du BAIIA ajusté.

Ces variations sont expliquées plus en détail ci-après.

Coûts liés au personnel

Les coûts liés au personnel comprennent les charges salariales de tous les employés s'occupant de la prestation de services de consultation et de l'exécution de projets, ainsi que les coûts liés au personnel administratif et à celui du siège social.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, la diminution des coûts liés au personnel en pourcentage des produits des activités ordinaires nets par rapport aux périodes correspondantes de 2022 découle surtout des initiatives d'amélioration continue visant à optimiser la productivité.

Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation incluent des coûts fixes, notamment les coûts non recouvrables liés à la prestation de services aux clients, les coûts liés à la technologie, les frais liés aux assurances professionnelles et aux règlements et les coûts liés aux locaux à bureaux (essentiellement les coûts de services publics et les coûts d'entretien).

Pour le trimestre clos le 31 décembre 2023, les autres charges d'exploitation en pourcentage des produits des activités ordinaires nets ont été inférieures à celles de la période correspondante de 2022, essentiellement du fait de la diminution des dépenses discrétionnaires et d'une meilleure absorption des coûts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les autres charges d'exploitation en pourcentage des produits des activités ordinaires nets sont demeurées relativement stables par rapport à 2022.

Profits et pertes de change et produits d'intérêts

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, les profits de change liés à l'exploitation de 1,2 M\$ ont eu un effet positif, comparativement à des pertes de 1,0 M\$ pour la période correspondante de 2022.

En 2023, les pertes de change liées à l'exploitation de 5,4 M\$ ont eu un effet négatif, comparativement à des profits de 5,3 M\$ en 2022.

De plus, pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits d'intérêts ont augmenté pour s'établir respectivement à 4,7 M\$ et à 12,6 M\$, comparativement à 2,4 M\$ et à 5,8 M\$ pour les périodes correspondantes de 2022.

Dotation aux amortissements et dépréciation des actifs à long terme

La dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation en pourcentage des produits des activités ordinaires nets a légèrement diminué pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport aux périodes correspondantes de 2022, en raison principalement de la résiliation de contrats de location et de modifications apportées à des contrats de location en lien avec la fermeture de bureaux et la réduction de l'activité, à mesure que la Société réalise des synergies avec les entreprises nouvellement acquises et met à profit un modèle de milieu de travail hybride.

La dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, en pourcentage des produits des activités ordinaires nets, a été relativement stable au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 par rapport à 2022.

En 2023 et 2022, la Société a comptabilisé une dépréciation pour certains actifs loués et améliorations locatives au terme d'optimisations en cours dans le cadre de sa stratégie immobilière visant à revoir son empreinte, à réaliser des synergies et à réduire les coûts.

Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et coûts de mise en place du système ERP

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation comprennent, s'ils sont engagés, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises ainsi que les profits ou les pertes découlant de la cession d'actifs non essentiels, les coûts du programme d'impartition correspondant principalement à des coûts de dédoublement et de transition découlant de la sous-traitance des fonctions de soutien de l'infrastructure et d'autres fonctions, les coûts de restructuration et les indemnités de départ versées dans le cadre des ajustements apportés à nos structures de coûts. Dans le tableau présenté précédemment, ces coûts sont combinés avec les coûts de mise en place du système ERP.

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et les coûts de mise en place du système ERP sont des composantes de la performance financière de la Société qui, à son avis, ne devraient pas être prises en compte lors de son évaluation de la performance opérationnelle et financière sous-jacente. En conséquence, ces coûts sont présentés séparément dans l'état consolidé du résultat net.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a engagé des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation s'élevant respectivement à 26,3 M\$ et à 105,0 M\$, contre 49,7 M\$ et 115,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2022. Les dépenses ont diminué par rapport aux périodes correspondantes principalement en raison des coûts d'intégration moins élevés.

Pour le trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a engagé des coûts de mise en place du système ERP s'élevant respectivement à 21,1 M\$ et à 81,0 M\$, en hausse par rapport aux 19,4 M\$ et 49,9 M\$ des périodes correspondantes de 2022 du fait de la migration des activités canadiennes vers la solution ERP infonuagique mondiale de la Société, ainsi que des coûts continus de conception et de mise en place liés aux déploiements futurs dans d'autres pays.

8.5 CHARGES DE FINANCEMENT

Les charges de financement nettes du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023 ont été supérieures à celles du trimestre correspondant de 2022, où un produit de financement avait été constaté, principalement en raison des intérêts plus élevés sur la dette à long terme après les récentes hausses de taux d'intérêt et des pertes de change sur les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères. Ces facteurs ont été en partie compensés par des profits plus élevés sur les instruments financiers dérivés et des gains de valeur sans effet sur la trésorerie des placements liés au régime de rémunération différée à l'intention des employés américains.

Les charges de financement nettes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont été supérieures à celles de 2022, principalement en raison des intérêts plus élevés sur la dette à long terme après l'acquisition d'E&I et des récentes hausses de taux d'intérêt, facteurs partiellement compensés par des profits sur les instruments financiers dérivés et une plus-value hors trésorerie des placements liés à un régime de rémunération différée à l'intention des employés aux États-Unis, comparativement à des pertes pour la période correspondante de 2022.

8.6 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Pour le quatrième trimestre de 2023, une charge d'impôt sur le résultat de 32,3 M\$ a été comptabilisée sur un résultat avant impôt de 163,6 M\$, soit un taux d'impôt effectif de 19,7 %. La baisse du taux d'imposition effectif est principalement attribuable aux ajustements relatifs aux exercices antérieurs et aux différences dues aux taux d'impôt étranger.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une charge d'impôt sur le résultat de 191,9 M\$ a été comptabilisée sur un résultat avant impôt de 744,9 M\$, soit un taux d'impôt effectif de 25,8 %, ce qui est conforme à la fourchette prévisionnelle de la direction, qui va de 25 % à 29 %.

8.7 RÉSULTAT NET

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour le quatrième trimestre de 2023 s'est établi à 130,6 M\$, ou 1,05 \$ par action, en comparaison de 120,0 M\$, ou 0,96 \$ par action, pour le trimestre correspondant de 2022. La hausse du BAIIA ajusté et la baisse des coûts d'acquisition ont été partiellement contrebalancées par une augmentation de la dépréciation des actifs à long terme et des intérêts sur la dette à long terme.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a augmenté pour s'établir à 550,0 M\$, ou 4,41 \$ par action, en comparaison de 431,8 M\$, ou 3,59 \$ par action, pour 2022. Cette augmentation est principalement attribuable à l'accroissement du BAIIA ajusté, facteur annulé en partie par la dépréciation des actifs à long terme au terme d'optimisations en cours dans le cadre de la stratégie immobilière de la Société visant à revoir son empreinte, à réaliser des synergies et à réduire les coûts ainsi que par la hausse des intérêts sur la dette à long terme et de la charge d'impôt sur le résultat, l'accroissement de la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux récentes acquisitions et les coûts de mise en place du système ERP plus élevés.

8.8 RÉSULTAT NET AJUSTÉ

La direction estime que le résultat net ajusté et le résultat net ajusté par action devraient être pris en considération pour évaluer le rendement de la Société par rapport à ses concurrents. Dans le cas des sociétés procédant à de multiples acquisitions ou à des regroupements, notamment dans le domaine de l'ingénierie et de la construction, cette mesure non conforme aux IFRS isole la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises (créée lors de la répartition du prix d'achat entre le goodwill et les immobilisations incorporelles) ainsi que les autres charges directement ou indirectement liées aux acquisitions. Elle est également ajustée pour tenir compte de certains éléments hors trésorerie liés à la volatilité du marché qui sont intrinsèquement imprévisibles.

Le résultat net ajusté s'est établi à 247,8 M\$, ou 1,99 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2023, comparativement à 209,3 M\$, ou 1,68 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2022. En outre, il s'est établi à 860,0 M\$, ou 6,90 \$ par action, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 692,6 M\$, ou 5,75 \$ par action, pour 2022. L'augmentation de ces valeurs pour le trimestre et l'exercice est principalement attribuable à la hausse du BAIIA ajusté, partiellement contrebalancée par les intérêts plus élevés sur la dette à long terme.

Rapprochement du résultat net ajusté

Le tableau qui suit présente un rapprochement de cette mesure avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
(en millions de dollars, sauf les données par action)				
Résultat net attribuable aux actionnaires	130,6 \$	120,0 \$	550,0 \$	431,8 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions	47,2 \$	49,3 \$	181,7 \$	112,6 \$
Dépréciation des actifs à long terme	81,7 \$	5,1 \$	87,1 \$	21,6 \$
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation	26,3 \$	49,7 \$	105,0 \$	115,5 \$
Coûts de mise en place du système ERP	21,1 \$	19,4 \$	81,0 \$	49,9 \$
(Profits) pertes sur les placements dans des titres liés aux obligations dans le cadre de la rémunération différée	(10,4)\$	(5,0)\$	(18,1)\$	22,1 \$
(Profits) pertes latents sur instruments financiers dérivés	(8,9)\$	(3,5)\$	(27,4)\$	20,1 \$
Impôt sur le résultat relatif aux éléments ci-dessus	(39,8)\$	(25,7)\$	(99,3)\$	(81,0)\$
Résultat net ajusté*	247,8 \$	209,3 \$	860,0 \$	692,6 \$
Résultat net ajusté par action*	1,99 \$	1,68 \$	6,90 \$	5,75 \$

* Mesure financière non conforme aux IFRS ou ratio non conforme aux IFRS.

9 SITUATION DE TRÉSORERIE

	Quatrièmes trimestres clos les			Exercices clos les
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
(en millions de dollars)				
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	776,6 \$	607,4 \$	986,3 \$	814,8 \$
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(604,1)\$	(450,0)\$	(597,4)\$	1 420,7 \$
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(57,8)\$	(87,0)\$	(510,4)\$	(2 682,7)\$
Effet des variations des cours du change sur la trésorerie	1,8 \$	4,7 \$	(7,6)\$	11,9 \$
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	116,5 \$	75,1 \$	(129,1)\$	(435,3)\$
Dividendes versés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	(46,6)\$	(23,7)\$	(162,2)\$	(90,1)\$
Dépenses d'investissement nettes*	(70,0)\$	(72,8)\$	(178,1)\$	(164,5)\$

* Correspondent aux dépenses d'investissement liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles, déduction faite du produit des cessions et des avantages incitatifs à la location reçus.

9.1 ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ont augmenté par rapport à celles de 2022. La hausse du BAIIA ajusté a été annulée en partie par une augmentation de l'impôt payé en raison des modifications apportées à la réglementation fiscale aux États-Unis, qui retardent la déductibilité de certaines charges, et une hausse des coûts de mise en place du système ERP. Les investissements dans le fonds de roulement sont demeurés stables malgré la hausse de 21,0 % des produits des activités ordinaires.

Flux de trésorerie disponibles

Au cours du quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023 la Société a enregistré ses flux de trésorerie disponibles trimestriels les plus élevés, atteignant 610,3 M\$.

Les flux de trésorerie disponibles se sont chiffrés à 433,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, comparativement à 309,0 M\$ en 2022. L'amélioration des flux de trésorerie disponibles par rapport à 2022 est surtout attribuable à l'augmentation du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la hausse de l'impôt payé en raison des modifications apportées à la réglementation fiscale aux États-Unis, qui retardent la déductibilité de certaines charges, et la hausse des paiements de loyers, des coûts de mise en place du système ERP et des dépenses d'investissement nettes. Compte non tenu de l'incidence des modifications apportées à la réglementation fiscale aux États-Unis liées à la déductibilité de certaines charges, les flux de trésorerie disponibles représentent 1,1 fois le résultat net attribuable aux actionnaires (autrement, le ratio est de 0,8 fois).

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles fournissent une indication de la capacité de la Société de continuer de générer des liquidités discrétionnaires grâce à l'exercice de ses activités d'exploitation. Les flux de trésorerie disponibles correspondent aux flux de trésorerie de la période qui sont disponibles pour les fournisseurs de capitaux, c'est-à-dire les créanciers et les actionnaires de la Société. Les flux de trésorerie disponibles doivent être examinés d'un exercice à l'autre plutôt que d'un trimestre à l'autre puisque le moment des investissements dans des projets et la gestion du fonds de roulement peuvent avoir une incidence à court terme.

(en millions de dollars)	Quatrièmes trimestres clos les		Exercices clos les	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	776,6 \$	607,4 \$	986,3 \$	814,8 \$
Paiements de loyers liés aux activités de financement	(96,3)\$	(91,9)\$	(375,1)\$	(341,3)\$
Dépenses d'investissement nettes*	(70,0)\$	(72,8)\$	(178,1)\$	(164,5)\$
Flux de trésorerie disponibles**	610,3 \$	442,7 \$	433,1 \$	309,0 \$

* Correspondent aux dépenses d'investissement liées aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles, déduction faite du produit des cessions et des avantages incitatifs à la location reçus.

** Mesure financière non conforme aux IFRS.

9.2 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 604,1 M\$ ont découlé principalement du remboursement net sur les montants prélevés sur les facilités de crédit, des paiements de loyers, des charges de financement nettes et des dividendes versés aux actionnaires de la Société, facteurs compensés en partie par l'émission de billets de premier rang non garantis.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement de 597,4 M\$ ont découlé principalement des paiements de loyers, des charges de financement nettes et des dividendes versés aux actionnaires de la Société, facteurs compensés en partie par l'émission de billets de premier rang non garantis, déduction faite du remboursement de montants prélevés sur les facilités de crédit.

9.3 ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour le quatrième trimestre clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement de 57,8 M\$ se rapportaient essentiellement aux dépenses d'investissement nettes.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement se rapportaient essentiellement aux acquisitions d'entreprises et aux dépenses d'investissement nettes, en partie compensées par le produit tiré de la vente de LBS.

9.4 RATIO DE LA DETTE NETTE SUR LE BAIIA AJUSTÉ

Au 31 décembre 2023, l'état de la situation financière de la Société demeurait solide avec une dette nette de 2,88 G\$ et un ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté de 1,5 fois, ce qui est conforme à la fourchette cible de la Société, qui va de 1,0 à 2,0 fois.

9.5 SOURCES DE FINANCEMENT

(en millions de dollars)	Aux	
	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie	378,0 \$	495,6 \$
Facilité de crédit consortiale disponible	1 467,8 \$	1 857,4 \$
Autres facilités de crédit d'exploitation	193,0 \$	168,1 \$
Sources de financement à court terme disponibles	2 038,8 \$	2 521,1 \$

La Société estime que ses flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et ses sources de financement à court terme disponibles lui permettront de soutenir sa stratégie de croissance continue, ses besoins en matière de fonds de roulement et ses dépenses d'investissement prévues.

9.6 FACILITÉS DE CRÉDIT

Au 31 décembre 2023, la Société disposait de facilités de crédit non garanties et d'emprunts à terme :

- des facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant maximal de 1,5 G\$ US consentie par un consortium d'institutions financières en deux composantes, avec diverses échéances jusqu'en avril 2028;
- des emprunts à terme non garantis totalisant 1 325 M\$ US, avec diverses échéances jusqu'en septembre 2027.

Les facilités de crédit renouvelables de 1,5 G\$ US sont utilisées pour financer les frais généraux de la Société et ses acquisitions d'entreprises.

Au 31 décembre 2023, les emprunts à terme non garantis de 1 325 M\$ US avaient été entièrement prélevés, tandis qu'il restait un montant disponible de 1,11 G\$ US sur la facilité de crédit renouvelable de 1,5 G\$ US.

Aux termes de ces facilités de crédit, la Société est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives calculées sur une base consolidée. Les clauses restrictives de nature financière se rapportent aux ratios de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté consolidé et de la couverture des charges fixes. Ces conditions et ces ratios sont définis dans la convention régissant les facilités de crédit et ne correspondent pas aux mesures de la Société décrites à la rubrique 22, « Glossaire des mesures sectorielles, des mesures financières non conformes aux IFRS et des autres mesures financières », ni aux autres termes utilisés dans le présent rapport de gestion. La direction s'assure trimestriellement de la conformité de la Société aux clauses restrictives dans le cadre des exigences de dépôt prévues en vertu de ses facilités de crédit. Toutes les clauses étaient respectées au 31 décembre 2023.

9.7 DIVIDENDES

Le 8 novembre 2023, la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,375 \$ par action ordinaire, à payer aux porteurs d'actions ordinaires inscrits le 31 décembre 2023. Ce dividende a été versé après la clôture de l'exercice, le 15 janvier 2024. Les dividendes ont totalisé 46,8 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023.

À la suite des paiements de dividendes déclarés le 9 novembre 2022 et le 8 mars 2023, un montant de 24,6 M\$ a été réinvesti dans 147 859 actions ordinaires dans le cadre du RRD au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le 10 mai 2023, le conseil d'administration de la Société (le « Conseil ») a approuvé la résiliation du RRD de la Société conformément à ses modalités. Tous les dividendes ou distributions en espèces sur les actions ordinaires de la Société dont la date de clôture des registres pour le versement est postérieure au 10 mai 2023 ont été ou seront versés en espèces plutôt qu'en actions de la Société.

Le Conseil a déterminé que le niveau actuel du dividende trimestriel est approprié compte tenu du résultat actuel de la Société et de ses besoins financiers actuels en fonction de ses activités. Il est prévu que le dividende demeurera à ce niveau, sous réserve de l'évaluation continue par le conseil des besoins futurs en trésorerie, de la performance financière, des liquidités et d'autres facteurs que le conseil jugera pertinents. Le montant réel de tout dividende de même que chaque date de déclaration, date de clôture des registres et date de paiement sont déterminés par le conseil, à sa discrétion. Certains renseignements contenus dans la présente rubrique représentent des énoncés prospectifs. Veuillez vous reporter à la rubrique 19, « Énoncés prospectifs », du présent rapport de gestion.

10 RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

	Exercice 2023	2023				2022			
		T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2	T1
(en millions de dollars, sauf les données par action)		Quatrième trimestre clos le 31 décembre	Troisième trimestre clos le 30 septembre	Deuxième trimestre clos le 1 ^{er} juillet	Premier trimestre clos le 1 ^{er} avril	Quatrième trimestre clos le 31 décembre	Troisième trimestre clos le 1 ^{er} octobre	Deuxième trimestre clos le 2 juillet	Premier trimestre clos le 2 avril
Résultats d'exploitation									
Produits des activités ordinaires	14 437,2 \$	3 724,3 \$	3 597,4 \$	3 626,0 \$	3 489,5 \$	3 560,8 \$	2 896,1 \$	2 764,2 \$	2 711,8 \$
Produits des activités ordinaires nets	10 897,0 \$	2 756,0 \$	2 734,8 \$	2 739,1 \$	2 667,1 \$	2 553,7 \$	2 193,9 \$	2 109,6 \$	2 100,0 \$
BAIIA ajusté*	1 921,3 \$	524,9 \$	521,5 \$	461,6 \$	413,3 \$	446,4 \$	407,0 \$	352,2 \$	324,6 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires	550,0 \$	130,6 \$	156,2 \$	150,7 \$	112,5 \$	120,0 \$	127,5 \$	89,3 \$	95,0 \$
Résultat net de base par action**	4,41 \$	1,05 \$	1,25 \$	1,21 \$	0,90 \$	0,96 \$	1,05 \$	0,76 \$	0,81 \$
Résultat net dilué par action**	4,40 \$	1,05 \$	1,25 \$	1,21 \$	0,90 \$	0,96 \$	1,05 \$	0,75 \$	0,80 \$
Carnet de commandes		14 076,5 \$	14 276,4 \$	14 311,6 \$	13 833,7 \$	13 006,5 \$	13 253,8 \$	11 448,8 \$	11 021,4 \$
Dividendes									
Dividendes déclarés	186,9 \$	46,8 \$	46,7 \$	46,7 \$	46,7 \$	46,7 \$	46,6 \$	44,3 \$	44,2 \$
Dividendes déclarés, par action	1,50 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$

* Mesure financière non conforme aux IFRS.

** Le résultat net par action trimestriel n'est pas cumulatif et ne correspond pas nécessairement au résultat par action présenté pour l'exercice. Cela peut s'expliquer par l'effet de l'émission d'actions sur le nombre moyen pondéré d'actions ainsi que par l'incidence des options ayant un effet dilutif.

Le résultat et les produits des activités ordinaires trimestriels de la Société sont influencés, dans une certaine mesure, par le caractère saisonnier des activités. Les troisième et quatrième trimestres génèrent habituellement l'apport le plus important aux produits des activités ordinaires et au BAIIA ajusté, et le premier trimestre, le moins important. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de la Société sont également, dans une certaine mesure, soumis à des fluctuations saisonnières, le quatrième trimestre générant historiquement un montant plus élevé de flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation.

11 PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES ANNUELLES

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022	2021
(en millions de dollars, sauf les données par action)			
Produits des activités ordinaires	14 437,2 \$	11 932,9 \$	10 279,1 \$
Produits des activités ordinaires nets	10 897,0 \$	8 957,2 \$	7 869,6 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	550,0 \$	431,8 \$	473,6 \$
Résultat net par action attribuable aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.			
De base	4,41 \$	3,59 \$	4,07 \$
Dilué	4,40 \$	3,58 \$	4,05 \$
Au 31 décembre	2023	2022	2021
Total de l'actif	15 583,1 \$	14 841,7 \$	11 250,4 \$
Passifs financiers non courants ¹⁾	3 802,9 \$	3 637,9 \$	2 245,4 \$
Dividendes par action déclarés aux porteurs d'actions ordinaires de Groupe WSP Global Inc.	1,50 \$	1,50 \$	1,50 \$

¹⁾ Les passifs financiers sont constitués de la dette à long terme et des obligations locatives, à l'exclusion de leur partie courante.

En 2022, les produits des activités ordinaires et les produits des activités ordinaires nets ont augmenté respectivement de 16,1 % et de 13,8 % par rapport à 2021. La hausse des produits des activités ordinaires nets s'explique essentiellement par la croissance découlant des acquisitions de 8,2 % ainsi que par la croissance interne de 7,3 %. L'ensemble des secteurs à présenter ont enregistré une croissance interne, et celle-ci provient en majeure partie des États-Unis, du Royaume-Uni, du Canada et de l'Australie. En 2023 les produits des activités ordinaires et les produits des activités ordinaires nets ont augmenté respectivement de 21,0 % et de 21,7 % par rapport à 2022, les produits des activités ordinaires nets se situant dans l'extrémité supérieure de la fourchette prévisionnelle révisée de la direction pour l'exercice, qui va de 10,7 G\$ à 11,0 G\$. La hausse des produits des activités ordinaires nets découle essentiellement d'une saine croissance interne de 7,3 % dans l'ensemble des secteurs à présenter et d'une croissance découlant des acquisitions considérable de 12,3 %.

Le résultat net attribuable aux actionnaires et le résultat net par action attribuable aux actionnaires ont diminué de 2021 à 2022 en raison principalement de l'augmentation des charges de financement nettes, de la dotation aux amortissements, des coûts d'acquisition et d'intégration d'entreprises et des coûts de mise en place du système ERP, facteurs compensés en partie par la hausse du BAIIA ajusté. De 2022 à 2023, le résultat net attribuable aux actionnaires et le résultat net par action attribuable aux actionnaires ont augmenté, en raison surtout de la hausse du BAIIA ajusté, contrebalancée en partie par la dépréciation des actifs à long terme qui résulte des optimisations en cours dans le cadre de la stratégie immobilière de la Société visant à revoir son empreinte, à réaliser des synergies et à réduire les coûts.

Entre le 31 décembre 2021 et le 31 décembre 2022, le total des actifs et les passifs financiers non courants ont augmenté, du fait surtout des acquisitions d'entreprises. Entre le 31 décembre 2022 et le 31 décembre 2023, le total des actifs a augmenté du fait surtout des acquisitions d'entreprises et des soldes contractuels accrus, tandis que les passifs financiers non courants sont demeurés relativement stables.

12 GOUVERNANCE

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information (les « CPCI ») et ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision les CPCI pour fournir l'assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur est communiquée, particulièrement durant la période de préparation des rapports annuels;
- l'information qui doit être présentée dans les rapports annuels, les rapports intermédiaires ou les autres rapports que la Société dépose ou soumet en vertu de la législation en valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision l'efficacité des CPCI et, à la lumière de leur évaluation, ont conclu que la conception et le fonctionnement des CPCI de la Société étaient efficaces au 31 décembre 2023.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont la responsabilité d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») et ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision un CIIF d'après le cadre intégré de contrôle interne qui a été conçu par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre de 2013 du COSO »), pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont évalué ou fait évaluer sous leur supervision l'efficacité du CIIF et, à la lumière de leur évaluation, ont conclu que la conception et le fonctionnement du CIIF étaient efficaces au 31 décembre 2023.

En raison des limites inhérentes des CPCI et du CIIF, la direction ne s'attend pas à ce que les CPCI et le CIIF permettent de prévenir ou de détecter toutes les erreurs ou les anomalies intentionnelles résultant d'actes frauduleux.

Au cours de la période du 1^{er} octobre 2023 au 31 décembre 2023, il n'est survenu aucun changement touchant le CIIF de la Société qui a eu, ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'il a pu avoir, une incidence significative sur le CIIF de la Société.

Au cours du premier semestre de 2023, la plupart des activités canadiennes de la Société ont achevé la phase initiale de mise en place d'un nouveau système de planification des ressources de l'entreprise (le « système ERP »). La mise en place du système ERP n'a pas entraîné de changements importants dans les contrôles internes. La direction a utilisé des procédures appropriées pour s'assurer que des contrôles internes à l'égard de l'information financière étaient en place pendant et après la conversion. La Société surveille et évalue régulièrement ses CPCI et son CIIF afin de maintenir un solide environnement de contrôle. La direction a réitéré l'importance des contrôles internes et assuré une communication fréquente à tous les échelons dans l'ensemble de l'organisation.

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil a un rôle de surveillance à l'égard de l'information financière communiquée au public. De ce fait, le conseil de WSP a revu et approuvé, après recommandation par le comité d'audit de la Société, le présent rapport de gestion et les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 avant leur publication.

13 ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, des hypothèses et des estimations lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les estimations comptables critiques sont celles qui exigent que la direction élabore des hypothèses concernant des questions hautement incertaines au moment de l'estimation. Les estimations comptables critiques sont également celles qui auraient pu être formulées différemment ou qui sont raisonnablement susceptibles d'être modifiées, ce qui aurait une incidence significative sur la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Société.

Les estimations et les hypothèses font l'objet d'une évaluation continue et se fondent sur les tendances antérieures et sur d'autres facteurs, notamment les attentes quant aux événements futurs dont on estime la matérialisation probable dans des circonstances raisonnables. Les résultats réels seront différents des estimations établies, et ces différences pourraient être importantes.

Les principales estimations comptables de la Société sont présentées à la note 4, « Estimations comptables et jugements critiques », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

14 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES ENTRANT EN VIGUEUR EN 2023

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

En février 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 1 *Présentation des états financiers*, à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 *Porter des jugements sur l'importance relative* et à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent que les entités fournissent des informations sur les méthodes comptables significatives plutôt que sur les principales méthodes comptables, définissent ce qu'est une estimation comptable et clarifient la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Les modifications ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2023.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, qui limitent la portée de l'exclusion du champ d'application lors de la comptabilisation de l'impôt différé. Dans certaines circonstances, les entités ne sont pas tenues de comptabiliser l'impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif. Les modifications précisent que l'exemption ne s'applique pas aux transactions pour lesquelles des actifs et des passifs (donnant lieu à des différences temporaires équivalentes et compensatoires) sont comptabilisés, comme les contrats de location et les obligations au titre de la mise hors service, et que les entités sont tenues de comptabiliser l'impôt différé sur ces transactions. Les modifications ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2023 et n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications d'IAS 12)*, qui traite de l'impôt sur le résultat découlant d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée dans le but de mettre en œuvre les règles du modèle du Pilier Deux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE »). Les modifications

introduisent une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé découlant de la mise en œuvre des règles du modèle du Pilier Deux et des obligations d'information applicables aux entités touchées. La Société a adopté l'exception temporaire obligatoire le 1^{er} janvier 2023 et présente les obligations d'information applicables dans ses états financiers consolidés audités.

NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS RÉCENTES NON ENCORE EN VIGUEUR NI APPLIQUÉES

Se reporter à la note 3, « Développements en matière de méthodes comptables », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour plus de précisions.

15 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers de la Société comprennent la trésorerie, les créances clients et les autres créances. Ses passifs financiers, quant à eux, se composent des dettes d'exploitation et charges à payer, des dividendes à payer aux actionnaires, des obligations locatives et de la dette à long terme.

La Société a recours à des instruments financiers dérivés pour gérer son exposition aux fluctuations des cours du change. Elle ne détient ni n'utilise d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Pour une description des activités de couverture de la Société, se reporter à la note 13, « Instruments financiers », des états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Les instruments financiers de la Société l'exposent principalement au risque de change, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de taux d'intérêt. Se reporter à la rubrique 20, « Facteurs de risque », ainsi qu'à la note 13, « Instruments financiers » des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour une description de ces risques et de la manière dont ils sont gérés, ainsi que pour une description de la méthode de calcul des justes valeurs.

16 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société, telles qu'elles sont définies par les IFRS, se composent de ses entreprises communes, de ses coentreprises, de ses entreprises associées et de ses principaux dirigeants. Toute transaction importante avec ces parties liées est décrite à la note 29, « Transactions entre parties liées », des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

17 ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan, à l'exception de lettres de crédit.

18 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Société a conclu des engagements contractuels comportant des dates d'échéance différentes, principalement pour la dette à long terme et la location de locaux à bureaux et de matériel informatique. Le tableau qui suit présente sommairement les engagements contractuels à long terme non actualisés de la Société au 31 décembre 2023 :

(en millions de dollars)	2024	2025	2026 et par la suite	Total
Dette à long terme	743,7 \$	734,8 \$	2 380,2 \$	3 858,7 \$
Obligations locatives	319,5 \$	244,1 \$	598,9 \$	1 162,5 \$

La direction s'attend à ce que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation de la Société et les montants disponibles aux termes de ses facilités de crédit soient suffisants pour honorer tous ses engagements contractuels futurs.

19 ÉNONCÉS PROSPECTIFS

En plus de communiquer des données historiques, la Société peut formuler ou présenter, dans le présent rapport de gestion, des énoncés ou de l'information qui ne sont pas fondés sur des faits passés et peuvent être considérés comme étant de l'information prospective ou des énoncés prospectifs en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Ces énoncés ont trait à des événements futurs ou à un rendement futur et reflètent les attentes de la direction concernant, notamment, la croissance, les résultats d'exploitation, le rendement et les perspectives d'affaires de la Société, la réalisation de son plan d'action stratégique mondial 2022-2024 ou les tendances qui touchent son secteur d'activité.

Le présent rapport de gestion peut contenir des énoncés prospectifs. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « pouvoir », « devoir », « prévoir », « projeter », « anticiper », « croire », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer » ou d'autres termes semblables, employés au présent, au futur ou au conditionnel, y compris à la forme négative. Plus particulièrement, le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur éléments suivants : l'incidence des prises de commandes sur notre carnet de commandes et l'état du carnet de commandes dans nos différents secteurs à présenter; notre opinion selon laquelle nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, combinés à nos sources de financement disponibles à court terme, nous permettront de soutenir notre stratégie de croissance continue, nos besoins en fonds de roulement et nos dépenses d'investissement prévues; le niveau prévu des dividendes déclarés et payés sur les actions ordinaires de la Société. Ces énoncés prospectifs traduisent les opinions actuelles de la direction et sont fondés sur certaines hypothèses et certains facteurs exposés dans le présent rapport de gestion, hypothèses et facteurs qui, par leur nature, sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents. Bien que la Société considère que ces hypothèses et ces facteurs sont raisonnables, les événements ou les résultats pourraient différer fortement des résultats, des prévisions ou des conclusions prévus de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Les énoncés prospectifs de la Société sont fondés sur des postulats que cette dernière considérerait comme étant raisonnables à la date à laquelle les énoncés sont faits, y compris les hypothèses présentées dans le présent rapport de gestion et les postulats à propos de ce qui suit : la conjoncture économique et politique; l'état de l'économie mondiale et de l'économie dans les régions où la Société exerce des activités; l'état des marchés de capitaux et de crédit mondiaux et locaux, et l'accès à ces marchés; les taux d'intérêt; les besoins en fonds de roulement; le recouvrement de créances clients; l'obtention de nouveaux contrats par la Société; le type de contrats conclus par la Société; les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus; l'utilisation de la main-d'œuvre par la Société; la capacité de la Société d'attirer de nouveaux clients; la capacité de la Société de retenir ses clients, les changements dans l'exécution des contrats; la réalisation des projets; la concurrence; la capacité de la Société de réussir l'intégration des entreprises acquises; l'acquisition et l'intégration futures d'entreprises; la capacité de la Société de gérer la croissance; les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société; l'état actuel et futur du carnet de commandes de la Société; les ententes de partenariats en cours ou celles que la Société conclura; les immobilisations par les secteurs public et privé; les relations avec les fournisseurs et les sous-consultants; les relations avec la direction, les professionnels clés et les autres employés de

la Société; le maintien en vigueur d'assurances suffisantes; la gestion des risques environnementaux et sociaux et des risques en matière de santé et de sécurité; le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société; la conformité aux lois et aux règlements; les poursuites judiciaires futures; le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et d'information; le cadre réglementaire; la dépréciation du goodwill; la fluctuation des devises étrangères; les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie et l'état des régimes d'avantages sociaux de la Société. Si ces postulats ne se révèlent pas exacts, les résultats réels de la Société pourraient différer fortement de ceux qui sont décrits de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

Pour évaluer les énoncés prospectifs, les investisseurs doivent spécifiquement prendre en compte divers facteurs de risque qui, s'ils se matérialisent, pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent considérablement de ceux exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque comprennent, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque décrits aux sections suivantes de la rubrique 20, « Facteurs de risque » : « Risques et dangers pour la santé, l'environnement et la sécurité », « Non-conformité aux lois et aux règlements », « Technologies et sécurité de l'information », « Risques géopolitiques », « Professionnels qualifiés : disponibilité, rétention et bien-être », « Utilisation adéquate de la main-d'œuvre », « Activités internationales », « Concurrence dans le secteur », « Contrats pour services professionnels », « Conjoncture économique », « Contrats avec des instances gouvernementales », « Défis associés à la taille », « Croissance par voie d'acquisitions », « Intégration et gestion des acquisitions », « Poursuites actuelles et éventuelles », « Réputation », « Plafonds d'assurance », « Défis associés aux éclosions de maladies contagieuses », « Mécanismes de contrôle et présentation de l'information », « Exigences accrues et attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les enjeux ESG », « Risques liés à l'IA générative », « Changements climatiques et risques physiques et de transition connexes », « Impacts écologiques et sociaux des projets », « Partenariats », « Dépendance de la Société envers des fournisseurs et des sous-consultants », « Arrêts et conflits de travail », « Modifications du carnet de commandes », « Protection des droits de propriété intellectuelle », « Détérioration de la situation financière ou de la position nette de trésorerie », « Besoins en fonds de roulement », « Créances clients », « Hausse de l'endettement et mobilisation de capitaux », « Dépréciation des actifs à long terme », « Exposition aux monnaies étrangères », « Impôt sur le résultat » et « Obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies sous-capitalisés ». Les investisseurs devraient également prendre en considération les autres risques dont il est fait mention dans les rapports que la Société dépose de temps à autre auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières ou des commissions des valeurs mobilières, ou dans les autres documents qu'elle publie, et qui pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats indiqués de manière explicite ou implicite dans les énoncés prospectifs.

La Société tient à préciser que la liste des facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive. Les résultats et les événements réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles à cause des risques associés au secteur d'activité et à l'industrie de la Société de même qu'à l'économie mondiale et à cause des postulats avancés relativement à ces risques. Donc, rien ne garantit que les résultats réels seront conformes à ceux envisagés dans les énoncés prospectifs. Sauf dans la mesure prévue par les lois pertinentes, la Société n'est pas tenue d'actualiser ou de réviser publiquement un énoncé prospectif présenté dans les pages du présent rapport de gestion ou autrement, que ce soit à la lumière de nouveaux éléments d'information, de nouveaux faits ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent les attentes de la Société en date du rapport et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion doivent être lus à la lumière de la présente mise en garde. La Société peut également formuler verbalement des énoncés prospectifs à l'occasion. La Société recommande de lire les paragraphes précédents et les facteurs de risque énoncés à la rubrique 20, « Facteurs de risque » pour obtenir une description de certains facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats exprimés ou sous-entendus dans tout énoncé prospectif verbal. Les lecteurs ne doivent pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

20 FACTEURS DE RISQUE

La Société est assujettie à divers risques et incertitudes et subit l'influence d'un certain nombre de facteurs qui pourraient avoir d'importantes répercussions négatives sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation, ses perspectives ou la réalisation de son plan stratégique mondial 2022-2024. Ces risques devraient être pris en considération pour évaluer un investissement dans la Société et pourraient, entre autres, entraîner une baisse du cours des actions de la Société ou compromettre la capacité de la Société à déclarer ou à verser des dividendes sur ces dernières.

Cette section donne une description des risques que la direction considère comme étant les plus importants pour les activités de la Société. Ce n'est toutefois pas une liste exhaustive des risques potentiels auxquels la Société fait, ou pourrait faire face. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a actuellement pas connaissance ou qu'elle ne considère pas comme importants à l'heure actuelle pourraient survenir et nuire à ses activités, entraîner un repli du cours de l'action ou nuire à la capacité de la Société à déclarer ou à verser des dividendes sur les actions.

RISQUES LIÉS AUX ACTIVITÉS

Risques et dangers pour la santé, l'environnement et la sécurité

Les systèmes, processus et politiques de la Société en matière de santé, de sécurité, d'environnement et de qualité visent à réduire les risques pour les employés, sous-consultants et autres tiers. Cependant, les services et les activités à exécuter sur les chantiers peuvent placer les employés, les sous-consultants et autres dans des endroits difficiles d'accès ou éloignés, ce qui peut accroître les risques pour la santé et la sécurité du fait des dangers liés à l'équipement mobile lourd, au travail en hauteur, aux sources d'énergie, au travail près de l'eau et la stabilité du sol. Sur les chantiers de certains projets, la Société peut être responsable de la sécurité; elle a par conséquent l'obligation de mettre en œuvre des procédures de sécurité efficaces. Par suite des récentes acquisitions dans le secteur sciences de la terre et environnement, la Société a accru son exposition aux risques pour la santé et la sécurité sur les chantiers, principalement en raison de la nature des services rendus dans ce secteur qui comprennent souvent des activités à exécuter directement sur les chantiers. Le fait de ne pas mettre en œuvre ou suivre les procédures de sécurité appropriées pourrait entraîner des blessures, des maladies, des décès, des dommages à l'environnement ou des dommages aux biens de la Société ou de tiers.

Dans le cours normal de ses activités, les employés de la Société émettent fréquemment des jugements professionnels et des recommandations sur les conditions environnementales et techniques des chantiers pour les projets des clients de la Société. La Société peut être réputée responsable de ces jugements et recommandations professionnels si ceux-ci sont ultérieurement jugés inadéquats ou causent des blessures ou des dommages. Des conditions de travail non sécuritaires peuvent accroître le taux de rotation du personnel et augmenter les coûts de projet et d'exploitation, tout en ayant une incidence négative sur l'attribution de nouveaux contrats. La Société pourrait aussi être exposée à des coûts de sécurité importants afin de maintenir la sécurité de son personnel, à une responsabilité civile et/ou légale envers les employés et à une atteinte à la réputation à la suite de blessures ou de décès qui surviendraient parce que les politiques et les pratiques en matière de santé et de sécurité seraient inadéquates. La Société ne peut se protéger entièrement contre tous ces risques, et tous les risques ne sont pas par ailleurs assurables. La Société pourrait être déclarée responsable de dommages découlant d'événements pour lesquels elle ne peut obtenir d'assurance ou pour lesquels elle pourrait avoir choisi de ne pas s'assurer pour divers motifs.

La Société exerce ses activités dans toutes les régions du monde, travaillant dans des environnements et des zones géographiques difficiles à risque très élevé, qui présentent de nombreux risques, notamment des problèmes de sécurité, de troubles politiques, de stabilité du pays et divers degrés de risques médicaux pour le personnel, le tout combiné avec des cultures différentes, des exigences législatives régionales et des normes d'exploitation régionales. Les actes de terrorisme, y compris le terrorisme national, les menaces de conflits armés dans différentes régions dans lesquelles la Société exerce ses activités, ou autour de ces régions, pourraient limiter ou perturber les marchés et ses activités, y compris des perturbations résultant de l'évacuation du personnel, de l'annulation de contrats, ou de la perte d'employés, de sous-traitants ou d'actifs clés. De plus, la Société risque de devoir engager des coûts additionnels à l'égard de projets

dans le cadre desquels se sont produits des dommages à l'environnement ou des incidents concernant la santé et la sécurité, parce qu'il faudra plus de temps pour les réaliser ou parce que des blessures entraîneront des pertes de temps.

Non-conformité aux lois et aux règlements

La Société fait face à des risques liés au non-respect des lois, des règlements, des règles et autres exigences juridiques actuelles, nouvelles ou modifiées, mis en place par les gouvernements et autres autorités pertinentes, concernant notamment les restrictions commerciales, les sanctions, les contrôles des exportations, les fausses allégations, la protection des données classifiées, le lobbying ou autres activités similaires, la réglementation en valeurs mobilières, les lois antitrust, les lois entourant la confidentialité des données, les taxes et l'impôt, les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), les lois régissant les relations de travail, l'intelligence artificielle (« IA »), ainsi qu'à des risques liés à la corruption, à des agissements anticoncurrentiels, à des contributions politiques illicites, aux droits de la personne, y compris l'esclavage moderne, et à des manquements à l'éthique, qui pourraient avoir un effet nuisible important sur la Société. En particulier, le cadre réglementaire entourant les enjeux ESG évolue rapidement dans plusieurs territoires et il existe un degré important d'incertitude quant à la portée des exigences futures. Par conséquent, nous pourrions être tenus d'adapter rapidement nos processus de collecte de données et de certification, ce qui pourrait faire en sorte que la Société ne dispose pas de l'information nécessaire pour répondre aux exigences pertinentes en temps opportun.

Même si la Société a adopté des mesures de contrôle et mis en place des politiques visant à atténuer ces risques, incluant un programme anticorruption, ces mesures de contrôle et ces politiques ont des limites ou des restrictions inhérentes : elles sont notamment susceptibles à l'erreur humaine, elles peuvent être contournées intentionnellement ou devenir inadéquates si les conditions changent. De plus, la coordination des activités de la Société pour faire face aux divers cadres juridiques et réglementaires complexes dans lesquels elle évolue présente des défis importants. Les mesures de contrôle mises en place par la Société pourraient ne pas être suffisamment efficaces pour la protéger contre les conséquences des agissements par ses anciens ou nouveaux administrateurs, dirigeants, employés, conseillers, mandataires ou partenaires, ou contre la corruption touchant ses activités et des questions d'éthique. Par conséquent, des actes frauduleux, de la corruption ou d'autres actes imprudents ou criminels pourraient être commis et demeurer non détectés, ce qui occasionnerait une perte d'actifs ou une inexactitude dans les états financiers de la Société et ses documents d'information. En outre, des actes frauduleux, de la corruption, une contribution politique illicite, la non-conformité aux lois et règlements déjà en vigueur ou proposés, des agissements anticoncurrentiels ou la commission d'une infraction criminelle, d'actes malicieux ou d'actes d'inconduite par d'anciens ou nouveaux administrateurs, dirigeants, employés, conseillers, mandataires ou partenaires de la Société, y compris ceux des entreprises acquises par la Société, pourraient la rendre passible d'amendes et de pénalités, de sanctions civiles, criminelles et administratives et l'exposer à une incapacité à soumissionner pour des contrats gouvernementaux ou privés, ou à obtenir de tels contrats, ce qui pourrait réduire ses produits des activités ordinaires et ses profits et pourraient nuire considérablement aux activités, aux résultats d'exploitation, à la situation financière, à la réputation, à la marque, et à l'expansion de la Société et à sa capacité d'attirer et de retenir des employés et des clients, et pourraient avoir une incidence négative sur le cours des actions de la Société. L'imposition d'une sanction formelle par les autorités gouvernementales dans l'une ou l'autre de ces circonstances pourrait nécessiter la comptabilisation immédiate d'une charge en résultat et avoir une incidence négative sur les actifs, les passifs, les produits des activités ordinaires ou le goodwill de la Société.

Dans le cadre des relations d'affaires qu'elle entretient avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales dans chacun des pays où elle mène des activités, WSP doit se conformer à des lois et des règlements complexes qui régissent les marchés publics et visent à faire en sorte que les organisations du secteur public octroient et gèrent les contrats de manière transparente, compétitive, efficiente et non discriminatoire. La Société est en outre assujettie, dans certains pays où elle mène des activités, à des lois qui accordent aux autorités gouvernementales le pouvoir d'établir des mesures exceptionnelles afin que des sommes payées injustement à la suite de fraudes ou de manœuvres dolosives dans le cadre de l'adjudication, de l'attribution ou de la gestion de contrats publics puissent être récupérées. En lien avec un remboursement ou un règlement en vertu de telles mesures législatives, diverses conditions peuvent être imposées à la Société, et elle pourrait être tenue d'apporter certains changements à ses pratiques opérationnelles ce qui pourrait entraîner des coûts additionnels, en plus de compromettre sa capacité à saisir des occasions d'affaires.

Les services fournis par la Société sont également assujettis à de nombreux règlements et lois de protection de l'environnement complexes et stricts. Des amendes, des pénalités et d'autres sanctions importantes peuvent être imposées en cas de non-respect des lois et des règlements environnementaux. En outre, certaines lois environnementales prévoient des responsabilités solidaires strictes pour la remise en état à la suite du rejet de substances dangereuses, rendant ainsi une personne responsable de dommages environnementaux, sans égard à la négligence ou à la faute de cette personne. Ces lois et règlements peuvent exposer la Société à une responsabilité découlant de l'exercice d'activités ou de conditions causées par d'autres personnes et, dans certains cas, à l'égard d'actes de la Société qui étaient conformes à toutes les lois applicables au moment où ces actes ont été accomplis. Le non-respect des lois et des règlements environnementaux pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

En outre, une partie des services professionnels qu'offre la Société est directement ou indirectement liée à des lois et à des règlements. Des modifications à ces règlements pourraient avoir des répercussions plus importantes sur les activités de la Société que sur celles d'autres firmes de services professionnels. Par conséquent, des changements au nombre ou à la portée de ces lois et règlements pourraient réduire considérablement la taille de sa part de marché dans ce secteur d'activité et avoir des retombées négatives importantes sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Dans l'ensemble de ses activités mondiales et dans le cadre de ses activités de fusion et acquisition, la Société doit se conformer à de nombreuses lois et réglementations sur la confidentialité et la protection des données applicables dans plusieurs territoires, et conçues pour protéger le droit à la vie privée et les informations personnelles. Le paysage mondial de la protection des données évolue encore et la Société est tenue de gérer des obligations et des risques de conformité distincts dans divers pays et régions dans lesquels elle mène des activités. Les répercussions et les coûts liés à la conformité et à la protection du droit à la vie privée et des informations personnelles en fonction des particularités des diverses lois applicables continuent d'augmenter chaque année. Si elle n'est pas en mesure de protéger la vie privée et les informations personnelles conformément à ces lois, y compris le Règlement général sur la protection des données de l'Union européenne et du Royaume-Uni, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* du Canada (et toutes autres lois provinciales essentiellement similaires), la loi intitulée *California Consumer Privacy Act* dans sa version modifiée aux termes de la *California Privacy Rights Act*, la loi générale sur la protection des données personnelles du Brésil et les autres lois sur le droit à la vie privée qui voient le jour partout dans le monde, la Société serait passible d'importantes pénalités réglementaires, devrait répondre à des obligations juridiques et engager des coûts de réparation et verrait sa réputation entachée.

Technologies et sécurité de l'information

Pour bien fonctionner, assurer une prestation de services adéquate à ses clients et atteindre ses objectifs d'affaires, la Société compte beaucoup sur les technologies de l'information. Au moyen de ces technologies, la Société traite des renseignements exclusifs relatifs à ses activités, des renseignements sur les clients et des renseignements liés à des tiers, y compris des renseignements concernant ses activités de fusion et acquisition. Ces renseignements peuvent comprendre des renseignements exclusifs, sensibles, confidentiels et personnels limités à la nature des services professionnels qu'elle ou une tierce partie fournit, ainsi que des renseignements personnels relatifs aux employés.

La Société fait face à de nombreuses menaces à la sécurité qui évoluent constamment, sont de plus en plus sophistiquées et sont difficiles à détecter, et contre lesquelles il est de plus en plus difficile de se défendre avec succès. Ces menaces comprennent les cybermenaces provenant de pirates informatiques, de rançongiciels, de refus de service et d'autres formes d'attaques malveillantes, de pirates, d'organisations parrainées par l'État et d'espionnage industriel, d'hameçonnage et d'autres techniques de piratage psychologiques, d'atteintes à la sécurité physique ou électronique, de virus informatiques, d'accès non autorisé, d'inconduite de la part des employés, d'erreurs humaines ou d'erreurs technologiques, ou d'événements ou de perturbations similaires. De plus, l'IA est de plus en plus intégrée aux cyberattaques, par exemple avec la reconnaissance des systèmes et le piratage psychologique. Chacune de ces menaces pourrait causer des interruptions ou des retards de fonctionnement ainsi que la perte de données critiques, de même qu'exposer la Société, ses clients ou d'autres tiers à des responsabilités potentielles, à des litiges et à des mesures réglementaires, ainsi qu'à une perte de confiance par les clients, à la perte de clients actuels ou potentiels, à la perte de contrats gouvernementaux sensibles, à des dommages à la marque ou à la réputation, aux capacités en matière

d'information financière et à d'autres pertes financières. L'instabilité géopolitique actuelle a exacerbé ces menaces, ce qui pourrait accroître le risque et la fréquence des incidents de cybersécurité.

La Société s'appuie sur des mesures de sécurité et des contrôles techniques et organisationnels acceptés par l'industrie pour protéger ses systèmes d'information et de technologie de l'information; toutefois, rien ne garantit que nos efforts préviendront toutes les menaces à nos systèmes. La Société pourrait être tenue d'engager des ressources de plus en plus importantes et d'avoir recours à des mesures de sécurité supplémentaires afin de se prémunir contre les cybermenaces décrites plus haut.

La conformité aux normes de sécurité de l'information comme NIST, DFAR et ISO27001, entre autres choses, augmentent les exigences pour soumissionner pour des projets. L'incapacité de respecter ces exigences limiterait notre capacité de saisir certaines occasions d'affaires. De plus, la Société fournit des services qui peuvent être très sensibles ou qui peuvent être liés à des questions critiques de sécurité nationale; si une faille de sécurité devait se produire, notre capacité à obtenir des contrats gouvernementaux à l'avenir pourrait être gravement limitée. Les précautions que prend la Société pour prévenir et détecter ces activités pourraient ne pas être efficaces et la Société pourrait faire face à des pertes ou à des risques inconnus importants.

Les activités de la Société pourraient être interrompues ou retardées si la Société n'est pas en mesure de maintenir de façon continue et adéquate ses technologies de l'information, d'adapter et d'ajouter des logiciels et du matériel, de mettre à niveau efficacement ses systèmes et son infrastructure de réseau, de maintenir en poste le personnel clé des technologies de l'information et de prendre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité et la protection de ses systèmes. Les plans de continuité des activités existants pourraient ne pas être suffisants pour permettre à la Société de se remettre de perturbations importantes des technologies de l'information.

La capacité de la Société d'atteindre ses objectifs et de réaliser son plan stratégique dépend de sa capacité à transformer l'organisation au fur et à mesure qu'elle développe sa nouvelle plateforme de planification des ressources, tout en maintenant un niveau de service à la clientèle approprié et en assurant sa rentabilité. L'incapacité d'examiner adéquatement les changements critiques au sein des activités avant et pendant la mise en œuvre et le déploiement de systèmes technologiques clés ou l'incapacité d'harmoniser les attentes des clients avec les engagements envers les clients et les capacités d'exploitation de la Société pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

La Société s'appuie sur des logiciels et des services de tiers dans le cadre de la prestation de services professionnels à ses clients, comme la gestion de la conception, de la collaboration et des projets, ainsi que pour soutenir ses systèmes d'information comptable et financière. Bien que la Société sélectionne soigneusement les fournisseurs tiers, elle ne contrôle pas leurs actions. Tout service technologique fourni par un tiers, y compris par un sous-traitant, un partenaire commercial ou un fournisseur, peut être sujet à des pannes, à des interruptions des services d'information ou de communication, à une incapacité de traiter les volumes actuels ou des volumes plus importants, à des cyberattaques, ainsi qu'à des violations de la sécurité et des données. De tels risques pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités de la Société et sur sa capacité à fournir des services à ses clients. De plus, la Société peut engager des frais supplémentaires pour corriger des erreurs ou des défaillances de tiers.

Les employés de la Société disposent de systèmes et d'infrastructures qui facilitent le télétravail sécurisé, y compris depuis leur lieu de résidence, les espaces publics et les sites détenus ou gérés par des tiers et des clients. Cependant, ces emplacements peuvent ne pas avoir le même niveau de contrôles de sécurité physique que les bureaux de la Société, ce qui augmente le risque d'un événement de sécurité physique, comme le vol d'appareils, qui pourrait perturber les activités.

Les services numériques de la Société sont en constante évolution et utilisent de plus en plus les technologies émergentes comme l'infonuagique, l'apprentissage machine et l'IA, notamment l'IA générative. Ces technologies comportent des risques supplémentaires, comme le risque de perte de données, d'hallucination (l'IA fournit involontairement de faux renseignements) ou de violation involontaire de la propriété intellectuelle. De plus, nos prestations de services aux clients utilisent de plus en plus des technologies innovantes telles que les bâtiments intelligents et la robotique automatisée, qui nécessitent des investissements pour en protéger l'utilisation. Tout incident de cybersécurité de ces technologies ou de ces systèmes peut exposer la Société et ses clients à des coûts de réparation et des frais de litige.

La Société traite les renseignements personnels de ses employés et des clients et autres tiers avec lesquels elle traite. Si une atteinte à la sécurité des données devait compromettre ces renseignements, la Société pourrait être exposée à des amendes réglementaires, à des atteintes à sa réputation et à des coûts financiers associés à la correction. Si, dans le cadre d'une telle violation, des lacunes sont relevées dans le programme de gouvernance de la Société en matière de protection des renseignements personnels et de l'information, la situation financière et la réputation de la Société pourraient en pâtir.

En outre, il devient de plus en plus difficile de souscrire une assurance en matière de cybersécurité et de protection des renseignements personnels et il est peu probable qu'elle couvre toutes les pertes liées à la cybersécurité ou à la protection des renseignements personnels. L'assurance disponible pourrait ne pas indemniser entièrement la Société pour tous les dommages qu'elle pourrait subir, y compris l'atteinte à sa réputation. Ces risques, s'ils se matérialisent, pourraient avoir une incidence défavorable significative sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Risques géopolitiques

La Société est exposée à divers risques géopolitiques puisqu'elle exerce ses activités partout dans le monde, dans une économie mondiale de plus en plus interconnectée. En outre, le paysage géopolitique devient de plus en plus complexe, car le monde est confronté à un nombre croissant de crises et de tensions entre des nations et des alliances concurrentes. La Société a une clientèle géographiquement dispersée qu'elle dessert grâce à une présence locale et par l'intermédiaire d'un réseau mondial. L'escalade des conflits et des troubles peut affecter des régions particulières et peut également avoir de graves répercussions dans d'autres parties du monde. Par conséquent, la Société pourrait être touchée de façon défavorable par la croissance des incertitudes liées aux conditions politiques, économiques, militaires ou sociales découlant de tensions politiques, de crises et de conflits nationaux ou internationaux.

L'incidence éventuelle sur la Société dépend de l'étendue et de l'ampleur des enjeux et des conflits géopolitiques au fur et à mesure qu'ils se matérialisent et peuvent inclure des conséquences telles que des retards ou des annulations de contrats, des changements dans les pratiques réglementaires, un effet sur les tarifs et les taxes, des restrictions de mobilité mondiales, des restrictions de la capacité de passation de contrats, des ralentissements de la productivité, une incapacité à réaliser des projets dans la région affectée, une détérioration des économies locales et mondiales, et des conséquences sur la santé, la sécurité et le bien-être des employés.

Le conflit armé en cours entre l'Ukraine et la Russie continue d'exercer un effet important sur l'économie mondiale et a des répercussions sérieuses dans certaines régions. Même si les pénuries de certains matériaux dans le secteur de la construction ont forcé le report ou l'annulation de certains projets, la Société a subi des effets limités jusqu'à présent et continue de surveiller de près ce conflit et d'ajuster ses activités et ses pratiques afin de minimiser les conséquences éventuelles.

Le conflit entre Israël et le Hamas, qui s'est subitement aggravé au début d'octobre 2023, a eu des répercussions sur nos activités et nos employés dans la région touchée. Le conflit devrait continuer en 2024 et, bien que nos activités se poursuivent et que nos bureaux situés dans des zones à faible risque demeurent ouverts, il n'existe aucune certitude quant à la continuité de nos activités dans la région si le conflit continue de s'intensifier. Ce conflit amplifie également les risques géopolitiques globaux au Moyen-Orient de même que les tensions diplomatiques entre les puissances mondiales.

La Société a mis en place une équipe de gestion de crise afin de surveiller étroitement le conflit et d'atténuer toute incidence sur nos employés et nos activités. Toutefois, si les conflits entre Israël et le Hamas et entre l'Ukraine et la Russie devaient se poursuivre pendant une longue période ou s'intensifier avec la participation active d'autres pays intéressés, la Société pourrait subir une incidence défavorable significative du fait des répercussions accrues sur ses employés, son exploitation et ses activités.

La Société est également exposée aux risques liés à la montée des tensions politiques internes dans certains pays où des élections importantes sont en cours. La nature volatile, incertaine et imprévisible des facteurs externes liés aux risques géopolitiques ne peut être aisément gérée. La Société a établi un processus et des plans de continuité des activités pour évaluer et surveiller les conditions régionales et a défini des politiques et des contrôles appropriés pour s'engager dans des travaux qui correspondent à ses niveaux de tolérance au risque. Toutefois, ces conditions peuvent changer au fil du temps et rendre potentiellement ces contrôles inefficaces. Si la Société ne s'adapte pas avec succès et en temps opportun à ces

facteurs ou ne met pas en œuvre les mesures d'atténuation appropriées, sa main-d'œuvre, ses activités et ses résultats d'exploitation pourraient subir des répercussions importantes.

Professionnels qualifiés : disponibilité, rétention et bien-être

Dans les domaines où la Société exerce ses activités, il règne une forte concurrence pour du personnel technique et du personnel de gestion qualifiés. Le succès de la Société est en partie tributaire de sa capacité à recruter et à maintenir en poste des ingénieurs, des scientifiques, des planificateurs et des experts techniques qualifiés et d'autres professionnels compétents, ainsi qu'à établir et à exécuter un plan de relève efficace. Au fil des ans, une importante pénurie d'ingénieurs et d'autres professionnels œuvrant dans notre secteur s'est installée dans certains marchés, ce qui a entraîné une pression continue à la hausse sur les régimes de rémunération des professionnels et a donné lieu à des taux de roulement élevés et, du coup, accru la pression sur la rétention du personnel. Aujourd'hui, la concurrence dans le secteur est largement liée à la recherche de talents. Compte tenu des tendances à plus long terme du secteur, y compris les données démographiques, la rareté des talents par rapport à la demande et le rythme des progrès technologiques, la Société s'attend à ce que ce risque demeure important pour l'entreprise. Rien ne garantit que la Société saura intéresser, embaucher et retenir un nombre suffisant de dirigeants, d'ingénieurs et de professionnels qualifiés pour continuer à maintenir et à faire croître son entreprise. De plus, certains membres du personnel de la Société détiennent des autorisations gouvernementales dans certaines régions, qui peuvent être nécessaires pour travailler sur des projets gouvernementaux spécifiques. Si la Société devait perdre une partie ou la totalité de ce personnel, ce personnel pourrait être difficile à remplacer. La perte des services ou l'incapacité à recruter du personnel technique et de direction qualifié possédant lesdites autorisations gouvernementales pourrait limiter la capacité de la Société à mener à bien des projets existants ou à soutenir la concurrence pour de nouveaux projets nécessitant de telles autorisations.

Lorsque la Société n'est pas en mesure de retenir du personnel clé ou lorsque celui-ci prend sa retraite ou quitte la Société, les rôles et responsabilités de ces employés doivent être comblés, ce qui exige que la Société consacre du temps et des ressources au repérage, à l'embauche et à l'intégration de nouveaux employés. Si le plan de relève de la Société n'arrive pas à cerner les personnes à haut potentiel ou à assurer le perfectionnement de ces personnes clés, nous pourrions ne pas être en mesure de remplacer les membres clés qui prennent leur retraite ou quittent la Société et nous pourrions devoir consacrer beaucoup de temps et de ressources au recrutement ou à la formation de nouveaux employés. L'incapacité d'intéresser, d'embaucher et de maintenir en poste un nombre suffisant de gestionnaires, d'ingénieurs et d'autres professionnels qualifiés, ainsi qu'à établir et à exécuter un plan de relève efficace, pourrait restreindre la capacité de la Société à mener à terme ses projets en cours et à obtenir de nouveaux projets, ce qui pourrait nuire à la capacité de la Société à soutenir et à augmenter les produits de ses activités ordinaires et ses résultats futurs.

De plus, la Société s'efforce de protéger, de soutenir et de promouvoir le bien-être de ses employés par le biais de pratiques en milieu de travail et de programmes de bien-être. L'incapacité d'atteindre ces objectifs pourrait entraîner une détérioration de l'équilibre travail-vie personnelle, une réduction de la productivité, une détérioration de la santé mentale et physique de la main-d'œuvre, une augmentation de l'absentéisme, des départs volontaires, des incidents et des accidents de travail. Cette situation pourrait avoir une incidence sur la prestation de nos services professionnels et, par conséquent, sur les objectifs commerciaux et la situation financière de la Société.

Au cours des dernières années, alors que l'attention portée aux problèmes d'iniquité sociétale et d'injustice raciale a augmenté à l'échelle mondiale, la Société a poursuivi des efforts en matière d'engagement sur les questions de l'inclusion, de l'équité et de la diversité. La Société s'engage à promouvoir une culture qui responsabilise ses employés grâce à un environnement de travail où l'inclusion, l'équité et la diversité sont à la fois attendues et valorisées. Entre autres choses, la Société a fixé dans son plan d'action stratégique mondial 2022-2024 une cible d'augmentation annuelle de 5 % de la représentation des femmes et des groupes sous-représentés. L'incapacité d'atteindre nos objectifs visant à favoriser une culture inclusive, équitable, diversifiée et non discriminatoire, y compris nos objectifs visant à accroître la représentation des femmes et des groupes sous-représentés, pourrait avoir une incidence sur nos objectifs de perfectionnement de la main-d'œuvre, nos efforts de rétention, notre capacité d'atteindre nos objectifs commerciaux, notre réputation et avoir une incidence défavorable sur nos activités et notre succès futur. Bien que la Société ait établi des normes d'inclusion, d'équité et de diversité qui doivent être respectées par ses employés dans la conduite de leurs affaires, la Société demeure exposée au risque d'inconduite, de non-conformité ou d'autres comportements inappropriés de la part de ses employés, représentants ou partenaires.

Utilisation adéquate de la main-d'œuvre

Les coûts de prestation de services, notamment en ce qui a trait au degré d'utilisation de la main-d'œuvre, ont une incidence sur la rentabilité de la Société. La proportion dans laquelle la Société emploie sa main-d'œuvre dépend d'un certain nombre de facteurs, dont les suivants :

- sa capacité à affecter des employés en fin de projet à de nouveaux mandats et à recruter et à intégrer de nouveaux employés en temps opportun, y compris ceux provenant d'entités nouvellement acquises;
- sa capacité à anticiper la demande pour ses services et à maintenir des effectifs adéquats dans chacune des régions où elle est présente;
- sa capacité à planifier adéquatement la relève pour s'assurer que les rôles de leadership, les postes critiques et les capacités techniques sont correctement maintenus, développés et préparés en temps opportun pour poursuivre les objectifs commerciaux de la Société et sa croissance future;
- sa capacité à gérer les départs naturels; la nécessité de consacrer du temps et des ressources à la formation du personnel, à la recherche de clients, au perfectionnement professionnel et aux autres activités non facturables;
- sa capacité à apparier les compétences des employés aux besoins du marché;
- sa capacité à adapter sa structure organisationnelle pour soutenir ses clients et répondre à leurs besoins tout en optimisant ses ressources pour atteindre ses marges cibles.

Une utilisation inadéquate de la main-d'œuvre par la Société pourrait influencer sur l'érosion des effectifs, la sécurité et l'exécution du projet, ce qui pourrait entraîner une baisse de la rentabilité future.

Activités internationales

La Société mène des activités à l'échelle internationale, ce qui l'expose à divers risques, notamment :

- les risques liés à la conjoncture et à l'instabilité sociales, politiques et économiques générales dans un ou plusieurs marchés et dans le monde, notamment des récessions, des changements ou des troubles politiques et d'autres crises économiques dans un ou plusieurs des marchés où elle mène des activités;
- les risques liés à l'obligation de respecter un large éventail de lois, règlements et politiques locaux, nationaux et internationaux et aux modifications aux lois, aux cadres et aux pratiques réglementaires qui pourraient avoir des effets négatifs;
- les changements de législation, de réglementation et de politiques commerciales adoptés par des gouvernements locaux pouvant avoir une incidence sur le marché visé par les services de la Société, y compris les sanctions internationales applicables;
- les hostilités, l'agitation civile, les cas de force majeure, les guerres, le terrorisme interne et d'autres formes de conflits armés à l'échelle internationale;
- les risques liés à la difficulté ou aux frais pour faire respecter les droits contractuels à cause de l'absence de système judiciaire ou d'autres facteurs dans certains territoires;
- les difficultés et les coûts de la dotation en personnel et de la gestion d'établissements situés dans de nombreux pays et les changements de conditions de travail;
- les difficultés, les retards et les frais subis ou encourus relativement aux mouvements de personnel et aux contacts des employés avec les autorités des douanes et de l'immigration de divers pays;
- un risque accru de créances irrécouvrables et de cycles de recouvrement plus longs;
- les fluctuations des cours du change;
- les changements touchant les pratiques réglementaires, des tarifs et les taxes;
- les restrictions imposées par certains pays en matière de propriété étrangère, ou le risque que de telles restrictions soient imposées ou accrues à l'avenir;
- les structures fiscales multiples qui peuvent même se chevaucher;
- un contrôle des changes, d'autres réductions en matière de financement et des limites ou restrictions sur la capacité de la Société de rapatrier des espèces, des fonds ou des capitaux investis ou détenus dans certains territoires où la Société mène des activités;
- des défis d'ordre culturel, logistique et communicationnel.

Concurrence dans le secteur

Dans un secteur axé sur les personnes, la Société évolue dans des marchés hautement concurrentiels et a de nombreux concurrents pour chacun de ses services. La taille et les spécificités des concurrents varient grandement en fonction du type de services qu'ils offrent, de leur emplacement géographique et de leur secteur d'activité. Certains des concurrents de la Société sont en exploitation depuis plus longtemps qu'elle, leur marque jouit d'une plus grande notoriété, leur clientèle est plus importante, et ils ont atteint une pénétration de marché considérablement plus large dans certains des domaines ou régions où la Société leur livre concurrence.

En outre, certains concurrents de la Société peuvent allouer beaucoup plus de ressources financières ou de commercialisation à des processus d'appel d'offres particuliers ou bénéficier d'une plus grande flexibilité financière que la Société sur certains marchés ou ils peuvent être disposés à prendre des risques plus importants ou à accepter des modalités que la Société peut ne pas juger acceptables. D'autres concurrents sont plus petits et peuvent être plus spécialisés et concentrer leurs ressources sur des domaines d'expertise particuliers.

De plus, les aspects techniques et professionnels de certains services offerts de la Société ne nécessitent généralement pas de dépenses d'investissement initiales importantes et constituent des obstacles limités à la concurrence. Les concurrents de la Société peuvent également consolider ou établir des relations d'équipe ou d'autres relations entre eux ou avec des tiers pour accroître leur capacité à répondre aux besoins des clients.

Devant l'extrême rapidité du développement technologique, la Société doit continuer d'anticiper les changements qui ne manqueront pas de survenir dans les besoins de sa clientèle et, pour ce faire, elle doit adapter ses services de manière à maintenir et à améliorer son avantage concurrentiel. Si la Société cessait d'innover et de tirer profit des avancées technologiques, sa capacité à retenir ses clients existants de même qu'à en attirer de nouveaux pourrait être compromise.

De plus, les pressions concurrentielles pourraient faire en sorte que la Société obtienne un nombre d'appels d'offres moins élevé que prévu, ce qui, s'il est important, pourrait avoir une incidence défavorable sur sa rentabilité. Par ailleurs, nous pourrions ne pas être en mesure de remporter certains contrats en raison des politiques gouvernementales existantes visant à promouvoir les entreprises locales et les entrepreneurs minoritaires sous-représentés.

Cette vive concurrence peut entraîner notre incapacité à remporter des soumissions pour des projets futurs, une pression accrue sur les marges et une diminution des produits des activités ordinaires, de la rentabilité et des parts de marché qui, si elles sont importantes, pourraient avoir d'importantes répercussions sur les activités de la Société, sur sa réputation, sur sa situation financière et sur ses résultats d'exploitation.

Contrats pour services professionnels

La majeure partie des produits des activités ordinaires de la Société est tirée de contrats à forfait, de contrats en régie à prix plafond et de contrats à taux fixe couvrant temps et frais de matériel. En vertu de contrats à forfait, la Société convient d'exécuter la totalité ou une partie précise des travaux faisant l'objet du contrat moyennant une rémunération fixe qui pourraient exposer la Société à un risque de dépassement des coûts plus important. Les contrats à forfait, les contrats en régie à prix plafond et les contrats à taux fixe couvrant temps et frais de matériel peuvent être établis en partie sur des concepts partiels ou incomplets, des estimations de coût et d'échéancier basées sur un certain nombre d'hypothèses, y compris celles concernant la conjoncture économique future (y compris l'inflation et les taux d'intérêt), les prix des marchandises et autres matériaux (y compris les coûts de construction) et la disponibilité de la main-d'œuvre, de l'équipement et des matériaux et toutes autres exigences. Si ces postulats ne se révèlent pas exacts ou si des changements imprévus surviennent, des dépassements de coûts pourraient survenir et la Société pourrait subir une réduction de ses bénéfices ou, dans certains cas, une perte pour ce projet.

Une augmentation du volume de contrats à forfait, de contrats en régie à prix plafond et de contrats à taux fixe couvrant temps et frais de matériel ou de l'envergure de ces contrats ferait en sorte d'accroître l'exposition de la Société à ces risques et, si le projet est important ou si un ou plusieurs problèmes ont une incidence sur plusieurs projets, les dépassements de coûts pourraient avoir un effet négatif important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

De plus, la Société mène à l'occasion des projets d'ingénierie-approvisionnement-construction (« IAC ») en partenariat avec des entrepreneurs en construction. Dans le cadre de ces projets, la Société peut être tenue d'assumer non seulement les risques liés à l'ingénierie, mais également certains risques liés à l'approvisionnement et à la construction, hormis certains risques qui pourraient être assumés par le client aux termes du contrat. Toute perte subie dans le cadre des projets d'IAC pourrait avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

La Société peut avoir des demandes de paiement en suspens faites à ses clients pour des travaux qui ont été exécutés en surplus des contrats originaux. En règle générale, la Société ne peut garantir que ces demandes seront approuvées par ses clients, même en partie. Si ces demandes ne sont pas approuvées, les produits des activités ordinaires de la Société pourraient être réduits au cours de périodes ultérieures ou un litige (incluant des poursuites judiciaires) pourrait survenir, ce qui serait nuisible à la Société.

En outre, dans certains cas, la Société pourrait garantir à un client que son projet sera terminé au plus tard à une certaine date. Dans pareil cas, la Société pourrait devoir engager des coûts supplémentaires advenant le cas où le projet ne serait pas géré efficacement ou terminé à la date prévue pour quelque raison que ce soit. Tout projet qui n'est pas terminé à temps réduit d'autant sa rentabilité : le personnel qui doit continuer à travailler plus longtemps que prévu sur le projet en question ne peut se consacrer à la recherche ni à la réalisation de nouveaux ou d'autres projets. En outre, les dépassements de coûts ou les retards risquent d'engendrer de l'insatisfaction de la part du client et des poursuites judiciaires, ce qui peut s'avérer coûteux et nuire à la réputation de la Société. Les produits tirés d'un projet pourraient aussi être réduits si la Société devait payer des dommages-intérêts en vertu de dispositions prévoyant le versement d'une indemnité. Ces dommages-intérêts pourraient être considérables et être calculés sur une base journalière.

De plus, certains processus d'appel d'offres sont intrinsèquement contraignants et rigides, ce qui limite la capacité du soumissionnaire à négocier certaines modalités et conditions contractuelles. Ces types de contrats pourraient éventuellement exposer la Société à des risques ou à des coûts supplémentaires importants, y compris rendre difficile tout ajustement des prix dans un contexte hautement inflationniste, ce qui pourrait entraîner des marges plus faibles et avoir une incidence défavorable sur la rentabilité de ses projets.

Conjoncture économique

La demande pour les services de la Société pourrait être touchée par des facteurs économiques ou des événements. Les marchés mondiaux et locaux de capitaux et de crédit et les économies à l'échelle mondiale et locale peuvent traverser des périodes de grande incertitude caractérisées par la faillite, l'échec, l'effondrement de transactions dans un ou plusieurs secteurs de marché, notamment d'institutions financières, et exiger une intervention massive de gouvernements et d'organisations internationales. Les conditions économiques dans l'un ou l'autre des marchés où la Société mène des activités peuvent faiblir et rester moroses ou s'aggraver. En outre, de nombreux gouvernements ont eu recours ou continuent d'avoir recours à d'importantes mesures de relance budgétaire en vue d'éviter les récessions, et ils sont maintenant aux prises avec d'énormes dettes et déficits qui continuent de s'aggraver et qui pourraient les obliger notamment à comprimer les dépenses et à augmenter les impôts et les taxes. Ces conditions pourraient influencer sur la demande des entités publiques et privées pour les services de la Société ou sur ce qu'il nous en coûte pour faire des affaires. La demande pour les services de la Société pourrait aussi être vulnérable aux réductions de dépenses dans le secteur privé résultant d'un ralentissement économique soudain ou de changements dans le prix des marchandises, par exemple le pétrole, le gaz naturel ou les métaux, ce qui inciterait les clients à reporter, à réduire ou à annuler leurs projets en cours ou planifiés, dans certains cas avec un court préavis ou sans préavis. L'une ou l'autre de ces situations pourrait nuire à la demande pour les services de la Société, ce qui risquerait d'avoir des incidences négatives sur la Société, ses activités commerciales, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

En outre, les fluctuations des devises et des taux d'intérêt, la volatilité des marchés financiers ou les perturbations du marché du crédit pourraient limiter l'accès de la Société aux capitaux et nuire à la capacité de ses clients de financer leurs activités à des conditions acceptables. Si le rendement opérationnel et financier des clients de la Société devait se détériorer, ou si ceux-ci se trouvaient incapables de respecter leurs échéanciers de paiements ou d'obtenir du crédit,

ils pourraient être dans l'impossibilité de payer la Société. Le défaut de paiement de clients de la Société pourrait avoir une incidence défavorable sur son carnet de commandes, ses résultats et ses flux de trésorerie.

Enfin, la hausse de l'inflation, des taux d'intérêt et des coûts de construction pourrait réduire la demande pour les services de la Société dans les marchés où elle exerce ou exercera ultérieurement des activités. La Société est également exposée au risque d'inflation croissante relativement aux contrats à forfait. De plus, si elle venait à étendre ses activités dans des marchés ou des secteurs géographiques où les contrats à forfait sont plus prévalents, l'inflation pourrait avoir des répercussions plus marquées sur ses résultats d'exploitation. L'incidence de l'inflation pourrait également soumettre la Société à d'importantes pressions sur les coûts, y compris l'augmentation des coûts d'emprunt, ou entraîner une diminution de la liquidité des marchés financiers.

Contrats avec des instances gouvernementales

La demande pour les services de la Société est liée au niveau de financement gouvernemental affecté à la reconstruction, à l'amélioration et à l'expansion des systèmes d'infrastructure. La Société tire une partie importante de ses produits des activités ordinaires de projets gouvernementaux ou financés par les gouvernements, et elle prévoit continuer de le faire. Des changements importants sur le plan du financement gouvernemental, l'incidence à court et à long terme de la pandémie de COVID-19 (y compris les futures contraintes budgétaires, les inquiétudes suscitées par les déficits, l'inflation et une récession), les crises économiques, les priorités politiques changeantes, les changements de gouvernement ou le report de projets causés par des impasses politiques peuvent avoir des retombées négatives sur les activités, les perspectives, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Le succès et l'expansion des activités de la Société sont en partie tributaires du financement continu des programmes gouvernementaux et de la capacité de la Société à participer à ces programmes. Toutefois, les gouvernements pourraient ne pas disposer de ressources suffisantes pour financer ces programmes ou décider de ne pas les financer pour diverses raisons politiques.

La plupart des contrats gouvernementaux sont attribués dans le cadre d'un processus concurrentiel rigoureux, ce qui peut faire en sorte que la Société soit confrontée à d'importantes pressions supplémentaires sur les prix, à des incertitudes et à des coûts supplémentaires. Ainsi :

- Dans la plupart des régions, les contrats avec les gouvernements sont fondés sur des fondements réglementaires et législatifs stricts. Le non-respect de ces exigences réglementaires par la Société peut entraîner la résiliation de contrats, la suspension ou l'exclusion de futurs projets gouvernementaux ou d'autres sanctions, y compris l'imposition de pénalités ou d'amendes.
- Les contrats avec les gouvernements sont généralement assujettis à une reconduction ou à un renouvellement après une période établie et, en conséquence, la Société ne peut être sûre qu'elle continuera à fournir des services aux termes de ces contrats au cours des périodes à venir. Les procédures d'approbation budgétaire gouvernementale ont lieu chaque année, ce qui peut donner lieu à un financement partiel du contrat lorsque l'exécution du contrat devrait prendre plus d'un an. De plus, ces processus budgétaires peuvent également entraîner le retrait du financement lorsque des contrats pluriannuels ont été partiellement financés au début de la mise en œuvre.
- Les organismes gouvernementaux peuvent généralement mettre fin à ces contrats à leur gré ou rendre la Société inadmissible à conclure des contrats avec eux. La Société pourrait devoir engager des frais relativement à la résiliation de ces contrats en plus de subir la perte de projets.
- Dans certains marchés, les contrats avec les instances gouvernementales sont assujettis à des règlements stricts et à la vérification des frais réels engagés. Ces vérifications peuvent mener à la détermination qu'un règlement a été enfreint ou que des ajustements doivent être apportés au montant des coûts contractuels remboursables par les instances et au montant des frais généraux alloués par celles-ci. Par conséquent, il pourrait y avoir un ajustement à la baisse des produits des activités ordinaires de la Société si les coûts déjà constatés excèdent les droits contractuels, tels qu'ils ont été audités par l'organisme gouvernemental concerné.

Notre incapacité à obtenir de nouveaux contrats ou à obtenir des travaux supplémentaires dans le cadre de contrats existants pourrait avoir un effet négatif important sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Dans le cadre des relations d'affaires qu'elle entretient avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales dans chacun des pays où elle mène des activités, WSP doit se conformer à des lois et des règlements complexes qui régissent les marchés publics et visent à faire en sorte que les organisations du secteur public octroient et gèrent les contrats de manière transparente, compétitive, efficiente et non discriminatoire. Ces règles peuvent également imposer, entre autres choses, des mécanismes de vérification et des obligations de déclaration, ainsi qu'une réponse aux préoccupations de sécurité nationale. WSP peut faire l'objet d'audits et d'enquêtes par des ministères et organismes gouvernementaux en ce qui a trait au respect de ces règles. Le non-respect de ces exigences pourrait entraîner des pénalités et des sanctions pour la Société, y compris la résiliation de contrats, la suspension de paiements, la suspension ou la radiation de l'exercice d'activités auprès du gouvernement et des amendes. WSP peut aussi être dans l'obligation, dans certains pays, d'obtenir des autorisations ou des attestations afin de conclure des contrats avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales, autorisations et attestations qui peuvent être révoquées dans diverses circonstances, entre autres au gré d'une autorité gouvernementale ou si la Société ou ses entreprises affiliées, ses administrateurs ou ses dirigeants sont trouvés coupables d'une infraction. Le non-respect de ces lois et règlements par la Société ou la commission par la Société, ses dirigeants, employés ou mandataires d'une infraction ou d'une inconduite prévue par ces règles pourraient rendre la Société passible d'une déclaration d'inhabileté à passer des contrats avec un organisme public ou dans certains pays, obligatoire ou discrétionnaire, permanente ou temporaire, et l'exposer à la résiliation de certains contrats gouvernementaux ainsi qu'à des amendes, des pénalités et d'autres sanctions. Advenant une déclaration de culpabilité à l'égard d'une infraction, la Société pourrait se voir refuser le droit de participer aux contrats avec des organisations, des entreprises et des agences gouvernementales pour de longues périodes. Une telle déclaration de culpabilité pourrait également porter atteinte à sa réputation. L'inadmissibilité de la Société à conclure des contrats avec les organismes publics, une condamnation à la suite de certaines infractions ou l'imposition d'amendes formelles à l'égard de telles infractions dans l'un ou l'autre des pays où elle exploite une entreprise ou exerce ses activités pourraient l'empêcher de présenter des soumissions relatives à des contrats publics ou en sous-traitance dans ce territoire ou ailleurs, et tous ces facteurs pourraient avoir une incidence négative sur les activités de la Société, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Défis associés à la taille

La Société a connu une croissance considérable au cours des dernières années. Au 31 décembre 2023, elle comptait environ 66 500 employés à l'échelle mondiale. La Société doit communiquer, surveiller et gérer efficacement sa culture, ses valeurs, ses normes, ses contrôles internes et ses politiques à l'échelle de cette organisation élargie. La Société pourrait ne pas être en mesure de réaliser ses objectifs stratégiques si elle ne parvenait pas à surmonter les défis liés à la diversité culturelle et aux particularités des marchés locaux. Les différences culturelles entre divers pays peuvent en outre présenter des obstacles à l'introduction de nouvelles idées ou à l'adoption de la vision et de la stratégie de WSP dans l'ensemble de l'organisation.

En outre, la taille et l'envergure des activités de la Société accroissent la possibilité que des employés s'adonnent à des activités illégales ou frauduleuses, ou que ceux-ci exposent la Société à un risque d'affaires ou d'atteinte à la réputation, malgré les efforts déployés par la Société pour assurer la formation des employés et mettre en place des contrôles visant à éviter ce genre de situation. Si la Société ne réussit pas à surmonter ces obstacles, elle pourrait être incapable d'atteindre ses objectifs de croissance et de rentabilité, ou sa réputation pourrait en souffrir. De plus, à l'occasion, la Société a apporté, et pourrait continuer d'apporter, des modifications à son modèle d'exploitation, y compris la façon dont il est organisé, pour s'adapter aux besoins et à la taille de ses activités en évolution. Si la Société ne réussit pas à mettre en œuvre de tels changements en temps opportun, ses activités et ses résultats d'exploitation pourraient en subir les contrecoûts.

Croissance par voie d'acquisitions

Un élément clé de notre stratégie de croissance passe par les activités de fusion et acquisition; c'est-à-dire l'acquisition d'entreprises qui correspondent à nos objectifs stratégiques ou dont les activités sont exercées dans des zones

géographiques ou qui sont des spécialités complémentaires à nos opérations existantes. La direction est d'avis que la croissance par acquisitions peut améliorer la proposition de valeur de la Société et accélérer notre capacité à atteindre nos objectifs stratégiques. Toutefois, divers facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur les avantages prévus d'une acquisition donnée ou empêcher qu'ils se matérialisent dans la mesure prévue, voire pas du tout, ou encore dans les délais prévus par la Société. En outre, les entités que la Société acquiert pourraient avoir des obligations, des éventualités, des incompatibilités ou d'autres obstacles à une intégration réussie que la Société n'a pas découverts ou n'a pas été en mesure de quantifier avec exactitude dans le cadre de la vérification diligente effectuée avant la réalisation d'une acquisition et qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière ou les perspectives futures de la Société.

Bien que nous cherchions à mener un processus de vérification diligente rigoureux dans le cadre de toute acquisition ou opération connexe envisagée, il subsiste un niveau de risque quant à l'exhaustivité des renseignements fournis à la Société ou notre capacité à découvrir ou à quantifier avec précision certaines responsabilités, lacunes, éventualités ou autres obstacles à une intégration réussie, particulièrement dans le cadre de processus concurrentiels, comme les processus de type vente aux enchères, où nous pourrions ne pas avoir accès à tous les renseignements significatifs avant de présenter une offre exécutoire, qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société ou ses perspectives d'avenir. Bien que nous nous efforcions d'obtenir des droits d'indemnisation adéquats de la part des vendeurs des entreprises acquises ou de l'assurance qui pourraient atténuer certains de ces risques, ces droits pourraient être difficiles à faire valoir, les pertes pourraient dépasser les fonds détenus en mains tierces ou les retenues de garantie réservés et les garants pourraient ne pas être en mesure de soutenir financièrement l'indemnisation ou la couverture d'assurance pourrait ne pas être disponible ou ne pas suffire à couvrir toutes les pertes.

En outre, comme il existe une forte concurrence entre les acquéreurs dans notre secteur, il peut s'avérer de plus en plus difficile d'identifier des cibles attrayantes pour les acquisitions, et ces entreprises pourraient ne pas être disponibles selon des modalités, y compris des prix, que nous jugeons acceptables, ce qui peut avoir un impact négatif sur notre capacité à poursuivre avec succès notre stratégie de croissance. Les soldes de trésorerie et les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation existants, ainsi que la capacité d'emprunt aux termes de nos facilités de crédit, pourraient être insuffisants pour effectuer des acquisitions. Les acquisitions futures pourraient nous obliger à obtenir du financement par actions ou par emprunt supplémentaire, lequel pourrait ne pas être disponible ou ne pas l'être selon des modalités intéressantes.

De plus, la Société pourrait pénétrer de nouveaux marchés ou entreprendre de nouvelles activités, notamment par suite d'acquisitions. Cela comporte un risque que la Société ait du mal à exploiter efficacement ces nouveaux marchés ou services ou à se conformer aux lois et règlements qui s'y appliquent, ou qu'elle puisse mal évaluer ou atténuer de manière inefficace les risques associés à ces nouveaux marchés ou activités.

La réalisation des acquisitions peut être assujettie à la satisfaction des conditions de clôture habituelles. Une ou plusieurs de ces conditions pourraient ne pas être remplies et, par conséquent, l'opération pourrait ne pas se réaliser ou être retardée considérablement. Si l'opération n'est pas réalisée, nous aurons engagé des coûts, souvent importants, sans réaliser les avantages prévus de l'acquisition. De plus, il pourrait être difficile d'obtenir une couverture d'assurance adéquate pour les activités de la cible avant la clôture. Dans la mesure où le cours de nos actions reflète une hypothèse du marché selon laquelle l'opération sera réalisée ou le sera dans un délai donné, ce dernier pourrait baisser. L'annonce de l'opération ou le fait qu'elle soit en attente peut entraîner de l'incertitude chez les clients et les employés quant à l'incidence de l'opération, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur la capacité de la Société à maintenir ses relations d'affaires existantes ou à conserver ses employés clés. La poursuite de l'opération nécessitera également l'attention de la direction et l'utilisation de ressources internes qui seraient autrement axées sur les activités commerciales générales. L'un ou l'autre de ces risques ou d'autres risques découlant de l'échec ou du retard de la réalisation d'une opération, y compris le détournement de l'attention de la direction ou la perte d'autres occasions pendant la durée de l'opération, pourraient nuire considérablement à nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

De plus, comme nous examinons régulièrement nos activités mondiales, nous pourrions souhaiter nous départir de certaines activités de la Société qui ne cadrent pas avec sa stratégie actuelle et future. Les cessions comportent des risques et des incertitudes et peuvent prendre plus de temps ou être plus coûteuses que prévu, sont assujetties aux conditions du marché et pourraient ne pas être réalisées du tout. Nous pourrions également conserver des passifs liés aux entreprises

cédées après leur cession. Si nous ne sommes pas en mesure de réaliser des cessions ou de réussir la transition des entreprises dont nous nous sommes départis ou si la conclusion d'une cession est fortement retardée, nos activités et nos résultats financiers pourraient en subir les contrecoups.

Intégration et gestion des acquisitions

La réalisation des avantages attendus des acquisitions dépend en partie de l'aboutissement des efforts déployés afin de regrouper les fonctions et d'intégrer et mettre à profit les activités d'exploitation, les procédures, les systèmes et les ressources humaines de façon diligente et efficace. Elle dépend aussi de la capacité de la Société à assurer le transfert des connaissances et à dégager des produits, à réaliser des synergies et à concrétiser d'autres occasions de croissance pouvant découler du regroupement des divisions et des activités des entreprises acquises avec celles de WSP. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de réussir l'intégration de ses acquisitions. L'incapacité de la Société d'intégrer adéquatement et en temps opportun les entreprises acquises, ce qui inclut l'intégration des ressources humaines, de la culture, des valeurs, des activités d'exploitation, des normes, des contrôles, des procédures, des politiques et des systèmes, notamment les systèmes de TI, pourrait entraîner notamment l'incapacité de réaliser les avantages prévus d'une ou de plusieurs acquisitions – comme les économies, les synergies, les occasions d'affaires et de croissance; les problèmes d'ordre opérationnel imprévus causant des inefficacités; les charges, notamment les coûts d'intégration plus élevés que prévu, les passifs et les réclamations; la perte ou le désengagement de certains employés clés; et une augmentation des risques auxquels la Société est assujettie.

L'intégration réussie d'une entreprise acquise et, par conséquent, le succès des activités et la motivation de la Société pourraient également être compromis par l'absence de collaboration entre le personnel et les professionnels de l'entreprise acquise et ceux de la Société. Les différences culturelles, y compris, mais sans s'y limiter, les différences de cultures d'entreprise, peuvent également présenter des obstacles au succès des plans d'intégration des acquisitions réalisées par la Société. La Société pourrait notamment exiger comme condition à la réalisation d'un ou de plusieurs acquisitions que les principaux collaborateurs et professionnels de l'entreprise acquise concluent des contrats de travail valables pour des périodes déterminées à la suite de l'acquisition ou qu'ils signent des contrats de non-concurrence. Or il existe un risque que ces engagements ne soient pas remplis ou que les collaborateurs et les professionnels qui y sont soumis, ou d'autres collaborateurs et professionnels, ne réussissent pas à bien s'intégrer et à contribuer aux activités et au succès des activités de la Société. En outre, toute acquisition comporte le risque de perte de personnel clé ou le risque que ces membres clés du personnel puissent faire concurrence aux activités de la Société après la conclusion de l'acquisition, ce qui nuirait à notre capacité de protéger le goodwill acquis dans le cadre de la transaction.

Pendant une transition, l'intégration des systèmes de technologie de l'information et de gestion financière des sociétés acquises pourrait nous exposer à des risques liés à la sécurité de l'information et à la cybersécurité et à des lacunes dans les contrôles internes, en particulier lorsqu'il pourrait y avoir des lacunes dans les protections mises en œuvre par les sociétés cibles par rapport aux normes appliquées par la Société.

Il pourrait également y avoir des lacunes dans les modalités des contrats standard mis en œuvre par les entreprises cibles par rapport à celles mises en œuvre par la Société, ce qui résulterait en des modalités moins favorables après l'acquisition. La mise en place des normes et des lignes directrices relatives aux contrats de WSP après une acquisition pourrait nécessiter beaucoup de temps et de ressources et, par conséquent, accroître le risque pendant la période de transition.

L'intégration requiert une somme considérable d'efforts, de temps et de ressources, ce qui pourrait détourner l'attention et les ressources de la direction d'autres occasions stratégiques (y compris d'autres acquisitions potentielles) et de questions liées à l'exploitation pendant la durée du processus d'intégration. Le processus d'intégration pourrait aussi perturber les activités courantes de la Société, ses relations avec les clients et les employés ainsi que ses autres relations, ce qui pourrait compromettre sa capacité à réaliser les avantages qu'elle prévoit tirer d'une acquisition. Plus particulièrement, des clients importants des entreprises acquises pourraient ne pas être conservés après l'acquisition de ces entreprises. La Société pourrait ne jamais réaliser tous les avantages liés à une acquisition, notamment les synergies, les économies de coûts, les ventes ou les occasions de croissance. Chacune de ces difficultés pourrait nuire à notre rendement et à nos résultats d'exploitation.

Poursuites actuelles et éventuelles

Dans le cours normal de ses activités, la Société est occasionnellement menacée de poursuites ou peut faire l'objet de diverses poursuites. Ces poursuites (qui peuvent comprendre des poursuites civiles, des demandes d'arbitrage ou des recours collectifs) allèguent souvent des erreurs et des omissions professionnelles ou d'autres incidents pouvant survenir pendant la livraison du projet ou des différends commerciaux ou réglementaires mettant en cause des clients, des fournisseurs de service, des partenaires, des responsables de projets, des sous-traitants et des employés de la Société.

Dans le cadre de ses offres de services, la Société produit également, à l'intention de ses clients, des rapports et des avis fondés sur son expertise professionnelle en ingénierie, de même que sur ses autres compétences professionnelles, conformément aux lois, règlements et normes professionnelles applicables. Elle pourrait cependant être responsable face à des tiers qui utilisent ses rapports ou avis, ou qui s'y fient, et ce, même si elle n'est pas liée à eux par contrat. Plus particulièrement, cette responsabilité face à des tiers pourrait inclure la responsabilité à titre d'expert en vertu des lois applicables. La Société ne peut toujours contrôler la façon dont les rapports et les travaux qu'elle produit pour des clients sont diffusés, cités ou résumés dans le domaine public. En conséquence, la Société pourrait être tenue responsable lorsque des clients reproduisent ces rapports et ces travaux pour solliciter des fonds auprès d'investisseurs sans les mises en garde ou le contexte appropriés ou si l'information se révélait inexacte, trompeuse ou incomplète.

En outre, des poursuites pourraient découler des activités exercées par le passé par les prédécesseurs de la Société ainsi que du défaut des employés ou des anciens employés de se conformer aux lois et règlements applicables.

Le 27 décembre 2019, plus de 100 demandeurs ont déposé auprès de la cour de district des États-Unis pour Washington, DC une demande de poursuite visant des entrepreneurs effectuant des travaux pour le gouvernement américain, dont The Louis Berger Group, Inc. et Louis Berger International, Inc. (collectivement, « LB »), que la Société a acquis en décembre 2018, alléguant qu'il y a eu violation de la loi intitulée *Anti-Terrorism Act* entre 2009 et 2017. La Société est d'avis que LB dispose d'une défense solide tant sur les aspects juridiques du litige que sur les fondements factuels, dans ce cas complexe et rarement visé par des litiges. Les défendeurs ont déposé des requêtes préliminaires en rejet des procédures. Toutefois, la Société ne peut, à ce stade préliminaire, prédire l'issue de cette poursuite, les pertes potentielles ou l'incidence sur sa réputation.

L'obligation d'assurer une défense contre des poursuites de cette nature relativement à l'un des services fournis par la Société pourrait nécessiter une attention substantielle de la part de la direction, exiger des ressources financières considérables ou entraîner des frais juridiques élevés ou des dommages-intérêts ou amendes, sanctions et injonctions pour lesquels la Société n'est peut-être pas entièrement assurée, ce qui pourrait nuire à sa réputation et compromettre sa capacité à présenter des soumissions ou à obtenir de nouveaux projets et à recruter des employés qualifiés. Même si la Société obtient gain de cause ou si elle est entièrement indemnisée ou assurée, de telles poursuites pourraient nuire à sa réputation et rendre plus difficile la concurrence ou l'obtention d'une assurance adéquate à l'avenir. De plus, l'introduction d'une instance à l'endroit de la Société pourrait nécessiter la comptabilisation immédiate d'une provision en résultat et avoir une incidence négative sur ses actifs, ses passifs, ses produits des activités ordinaires ou son goodwill, dont la Société pourrait ne pas prédire l'ampleur.

Réputation

Pour rester compétitive, la Société dépend dans une large mesure de ses relations avec ses clients et de sa réputation pour la prestation de services professionnels de grande qualité et en tant que firme de services professionnels qui respecte les plus hautes normes d'éthique. Cette bonne réputation joue un rôle important dans le succès à long terme de la Société et est essentielle pour lui permettre de demeurer concurrentielle et de maintenir son goodwill. L'incapacité de la Société à répondre aux attentes de ses clients dans le cadre d'un projet ou la survenance d'événements indépendants de la volonté de la Société, y compris la possibilité d'une défaillance ou d'un incident grave ayant des répercussions sur le projet, pourrait avoir une incidence négative sur la façon dont elle est perçue dans le marché. En outre, le non-respect par la Société des lois et des règlements applicables ou des lignes directrices généralement reconnues en matière de responsabilités d'entreprise, environnementales, sociales (y compris de santé et sécurité) ou de gouvernance, le défaut de déclarer ou d'atteindre adéquatement ses objectifs environnementaux,

sociaux et de gouvernance, le non-respect des droits de la personne, ou des inconduites, des actes de corruption, des contributions politiques illégales, la violation, alléguée ou prouvée, de lois et de règlements par la Société, des pratiques anticoncurrentielles, des actes criminels ou des actes sur le plan éthique commis par ses dirigeants, ses administrateurs, ses employés, ses sous-conseillers, ses entrepreneurs, ses mandataires, des tiers fournisseurs ou ses partenaires pourraient avoir des incidences négatives sur sa réputation. Un certain nombre d'autres facteurs pourraient également nuire à la réputation de la Société, notamment des questions relatives à la compétence, à l'atteinte à la protection des données, à la qualité réelle ou alléguée, au calendrier ou aux problèmes de rendement touchant ses projets, à un mauvais dossier en matière de santé et de sécurité ou à l'exactitude et à la qualité des rapports financiers et des documents d'information destinés au public. Toute mauvaise publicité concernant la Société ou tout grave préjudice causé à sa réputation et à son image pourraient avoir une incidence défavorable sur la perception et la confiance des clients, des employés et des investisseurs et pourraient entraîner l'annulation de projets en cours et nuire à sa capacité d'obtenir des projets à l'avenir, ce qui pourrait avoir une incidence sur sa capacité à attirer ou retenir du personnel qualifié ou nuire à sa relation avec ses investisseurs et les investisseurs éventuels et avoir un effet négatif important sur ses produits d'exploitation et sa rentabilité. De plus, l'omniprésence des médias sociaux et le partage viral de l'information pourraient accentuer toute publicité négative concernant les activités de la Société.

Plafonds d'assurance

La Société maintient une couverture d'assurance complète pour divers aspects de ses activités et de ses opérations, afin de régler ses pertes et ses passifs. Les programmes d'assurance de la Société sont assujettis à divers plafonds de couverture, à des rétentions ainsi qu'à des exclusions qui sont habituelles ou raisonnables compte tenu du coût de l'assurance, des conditions d'exploitation actuelles et d'autres considérations pertinentes. Par conséquent, la Société pourrait être assujettie à une responsabilité future pour laquelle elle n'est que partiellement assurée ou entièrement non assurée. La Société est d'avis que ses programmes d'assurance couvrent tous les risques assurables importants et offrent une couverture conforme à celle qui serait maintenue par un exploitant prudent d'une entreprise similaire. Toutefois, rien ne garantit que cette assurance sera encore offerte à des modalités économiquement réalisables, que tous les événements qui pourraient donner lieu à une perte ou à un passif sont ou seront assurables, ou que les montants d'assurance seront toujours suffisants pour couvrir chaque perte ou réclamation pouvant survenir relativement aux actifs ou aux activités de la Société.

Défis associés aux éclosions de maladies contagieuses

Les éclosions de maladies, y compris les épidémies, les pandémies (comme la COVID-19) ou d'autres problèmes de santé publique généralisés similaires, peuvent entraîner de graves problèmes de demande, d'approvisionnement et d'exploitation susceptibles d'avoir une incidence négative sur les employés, les activités, la performance financière et la situation financière de la Société.

Ces problèmes de santé publique présentent le risque que nos employés, clients, sous-consultants et partenaires commerciaux puissent être empêchés ou limités dans la conduite d'activités commerciales pendant une période indéterminée, notamment en raison de la transmission de la maladie ou de mesures d'urgence ou de restrictions qui pourraient être mises en place par les autorités gouvernementales.

Les agents pathogènes évoluent constamment et rapidement et sont influencés par les changements climatiques, qui accroissent également la propagation des maladies infectieuses.

La probabilité et l'ampleur de ces effets ou l'occurrence d'une telle éclosion de maladie sont par nature difficiles à prévoir et dépendront d'un grand nombre de facteurs qui échappent au contrôle et à la connaissance de la Société. Si des éclosions de maladies infectieuses continuent de se produire et que les plans de continuité des activités de la Société s'avèrent insuffisants pour en atténuer les répercussions de manière adéquate, cela pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités et les résultats financiers de la Société.

Mécanismes de contrôle et présentation de l'information

Des limites ou des restrictions inhérentes aux mécanismes internes de contrôle et de divulgation de la Société pourraient occasionner des inexactitudes importantes dans les informations financières ou autres mesures qu'elle présente, ce qui pourrait entraîner des coûts de conformité supplémentaires pour la Société, l'empêcher de respecter ses obligations d'information ou l'obliger à retraiter ses états financiers. La Société maintient des systèmes comptables et des contrôles internes à l'égard de ses procédures de communication de l'information financière. Les mécanismes de contrôle ont des limites ou des restrictions inhérentes, les contrôles peuvent être déjoués par des individus posant des actes intentionnels ou non, à la suite de collusion entre au moins deux personnes, d'erreurs de jugement ou de pannes résultant d'une erreur humaine, ou ils peuvent être outrepassés par la direction. Il n'existe aucun système ni aucun contrôle qui peuvent constituer une assurance absolue que les fraudes, les erreurs, les contournements ou l'omission de divulgation seront prévenus ou détectés. Si des fraudes, des erreurs, le contournement ou l'omission de divulgation se produisaient, cela pourrait occasionner des inexactitudes importantes dans les informations financières. En outre, les prévisions quant à l'évaluation de l'efficacité des contrôles pour les périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats à cause des changements de conditions, ou au risque que le degré de conformité aux politiques ou aux procédures se détériore. Des contrôles inadéquats pourraient aussi occasionner de la fraude et la prise de décisions inappropriées fondées sur des données internes erronées. Des mécanismes internes de contrôle ou de divulgation inadéquats peuvent aussi avoir des incidences négatives importantes sur l'actif, le passif, les produits des activités ordinaires, les charges et la réputation de la Société.

Exigences accrues et attentes croissantes des parties prenantes en ce qui concerne les enjeux ESG

La Société et ses clients sont confrontés à des attentes croissantes en matière de gestion des risques ESG et d'informations ESG à présenter, dictées par les parties prenantes, notamment les clients, les investisseurs, les employés et les collectivités, ainsi que par un nombre croissant d'exigences réglementaires à l'échelle mondiale. Ces attentes et obligations devraient continuer d'évoluer dans un proche avenir.

Par ses conceptions et ses services de conseil, ainsi que par ses propres actions, WSP s'engage à participer aux discussions et à la résolution de certains des problèmes environnementaux et sociaux les plus pressants. La Société s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre (« GES »), à créer un lieu de travail plus inclusif et diversifié, à protéger la santé, la sécurité et le bien-être de son personnel et à évaluer son incidence sur la biodiversité, entre autres engagements ESG. L'atteinte de ces objectifs expose la Société à des risques et des incertitudes, notamment pour les cibles qui ne sont pas sous le contrôle direct de la Société, telles que les réductions d'émissions de GES de ses partenaires commerciaux et fournisseurs (émissions de portée 3). La Société offre des services-conseils relativement à l'établissement d'objectifs ESG et à la production de rapports sur les cadres; par conséquent, l'information qu'elle présente en lien avec les facteurs ESG fait l'objet d'une surveillance accrue. Une surveillance plus poussée et plus généralisée ajoute également de la pression pour obtenir des données ESG fiables et exhaustives, établir des responsabilités claires à l'échelle de l'organisation et mettre en place des processus robustes de collecte de données et des contrôles efficaces qui permettront une vérification externe dans un avenir rapproché. Ainsi, si la Société n'atteint pas les cibles ESG qu'elle s'est fixées, ou si elle ne gère pas, ne mesure pas ou ne rend pas compte de manière exhaustive de ses progrès par rapport à ces cibles ESG, cela pourrait avoir des répercussions financières, juridiques et réglementaires ainsi que des conséquences sur sa réputation. Par exemple, les activités de la Société sont notées par les agences de notation ESG, et les notes et les classements qui en découlent sont utilisés comme outil de placement, notamment auprès des investisseurs institutionnels. L'incapacité de WSP à atteindre ses cibles en matière d'ESG pourrait entraîner une révision à la baisse de ses notes et la perte de clients, de partenaires ou de talents internes.

De plus, l'émergence d'actions en justice pour « blanchiment écologique » par divers groupes crée un ensemble nouveau et en évolution de risques liés à la conformité. Les écarts dans la perception et l'acceptabilité de la manière dont les facteurs ESG contribuent à la valeur pour les actionnaires appellent également à une vigilance accrue en matière de rapports et de communication ESG.

Le fait que les pratiques de gestion des risques et de présentation de l'information ESG de la Société ne permettraient pas de répondre aux attentes de ses parties prenantes pourrait influencer sur le comportement des investisseurs et nuire à notre

réputation, facteurs qui auraient une incidence défavorable sur nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière.

Risques liés à l'IA générative

La transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'IA, nous forcent à identifier et à gérer de nouveaux risques. Bien que l'intégration de l'IA générative aux activités de la Société puisse permettre d'accomplir une vaste gamme de tâches exigeant beaucoup de connaissances et procure un avantage commercial, elle comporte également des risques liés aux éléments suivants :

- **Exactitude et biais** : les outils d'IA générative peuvent générer des résultats inexacts ou non fiables qui peuvent être biaisés ou discriminatoires, comporter un contenu non éthique ou inapproprié ou être répétitif. Si les produits de l'IA générative ne sont pas suffisamment validés par l'humain, il y a un risque accru d'erreurs et d'omissions dans la prestation de services et les travaux de la Société et, par conséquent, un risque accru de litiges et de réclamations et une érosion de la confiance des clients.
- **Protection des données et confidentialité des données des clients, des renseignements personnels et des données de l'entreprise** : les questions et les requêtes soumises à des services d'IA générative publics peuvent être stockées et réutilisées par l'outil. Dans un tel cas, les données partagées ne sont pas protégées contre la divulgation et peuvent être mises à la disposition de tiers de façon permanente, ce qui augmente le risque de non-conformité aux lois sur la protection des données.
- **Réglementation** : la nouvelle réglementation, les lois sur la protection des données ou les obligations contractuelles relatives à l'IA générative pourraient entraîner des risques de non-conformité supplémentaires pour la Société.
- **Propriété intellectuelle** : les fournisseurs de services d'IA générative peuvent imposer des conditions strictes sur la propriété de l'information fournie par l'outil ou à celui-ci, ce qui augmente le risque de violation de droits d'auteur ou de la propriété intellectuelle.

Bien que la Société ait établi des contrôles et des processus internes à l'égard de l'IA générative, ces derniers pourraient ne pas être suffisants pour assurer une protection adéquate contre tous les risques. Cette situation peut entraîner des amendes, des pénalités ou des litiges et avoir une incidence sur notre réputation, ce qui peut nuire aux activités, à la situation financière et aux résultats d'exploitation de la Société.

Changements climatiques et risques physiques et de transition connexes

En tant qu'organisation fournissant des services de conseil sans actifs immobiliers importants, la Société estime que son exposition financière aux impacts physiques aigus du changement climatique est limitée. Toutefois, il est possible que des changements climatiques, tels qu'un nombre croissant de canicules, la hausse du niveau de la mer, des phénomènes météorologiques extrêmes, des inondations causées par des tempêtes ou une sécheresse prolongée ou tous autres changements climatiques aigus ou chroniques, puissent perturber les projets de ses clients, la livraison desdits projets ou la santé et la sécurité de ses employés. Les effets des changements climatiques et des phénomènes météorologiques extrêmes sur les clients de la Société sont susceptibles d'avoir des répercussions négatives sur la Société, notamment des arrêts de travail, des retards de projet, des pertes financières et des coûts supplémentaires pour reprendre les activités, y compris l'augmentation des coûts d'assurance ou la perte de couverture, les frais juridiques liés à la responsabilité civile et les pertes liées à l'atteinte à la réputation. Les plans de continuité des activités existants pourraient ne pas être suffisants pour permettre à la Société de se remettre de ces incidences négatives.

Généralement, la Société occupe des bureaux modernes dans des endroits bien desservis. Elle a également une présence régionale, nationale et mondiale importante pour garantir que tous les bureaux ne soient pas perturbés par des impacts climatiques néfastes au même moment.

Cependant, la santé et le bien-être de nos employés pourraient être affectés s'il se produisait des événements importants dans une région, comme des canicules ou des phénomènes météorologiques extrêmes, peu importe où les employés travaillent, ce qui pourrait avoir une incidence sur la réalisation des projets. La Société mène des activités extérieures sur le terrain dans le cadre de ses projets, y compris, mais sans s'y limiter, l'arpentage professionnel, les

services d'ingénierie résidente, les relevés et la collecte de données sur le terrain, l'archéologie, les enquêtes géotechniques et les forages exploratoires géologiques ou géoenvironnementaux, la surveillance de la construction et l'inspection ainsi que le démarrage, les essais et l'exploitation de l'usine. Des phénomènes météorologiques extrêmes peuvent donc nuire à la capacité de ses employés sur le terrain d'accomplir leur travail, ce qui peut entraîner des retards ou des pertes de revenus, tandis que certains coûts continuent d'être engagés.

En plus des risques physiques, les changements climatiques présentent des risques transitoires pour la Société, tels que l'évolution des marchés et des technologies, qui pourraient entraîner une baisse de la demande pour certains des services de la Société. En outre, les changements de politique apportés par les gouvernements en réponse aux préoccupations climatiques pourraient augmenter les coûts ou avoir une incidence sur la viabilité des projets de certains clients, ou encore augmenter la demande pour certains de nos services. Actuellement, nous pouvons difficilement prévoir l'issue des propositions liées au climat et leur incidence sur la Société et ses clients.

Impacts écologiques et sociaux des projets

WSP œuvre dans des secteurs comme l'énergie, les mines, l'eau, le transport et les infrastructures, où des projets connexes peuvent avoir une incidence sur l'environnement ou sur les collectivités autochtones ou locales ou se dérouler dans des régions soumises à des tensions géopolitiques ou présentant des préoccupations élevées en matière de droits de la personne. Les effets des projets de nos clients peuvent inclure une réduction de la biodiversité, la déforestation, la pollution de l'eau, le déplacement des populations locales, sinon perturber les communautés ou entraîner la perte de territoires revendiqués par certains groupes. En plus de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables, les clients de la Société doivent obtenir l'acceptation sociale de leurs projets par un grand nombre d'intervenants. Le fait de ne pas impliquer les citoyens concernés et les communautés touchées dans la prise de décision pourrait entraîner une publicité négative, des protestations, des litiges, des changements de politique ou même l'annulation de projets, ce qui pourrait avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou la réputation de la Société.

Partenariats

Dans le cadre de sa stratégie d'exploitation, la Société peut conclure certaines ententes avec des tiers non affiliés comme des contrats de partenariat ou des alliances stratégiques. Le succès des partenariats de la Société repose en partie sur le respect, par les partenaires de la Société, de leurs obligations s'y rattachant. L'omission ou le refus de la part de ses partenaires de s'acquitter de leurs obligations ou de fournir les niveaux nécessaires de soutien financier pourrait entraîner des obligations financières et des engagements d'exécution pour la Société, ce qui pourrait accroître ses coûts et porter atteinte à la réputation, aux activités et à la situation financière de la Société. Si une telle situation se produisait, la Société pourrait avoir à payer des sanctions pécuniaires ou des dommages-intérêts, à offrir des services additionnels en dehors de ses responsabilités, ou à faire des investissements additionnels pour assurer la prestation adéquate des services prévus au contrat. En vertu d'ententes prévoyant des responsabilités conjointes avec nos partenaires contractuels ou selon lesquelles le travail à livrer à notre client est intégré avec nos partenaires contractuels, la Société pourrait être tenue responsable de ses obligations et de celles de ses partenaires, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation. Ces circonstances pourraient également entraîner des différends et des litiges avec les partenaires ou les clients de la Société.

Dépendance de la Société envers des fournisseurs et des sous-consultants

La Société fait affaire avec un grand nombre de fournisseurs et de sous-consultants pour s'acquitter de ses obligations envers ses clients. La réalisation convenable et rentable de certains contrats est tributaire, en grande partie, de l'exécution satisfaisante des travaux par les sous-consultants chargés des différents éléments des travaux que la Société livre à ses clients. Si ces sous-consultants ne respectent pas les normes acceptées ou n'effectuent pas la livraison selon l'échéancier convenu, la Société pourrait être obligée de remplacer le sous-consultant pour effectuer les livrables donnés en sous-traitance et la capacité de la Société à remplir ses obligations pourrait être compromise. Ceci pourrait entraîner des coûts supplémentaires pour la Société, ce qui peut avoir une incidence sur la rentabilité d'un projet particulier et, dans certaines circonstances, entraîner une érosion des marges, des pertes importantes, des clients insatisfaits et des réclamations.

L'incapacité de la Société à transférer adéquatement et proportionnellement sa responsabilité contractuelle à ses fournisseurs et sous-consultants et l'incapacité de ces tiers, fournisseurs ou sous-consultants à respecter leurs engagements contractuels ou à répondre aux attentes de la Société énoncées dans son code de conduite des partenaires d'affaires pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités, la réputation, les perspectives, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

Arrêts et conflits de travail

Au 31 décembre 2023, environ 11 % du total de l'effectif de la Société était syndiqué, soit principalement des employés des pays nordiques, du Brésil, du Canada et de l'Europe centrale. Bien que la Société estime entretenir de bonnes relations avec ses employés, elle a, par le passé, connu des conflits de travail avec ceux-ci et pourrait connaître de tels conflits à l'avenir qui pourraient entraîner des grèves, une perte de productivité, des interruptions de projets, des pertes financières ou des dommages à la réputation de la Société en tant qu'employeur de choix. Une grève ou un arrêt de travail prolongé causé par ou impliquant des employés syndiqués ou non syndiqués, en lien avec l'un ou l'autre des projets de la Société, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la Société. Il existe un risque inhérent que les négociations en cours ou futures relativement aux conventions collectives ou à la représentation syndicale ne soient pas favorables à la Société. Quelques fois, la Société a également été témoin de tentatives de syndicalisation des employés non syndiqués de la Société. Ces efforts peuvent souvent perturber ou retarder le travail et présenter un risque de conflits de travail.

Modifications du carnet de commandes

La Société ne peut pas garantir que les produits des activités ordinaires qui sont censés découler de son carnet de commandes seront bel et bien générés ou, s'ils le sont, qu'ils engendreront un bénéfice. Les projets peuvent demeurer dans le carnet de commandes pendant une longue période. En outre, les retards dans la réalisation de projets, les suspensions, les résiliations, les annulations, les réductions de portée de projets surviennent à l'occasion dans l'industrie de la Société pour des motifs hors de son contrôle et peuvent avoir des incidences importantes sur la valeur du carnet de commandes de la Société et des incidences négatives correspondantes sur les produits de ses activités ordinaires et sa rentabilité futurs. Les annulations de projets et les ajustements de portée possibles peuvent venir réduire encore davantage le montant en dollars du carnet de commandes ainsi que les produits que la Société touche véritablement.

De plus, la plupart des contrats de la Société renferment des dispositions prévoyant la « résiliation pour motifs de commodité » ou la résiliation à bref préavis qui autorisent le client à résilier ou à annuler le contrat à sa convenance, en donnant à la Société un préavis d'une durée déterminée ou en lui versant une indemnisation équitable, ou les deux, selon les modalités spécifiques du contrat. Si un nombre élevé de clients de la Société devaient se prévaloir de telles dispositions de résiliation pour motifs de commodité, ou si un ou plusieurs contrats étaient résiliés pour les mêmes motifs, le carnet de commandes de la Société serait touché négativement et des incidences négatives similaires toucheraient les produits de ses activités ordinaires et sa rentabilité futurs. Bien que les produits des activités ordinaires de la Société ne dépendent pas substantiellement d'un client en particulier, rien ne garantit que la Société aura la capacité de préserver ses relations avec ses plus importants clients. Une diminution importante du carnet de commandes pourrait engendrer des coûts liés à la réduction du personnel, ce qui aurait pour effet de réduire le résultat net de la Société.

Protection des droits de propriété intellectuelle

La technologie et la propriété intellectuelle de la Société lui procurent, dans certains cas, un avantage concurrentiel. Le cas échéant, la Société cherche à protéger sa technologie et sa propriété intellectuelle, y compris les marques de commerce, les brevets, les droits d'auteur, son savoir-faire et les dessins industriels, en s'appuyant sur l'enregistrement, l'octroi de licences, les contrôles de sécurité et d'autres mécanismes disponibles, ainsi qu'en mettant en œuvre l'arrangement contractuel légal et les accords de non-divulgence appropriés. Toutefois, rien ne garantit que ces mesures seront adéquates ou qu'il sera possible de les faire respecter. Les secrets commerciaux sont généralement difficiles à protéger. Nos employés et sous-traitants sont soumis à des obligations de confidentialité, mais cette protection peut être insuffisante pour dissuader ou empêcher le détournement de nos informations confidentielles ou la violation de notre propriété intellectuelle. Si la Société n'est pas en mesure de protéger entièrement ses droits de propriété intellectuelle, de détecter leur utilisation non autorisée ou de prendre par ailleurs les mesures appropriées pour faire valoir ses droits,

ceux-ci pourraient être invalidés, contournés, contestés ou devenir désuets, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur sa capacité de se démarquer de ses concurrents. Les litiges visant à déterminer l'étendue des droits de propriété intellectuelle, même s'ils sont couronnés de succès, peuvent être coûteux et détourner l'attention de la direction d'autres aspects de nos activités.

Les clients et les tiers fournissent à l'occasion à la Société l'accès à leur technologie et à leur propriété intellectuelle et, bien que la Société prenne des mesures raisonnables pour protéger ces renseignements contre une utilisation ou une distribution inappropriée, il existe un risque qu'ils ne soient pas adéquatement protégés, ce qui pourrait donner lieu à des réclamations et à des litiges et entraîner des responsabilités, la perte de contrats ou d'autres conséquences qui pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation et des résultats d'exploitation. De plus, la Société publie de nombreux articles et rapports, dans une variété de sites Web, de revues ou de magazines et peut, même involontairement, entraîner une violation du droit d'auteur. La Société peut faire face à des allégations ou à des réclamations de la part de clients et de tiers pour contrefaçon, détournement ou autre violation de leurs droits de propriété intellectuelle. Toute violation, tout détournement ou toute réclamation connexe, qu'elle soit fondée ou non, pourrait entraîner des pertes de temps importantes et des coûts élevés, détourner l'attention du personnel technique et du personnel de direction et nuire considérablement à nos activités, à nos résultats financiers et à notre réputation globale.

RISQUES LIÉS AUX LIQUIDITÉS, AUX SOURCES DE FINANCEMENT ET À LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ

Détérioration de la situation financière ou de la position nette de trésorerie

La Société compte à la fois sur sa position de trésorerie ainsi que les banques, les marchés du crédit et les marchés financiers pour combler une partie de ses besoins en capital. De plus, dans certains cas, elle doit obtenir des garanties bancaires, des lettres de crédit, des garanties de performance et des cautionnements de paiement à l'appui de ses diverses obligations contractuelles. Une instabilité ou des bouleversements importants sur les marchés financiers, y compris les marchés du crédit, ou une dégradation ou un affaiblissement de sa situation financière, y compris sa position de trésorerie nette, en raison de facteurs internes ou externes, pourraient limiter ou empêcher l'accès de la Société à une ou plus d'une source de financement, ou accroître considérablement le coût des sources de financement, y compris les facilités de crédit, l'émission de titres d'emprunt à long terme (comme des débentures, des obligations ou des billets), ou la disponibilité des garanties bancaires, des lettres de crédit ou des cautionnements de paiement nécessaires pour garantir ses obligations contractuelles ou autres obligations relatives aux projets.

Rien ne garantit que la Société maintiendra une position de trésorerie nette appropriée et que les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation seront suffisants pour financer ses activités et ses besoins en matière de liquidités, assurer le service de sa dette ou maintenir sa capacité à obtenir et à conserver des garanties bancaires.

Le prélèvement d'un montant sur les lettres de crédit ou les garanties bancaires par un ou plus d'un tiers pourrait notamment réduire de façon importante la position de trésorerie de la Société et avoir une incidence défavorable grave sur ses activités et ses résultats d'exploitation.

Besoins en fonds de roulement

La Société pourrait avoir des besoins importants en fonds de roulement qui, s'ils ne sont pas financés, pourraient avoir des répercussions défavorables sur ses activités, sa situation financière et ses flux de trésorerie. À l'occasion, la Société peut avoir besoin d'un fonds de roulement important pour financer l'exécution de travaux d'ingénierie ou d'autres travaux réalisés dans le cadre de projets avant de recevoir le paiement des clients. Dans d'autres cas, la Société a l'obligation contractuelle envers ses clients de financer les besoins en fonds de roulement relatifs aux projets. Une augmentation des besoins en fonds de roulement pourrait avoir une incidence défavorable sur les activités, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

Si les conditions des marchés du crédit et la conjoncture économique à l'échelle mondiale continuaient de s'aggraver de façon importante, la Société pourrait avoir de la difficulté à maintenir une répartition diversifiée de son actif auprès d'institutions financières solvables.

En outre, la Société peut investir une partie de sa trésorerie dans des occasions d'investissement à long terme, y compris l'acquisition d'autres entités ou activités, des dépenses d'investissement, la réduction de certains passifs tels que des passifs non capitalisés au titre des prestations ou les rachats d'actions en circulation de la Société. Dans la mesure où la Société utiliserait la trésorerie à de telles fins, le montant des liquidités disponibles pour les besoins du fonds de roulement dont il est question plus haut pourrait être réduit.

Créances clients

Comme cela est courant dans le secteur des services professionnels, la Société affiche un niveau élevé de créances clients à son état de la situation financière. Cette valeur est répartie entre de nombreux contrats et clients. Bien que la Société procède à des examens réguliers des créances clients afin d'identifier les clients ayant des retards de paiements ou des comptes en souffrance et de résoudre les problèmes causant ces retards, y compris les problèmes liés à la capacité financière de ces clients, rien ne garantit que les créances clients impayées seront acquittées en temps voulu, ou même qu'elles le seront. Le non-paiement des créances clients pourrait avoir des incidences négatives sur la situation financière et la rentabilité de la Société. Bien que la Société maintienne des provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement prévues, ces provisions sont fondées sur des estimations et des projections qui peuvent différer considérablement des résultats réels.

Le risque de crédit de la Société découle essentiellement des créances clients. Les montants présentés dans le bilan sont nets des pertes de crédit attendues, estimées par la direction et fondées, en partie, sur l'âge des créances et sur le recouvrement actuel et prévu. En général, bien que le crédit ne soit accordé qu'après une évaluation de la solvabilité, la Société n'exige pas de garantie ni d'autre sûreté des clients à l'égard de leurs créances. Advenant l'existence d'importants soldes de créances clients irrécouvrables, il pourrait y avoir d'importantes conséquences négatives sur la situation financière de la Société.

Hausse de l'endettement et mobilisation de capitaux

La Société peut prélever des montants sur ses facilités de crédit ou émettre d'autres titres d'emprunt, comme des obligations, pour financer ses activités, y compris les acquisitions qu'elle peut réaliser de temps à autre. Selon son niveau d'endettement, la Société pourrait être tenue de consacrer une partie considérable de ses flux de trésorerie au paiement des intérêts et au remboursement du capital, ce qui risquerait d'avoir d'importantes répercussions pour les investisseurs, en particulier les suivantes :

- l'endettement pourrait limiter la capacité de la Société à faire des investissements importants pour sa croissance et sa stratégie ou à obtenir du financement supplémentaire pour son fonds de roulement, ses dépenses d'investissement, ses obligations au titre du service de la dette, ses acquisitions et ses besoins d'exploitation généraux ou autres;
- certains emprunts de la Société comportent des taux d'intérêt variables, ce qui l'expose au risque d'augmentation des taux d'intérêt;
- l'endettement pourrait limiter la capacité de la Société à s'ajuster à l'évolution de la conjoncture des marchés et la désavantager par rapport à ses concurrents moins endettés;
- l'endettement pourrait avoir une incidence négative sur la cote de crédit de la Société;
- la Société pourrait être tenue de ne pas être tenue de déclarer et de verser des dividendes sur ses actions ou être tenue de réduire les dividendes qu'elle déclare et verse sur ses actions;
- la Société pourrait être vulnérable face à un ralentissement économique.

Aux termes des contrats régissant son endettement, la Société est autorisée à contracter des dettes supplémentaires dans certaines circonstances. Toutefois, ce faisant, elle augmenterait les risques décrits ci-dessus. La facilité de crédit et l'acte de fiducie de la Société l'obligent à respecter, entre autres, certaines clauses restrictives sur une base consolidée. Les principales clauses portent sur le ratio de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté ainsi que sur le ratio de

couverture des intérêts, qui sont des mesures financières non conformes aux IFRS. La direction s'assure trimestriellement de la conformité de la Société aux clauses restrictives dans le cadre des exigences de dépôt et de présentation de l'information financière prévues en vertu de sa facilité de crédit et de son acte de fiducie. Le non-respect d'une clause restrictive ou notre incapacité à respecter les ratios financiers requis pourrait entraîner un défaut aux termes de nos facilités de crédit et limiter notre capacité à contracter d'autres emprunts.

Dans l'éventualité où la Société serait incapable d'obtenir, à des conditions acceptables, des capitaux additionnels pour financer sa stratégie de croissance, elle pourrait se voir obligée de réduire la portée prévue de son expansion, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa stratégie de croissance, sa compétitivité future et ses résultats d'exploitation. Si elle devait utiliser des liquidités générées en interne ou contracter des dettes élevées pour réaliser des acquisitions, sa marge de manœuvre opérationnelle et financière serait considérablement réduite. La mesure dans laquelle la Société pourra ou voudra émettre des titres de participation additionnels pour financer des acquisitions sera fonction du cours de ses actions et dépendra de la volonté des vendeurs potentiels de les accepter en guise de paiement total ou partiel. La Société pourrait en outre être dans l'obligation de contracter des dettes additionnelles si elle faisait l'acquisition d'une autre entreprise, ce qui augmenterait ses obligations de remboursement et pourrait avoir un effet négatif sur ses liquidités et sa rentabilité futures.

La Société pourrait également se trouver dans l'obligation de mobiliser des capitaux additionnels sur le marché public ou privé pour poursuivre sa stratégie et répondre à ses besoins sur le plan de l'exploitation. La disponibilité de financement sera fonction de l'état des marchés à ce moment, de même que du caractère acceptable des modalités de financement offertes. Rien ne garantit que la Société pourra obtenir du financement, ou qu'elle pourra en obtenir suffisamment et à des conditions acceptables, pour financer ses besoins, surtout en période de ralentissement économique.

Dépréciation des actifs à long terme

Comme la croissance de la Société découle en partie des acquisitions, le goodwill et les immobilisations incorporelles représentent une partie considérable de son actif. Au 31 décembre 2023, la Société avait un goodwill de 7,16 G\$, soit 46 % de son actif total de 15,58 G\$. Pour se conformer aux IFRS, la Société doit procéder chaque année à un test de dépréciation du goodwill et des actifs incorporels ayant une durée d'utilité indéterminée comptabilisés dans son état consolidé de la situation financière; la Société a recours à la méthode de la juste valeur. La Société a choisi de procéder au test annuel de dépréciation du goodwill le premier jour du quatrième trimestre de son exercice. La Société doit aussi procéder à un test de dépréciation des actifs à long terme entre les tests annuels si un événement ou une situation indique qu'un actif ou une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») peut avoir subi une dépréciation. Ces événements ou situations peuvent comprendre un changement défavorable important dans le climat économique, notamment une baisse importante et soutenue de la valeur d'une UGT, des facteurs juridiques, des indicateurs du rendement d'exploitation, la concurrence, la vente ou la cession d'une partie importante des activités de la Société, des interventions gouvernementales potentielles relatives à ses installations et d'autres facteurs. Si la valeur recouvrable d'une UGT était inférieure à sa valeur comptable, la Société doit comptabiliser une perte de valeur. Le montant de toute réduction de valeur pourrait être considérable et avoir des répercussions négatives importantes sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société pour la période en question.

Exposition aux monnaies étrangères

Le risque de change est le risque que la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des cours du change, et où une variation des cours du change aurait une incidence directe sur le résultat net de la Société. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale, ce qui accroît considérablement son exposition au risque de change découlant de ses activités d'exploitation libellées en diverses monnaies, notamment en dollars américains, en livres sterling, en couronnes suédoises et en dollars australiens, ainsi que de ses actifs nets dans des établissements à l'étranger. Une partie importante du résultat net et de l'actif net de la Société est libellée en diverses monnaies étrangères, notamment en dollars américains, en livres sterling, en couronnes suédoises et en dollars australiens. Par conséquent, les fluctuations du cours du change entre le dollar canadien et ces monnaies pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats et la situation financière de la Société. Il est impossible de

prévoir les événements futurs qui pourraient entraîner une augmentation ou une baisse importante des risques de variation de change par rapport à ces monnaies.

Lorsque les produits et les dépenses sont libellés en monnaies étrangères, la Société conclut parfois des contrats de change afin de limiter son exposition aux fluctuations du cours du change. Les flux de trésorerie futurs en monnaie étrangère présentent néanmoins un risque de fluctuation de la monnaie étrangère entre le moment où une transaction donnée est complétée et le moment où la monnaie étrangère est convertie dans la monnaie fonctionnelle de la Société.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt dans différents territoires étrangers. Les lois et les règlements fiscaux ainsi que l'interprétation qui s'appliquent aux activités de la Société changent continuellement. De plus, les avantages et les passifs fiscaux différés dépendent de facteurs intrinsèquement incertains et sujets à modification, par exemple les résultats futurs, les taux d'imposition futurs et le portefeuille d'activités prévues dans les divers pays où la Société exerce des activités. La détermination de la charge d'impôt exigible requiert une grande part de jugement. La direction utilise des principes comptables et des principes fiscaux pour déterminer l'impôt sur le revenu qu'elle croit susceptible d'être exigé par les administrations fiscales compétentes. Toutefois, rien ne garantit que les avantages fiscaux ou l'impôt à payer ne différeront pas sensiblement des estimations ou des attentes de la Société. Pour plusieurs transactions et calculs, il est difficile de déterminer avec certitude le montant de l'impôt à payer. La Société fait régulièrement l'objet de vérifications par les autorités fiscales. Ce sont ces autorités qui font la détermination finale des montants d'impôt à payer ou à recevoir, des avantages et passifs fiscaux différés ou de la charge d'impôts que la Société pourra reconnaître au bout du compte. Bien que la direction estime que ses positions fiscales et ses estimations relatives aux impôts sont raisonnables, celles-ci pourraient changer en raison de plusieurs facteurs, notamment l'issue des vérifications fiscales et des litiges connexes, l'introduction de nouvelles normes comptables relatives aux impôts et de nouvelles lois fiscales et interprétations connexes, la composition des territoires ayant généré le résultat net de la Société, la possibilité de réalisation des actifs d'impôt différé et les modifications des positions fiscales incertaines. L'un ou l'autre des facteurs ci-dessus pourrait avoir une incidence défavorable importante sur le bénéfice net ou les flux de trésorerie de la Société parce qu'il toucherait ses activités et sa rentabilité, la disponibilité des crédits fiscaux, le coût des services qu'elle offre et la disponibilité de déductions pour pertes d'exploitation pendant la croissance de la Société. Une augmentation ou une diminution du taux d'impôt effectif de la Société pourrait aussi avoir une incidence négative importante sur sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies sous-capitalisés

La Société pourrait devoir verser des fonds additionnels pour remplir des obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies gérés par elle pour des employés qui prennent leur retraite et des employés déjà à la retraite, si ces régimes sont sous-capitalisés. Les cotisations sont habituellement établies en calculant les obligations du régime au titre des prestations projetées, moins la juste valeur des actifs du régime. Les obligations de la Société relatives au régime pourraient augmenter ou diminuer en fonction de divers facteurs, notamment l'évolution de l'espérance de vie et les hausses ou les baisses des taux d'intérêt et du rendement du capital. Si la Société devait cotiser un montant considérable pour couvrir le déficit des régimes sous-capitalisés, ses flux de trésorerie pourraient s'en ressentir grandement.

L'évolution de la conjoncture économique et un changement du profil démographique pourraient entraîner de fortes augmentations des obligations de financement de la Société, ce qui réduirait d'autant la disponibilité de ces fonds pour d'autres fins et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités, la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société.

21 INFORMATION ADDITIONNELLE

De l'information additionnelle au sujet de la Société est disponible sur son site Web, à l'adresse www.wsp.com, et sur celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. La notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 est disponible sur ces sites.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto, sous le symbole « WSP ». Au 31 décembre 2023, la Société avait 124 663 950 actions ordinaires en circulation. Au 27 février 2024, elle avait 124 668 249 actions ordinaires en circulation.

La Société n'a pas d'autres actions en circulation.

Au 27 février 2024, 909 883 options sur actions étaient en cours, à un prix d'exercice variant de 41,69 \$ à 183,27 \$.

Aux termes du régime d'unités d'actions de la Société, qui fait partie de ses régimes incitatifs à long terme, les unités d'actions échangeables acquises peuvent être échangées contre des actions ordinaires de la Société ou de la trésorerie, au choix du participant. Sous réserve de l'atteinte de mesures de rendement et d'objectifs spécifiques, les unités d'actions échangeables de la Société en circulation au 27 février 2024 pouvaient être échangées, une fois acquises, contre un maximum de 231 598 actions ordinaires de la Société.

22 GLOSSAIRE DES MESURES SECTORIELLES, DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET DES AUTRES MESURES FINANCIÈRES

Produits des activités ordinaires nets

Les produits des activités ordinaires nets sont définis comme étant les produits des activités ordinaires moins les coûts directs liés aux sous-consultants et autres coûts directs recouvrables directement auprès des clients.

Les produits des activités ordinaires nets constituent une mesure d'information sectorielle et un total des mesures sectorielles, qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS; elle pourrait ne pas être comparable aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs.

La direction analyse la performance financière de la Société en tenant compte des produits des activités ordinaires générés par les honoraires, ou les produits des activités ordinaires nets, puisque les coûts directs recouvrables peuvent varier sensiblement d'un contrat à l'autre et ne sont pas représentatifs de la performance des services d'experts-conseils. Se reporter à la rubrique 8.1, « Produits des activités ordinaires nets », pour obtenir des rapprochements des produits des activités ordinaires avec les produits des activités ordinaires nets.

BAIIA ajusté et marge du BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté renvoie au résultat avant les charges de financement nettes (sauf les produits d'intérêts), la charge d'impôt sur le résultat, la dotation aux amortissements, les pertes de valeur sur les actifs à long terme et les reprises de perte de valeur sur ceux-ci, la quote-part de la charge d'impôt sur le résultat et de la dotation aux amortissements des entreprises associées et des coentreprises, les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation et les coûts de mise en place du système ERP. La marge du BAIIA ajusté est définie comme le BAIIA ajusté exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

Le BAIIA ajusté constitue une mesure financière non conforme aux IFRS et la marge du BAIIA ajusté, un ratio non conforme aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, elles ne sont pas nécessairement comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

La direction analyse la performance financière de la Société en se fondant sur le BAIIA ajusté, car elle estime que cette mesure permet de comparer les résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Ces mesures ne tiennent pas compte des effets des éléments qui rendent compte principalement de l'incidence des décisions concernant les placements à long terme et le financement, plutôt que des résultats des activités quotidiennes. Se reporter à la rubrique 8.3, « BAIIA ajusté », pour obtenir des rapprochements du résultat avant les charges de financement nettes et la charge d'impôt sur le résultat avec le BAIIA ajusté.

BAIIA ajusté par secteur et marge du BAIIA ajusté par secteur

Le BAIIA ajusté par secteur est défini comme le BAIIA ajusté compte non tenu des charges du siège social. Les charges du siège social correspondent aux frais et salaires liés aux fonctions centralisées telles que les finances, les ressources humaines et la technologie, lesquels ne sont pas attribués aux secteurs à présenter. La marge du BAIIA ajusté par secteur est définie comme le BAIIA ajusté compte non tenu des charges du siège social, exprimé en pourcentage des produits des activités ordinaires nets.

Ces mesures d'information sectorielle et du total des secteurs constituent des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir le BAIIA ajusté par secteur d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure pourrait ne pas être comparable à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Ces mesures permettent à la direction de comparer les secteurs à présenter les uns avec les autres. Se reporter à la rubrique 8.3, « BAIIA ajusté », pour obtenir des rapprochements du BAIIA ajusté avec le BAIIA ajusté par secteur et du résultat avant les charges de financement nettes et la charge d'impôt sur le résultat avec le BAIIA ajusté.

Résultat net ajusté et résultat net ajusté par action

Le résultat net ajusté représente le résultat net attribuable aux actionnaires compte non tenu des éléments suivants :

- dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises;
- pertes de valeur sur les actifs à long terme et les reprises de perte de valeur sur ceux-ci;
- coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation;
- coûts de mise en place du système ERP;
- profits ou pertes sur des placements dans des titres liés aux obligations de la rémunération différée, inclus dans les autres actifs financiers;
- profits ou pertes latents sur les instruments financiers dérivés;
- incidence fiscale liée aux éléments ci-dessus.

Le résultat net ajusté par action est calculé d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions.

Le résultat net ajusté est une mesure financière non conforme aux IFRS et le résultat net ajusté par action est un ratio non conforme aux IFRS. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS; par conséquent, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Le fait d'exclure les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation, la dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions d'entreprises et les pertes de valeur sur les actifs à long terme et reprises de perte de valeur sur ceux-ci fournit une mesure comparative du rendement de la Société dans un contexte de regroupements d'entreprises significatifs, dans lequel la Société peut engager des coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation significatifs et, par conséquent, voir sa charge d'amortissement augmenter en raison de la comptabilisation d'immobilisations incorporelles qui ne seraient normalement pas comptabilisées en dehors d'un regroupement d'entreprises. De plus, la réorganisation de l'entreprise en fonction de notre stratégie immobilière et la réalisation de synergies à la suite d'acquisitions pourraient entraîner la dépréciation ou l'abandon de certains actifs afin d'améliorer la structure de coûts globale de la Société. La direction exclut également les coûts de mise en place du système ERP puisqu'ils ne sont pas représentatifs des activités d'exploitation de la Société. Cette mesure financière non conforme aux IFRS est ajustée pour tenir compte de certains éléments hors trésorerie liés à la volatilité du marché qui sont intrinsèquement imprévisibles. En outre, aux États-Unis, la Société offre un régime de rémunération différée aux termes duquel une partie de la rémunération des employés est différée et investie dans des actifs financiers détenus dans une fiducie, qui sont inclus

dans les autres actifs financiers à l'état de la situation financière de la Société. Ces actifs financiers sont détenus en fiducie au bénéfice des employés, mais sont mis à la disposition des créanciers de la Société, en cas d'insolvabilité, et ne sont donc pas considérés comme des gains ou pertes actuariels comptabilisés dans les autres éléments du résultat global; ils sont plutôt comptabilisés dans les charges de financement. Enfin, les profits ou pertes latents sur les instruments financiers dérivés sont liés aux transactions futures et, par conséquent, ne sont pas comparables lorsqu'ils sont inclus dans les résultats de la période considérée.

La direction est d'avis que ces éléments ne devraient pas être pris en compte dans l'évaluation de la performance financière et opérationnelle sous-jacente. Se reporter à la rubrique 8.8, « Résultat net ajusté », pour obtenir des rapprochements du résultat net attribuable aux actionnaires avec le résultat net ajusté.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes représente les produits futurs découlant de contrats signés avec des clients. Pour les clients du secteur public financés par une agence gouvernementale, ledit financement est confirmé.

Le carnet de commandes est une mesure financière supplémentaire qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. Le carnet de commandes diffère des obligations de prestation non remplies définies dans les IFRS puisqu'il inclut les contrats en régie sans prix plafond ainsi que les contrats en régie à prix plafond et les contrats à forfait pour lesquels les travaux n'ont pas commencé. D'autres émetteurs pourraient définir une mesure similaire d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure n'est pas nécessairement comparable aux mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles (ou les sorties de flux de trésorerie disponibles) sont définis comme étant les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, plus les liquidités discrétionnaires de la Société qui sont générées par d'autres activités (s'il y a lieu), moins les paiements de loyers et les dépenses d'investissement nettes.

Les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure financière non conforme aux IFRS qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir une mesure similaire d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Les flux de trésorerie disponibles fournissent une mesure constante et comparable des liquidités discrétionnaires que génère la Société et dont elle dispose pour assurer le service de la dette, honorer ses autres obligations de paiement et effectuer des placements stratégiques. Se reporter à la rubrique 9.1, « Activités d'exploitation et flux de trésorerie disponibles », pour obtenir des rapprochements des flux de trésorerie disponibles avec les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Délai de recouvrement des créances clients (« délai de recouvrement »)

Le délai de recouvrement représente le nombre moyen de jours nécessaires pour convertir en trésorerie les créances clients de la Société (déduction faite des taxes de vente) et l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, déduction faite de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus. Le délai de recouvrement constitue une mesure financière supplémentaire qui n'a pas de définition normalisée selon les IFRS. D'autres émetteurs pourraient définir une mesure similaire d'une manière différente et, par conséquent, cette mesure pourrait ne pas être comparable à des mesures semblables utilisées par d'autres émetteurs.

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté constitue une mesure de gestion du capital. La dette nette est définie comme étant la dette à long terme, y compris les parties courantes, mais exception faite des obligations locatives, et déduction faite de la trésorerie. La Société utilise ce ratio comme mesure de son levier financier, et il est calculé en fonction de notre BAIIA ajusté sur 12 mois continus.

20 23 États financiers consolidés

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

F-1

RAPPORT ANNUEL 2023

Groupe WSP Global Inc.

Exercice clos
le 31 décembre 2023



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Groupe WSP Global Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (IFRS).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés de la situation financière aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022;
- les états consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022;
- les notes afférentes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, ca_montreal_main_fax@pwc.com

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – coûts estimatifs des contrats en régie à prix plafond et des contrats à forfait

Se référer à la note 2, Méthodes comptables significatives, à la note 4, Estimations comptables et jugements critiques, et à la note 7, Produits des activités ordinaires, des états financiers consolidés.

La Société comptabilise généralement ses produits progressivement, en utilisant une méthode fondée sur les intrants, à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestation conformément aux modalités du contrat. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, une partie du total des produits des activités ordinaires de 14 437,2 M\$ a été tirée de contrats en régie à prix plafond et de contrats à forfait. Pour ces contrats, les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle le pourcentage des produits des activités ordinaires obtenus est estimé en utilisant une évaluation fondée sur les intrants qui repose généralement sur le ratio des coûts engagés sur le total des coûts estimatifs. La comptabilisation des produits des activités ordinaires et de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation suppose l'estimation des coûts à engager pour terminer le projet.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a déterminé les coûts estimatifs pour un échantillon de contrats, en effectuant ce qui suit :
 - Obtenir et lire les contrats ainsi que leurs modifications, s'il y a lieu, pour comprendre leur portée et leurs principales modalités;
 - Évaluer l'identification, en temps opportun, des circonstances pouvant justifier de modifier le total des coûts estimatifs, notamment les contrats faisant l'objet de réclamations et les modifications de contrats;
 - Rencontrer le personnel d'exploitation de la Société pour évaluer le degré d'achèvement, les coûts estimatifs à engager et les facteurs ayant une incidence sur le temps requis et les coûts à engager pour terminer le projet;
 - Comparer la marge initiale attendue sur les contrats à la marge réelle;
 - Comparer les coûts engagés et les coûts estimatifs à engager pour terminer le projet au total des coûts estimatifs initial.



La direction examine régulièrement les coûts engagés depuis le début du projet et les coûts estimatifs à engager pour chaque projet afin de déterminer si le montant comptabilisé dans l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation reflète fidèlement le montant qui sera obtenu pour les projets.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de de la part de jugement exercé par la direction pour déterminer les coûts estimatifs à engager pour terminer les projets, ce qui nous a mené à poser des jugements et à déployer des efforts dans l'application des procédures pour évaluer le total des coûts estimatifs, y compris l'appréciation des jugements posés par la direction au sujet de sa capacité à déterminer les coûts estimatifs à engager pour terminer un projet.

- Déterminer un coût total estimé attendu dérivé de la marge réalisée pour les contrats exécutés dans la même région et le comparer aux coûts totaux estimés.
- Tester, en se fondant sur des échantillons, les coûts engagés par rapport aux éléments probants.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;



- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous conformons aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.



L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.

Montréal (Québec)
Le 28 février 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126402

(en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action)

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Produits des activités ordinaires (note 7)	14 437,2	11 932,9
Coûts liés au personnel	8 047,1	6 679,9
Sous-consultants et coûts directs	3 540,2	2 975,7
Autres charges d'exploitation	980,4	794,0
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	316,4	288,5
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles (note 18)	221,7	173,4
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles (note 19)	135,1	114,6
Dépréciation des actifs à long terme (notes 17 et 19)	87,1	21,6
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation (note 10)	105,0	115,5
Coûts de mise en place du système ERP (note 10)	81,0	49,9
Pertes (profits) de change	5,4	(5,3)
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises, déduction faite de l'impôt	(29,7)	(24,0)
Résultat avant charges de financement nettes et impôt	947,5	749,1
Charges de financement nettes (note 11)	202,6	161,6
Résultat avant impôt	744,9	587,5
Charge d'impôt sur le résultat (note 12)	191,9	152,8
Résultat net	553,0	434,7
Résultat net attribuable aux :		
Actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	550,0	431,8
Participations ne donnant pas le contrôle	3,0	2,9
	553,0	434,7
Résultat net de base par action attribuable aux actionnaires	4,41	3,59
Résultat net dilué par action attribuable aux actionnaires	4,40	3,58
Nombre moyen pondéré de base d'actions	124 603 768	120 400 365
Nombre moyen pondéré dilué d'actions	124 951 544	120 709 390

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

(en millions de dollars canadiens)

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Résultat net	553,0	434,7
Autres éléments du résultat global		
Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net		
Écarts de change	(51,1)	179,8
Écarts de change sur les instruments financiers désignés en tant que couverture d'investissement net	4,2	(130,5)
(Perte) profit sur les instruments financiers désignés en tant que couverture de flux de trésorerie	(28,7)	37,0
Produit (charge) d'impôt sur les éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat net	9,0	(9,8)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
(Perte) gain actuariel sur les régimes de retraite	(11,0)	36,1
Écarts de change liés aux régimes de retraite	0,1	(0,1)
Produit (charge) d'impôt lié aux régimes de retraite	2,5	(8,3)
Total du résultat global pour l'exercice	478,0	538,9
Résultat global attribuable aux :		
Actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	475,0	536,0
Participations ne donnant pas le contrôle	3,0	2,9
	478,0	538,9

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

GROUPE WSP GLOBAL INC.
ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

F-10

(en millions de dollars canadiens)

Aux 31 décembre	2023	2022
Actif	\$	\$
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 28)	378,0	495,6
Créances clients et autres créances (note 14)	2 726,4	2 625,8
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	1 911,6	1 626,2
Charges payées d'avance	239,4	138,9
Autres actifs financiers (note 16)	123,3	108,2
Actifs d'impôt exigible	38,4	39,5
	5 417,1	5 034,2
Actifs non courants		
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	824,2	978,9
Immobilisations incorporelles (note 18)	1 104,1	1 102,6
Immobilisations corporelles (note 19)	435,3	398,9
Goodwill (note 20)	7 155,8	6 792,2
Actifs d'impôt différé (note 12)	429,3	351,3
Autres actifs (note 21)	217,3	183,6
	10 166,0	9 807,5
Total de l'actif	15 583,1	14 841,7
Passif		
Passifs courants		
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 22)	2 738,2	2 736,4
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (note 15)	1 158,0	973,1
Passifs d'impôt exigible	171,0	260,4
Provisions (note 23)	134,9	152,2
Dividendes à payer aux actionnaires (note 27)	46,8	46,7
Partie courante des obligations locatives (note 17)	257,5	273,0
Partie courante de la dette à long terme (note 24)	204,2	173,4
	4 710,6	4 615,2
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 24)	3 058,3	2 781,1
Obligations locatives (note 17)	744,6	856,8
Provisions (note 23)	399,3	288,9
Obligations au titre des prestations de retraite (note 9)	187,5	162,3
Passifs d'impôt différé (note 12)	149,4	128,3
	4 539,1	4 217,4
Total du passif	9 249,7	8 832,6
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	6 328,9	6 006,0
Participations ne donnant pas le contrôle	4,5	3,1
Total des capitaux propres	6 333,4	6 009,1
Total du passif et des capitaux propres	15 583,1	14 841,7

Approuvé par le conseil d'administration,

(signé) Alexandre L'Heureux, administrateur

(signé) Louis-Philippe Carrière, administrateur

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

	Attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	4 784,4	212,4	959,5	49,7	6 006,0	3,1	6 009,1
Résultat global							
Résultat net	—	—	550,0	—	550,0	3,0	553,0
Autres éléments du résultat global	—	—	—	(75,0)	(75,0)	—	(75,0)
Total du résultat global	—	—	550,0	(75,0)	475,0	3,0	478,0
Actions ordinaires émises dans le cadre du RRD (note 25)	24,6	—	—	—	24,6	—	24,6
Exercice d'options sur actions (note 25)	6,3	(1,1)	—	—	5,2	—	5,2
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	5,0	—	—	5,0	—	5,0
Dividendes déclarés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	—	—	(186,9)	—	(186,9)	—	(186,9)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(0,4)	(0,4)
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(1,2)	(1,2)
	30,9	3,9	(186,9)	—	(152,1)	(1,6)	(153,7)
Solde au 31 décembre 2023	4 815,3	216,3	1 322,6	(25,3)	6 328,9	4,5	6 333,4

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars canadiens)

	Attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.				Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital- actions	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Cumul des autres éléments du résultat global			
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	3 801,2	208,3	709,5	(54,5)	4 664,5	0,7	4 665,2
Résultat global							
Résultat net	—	—	431,8	—	431,8	2,9	434,7
Autres éléments du résultat global	—	—	—	104,2	104,2	—	104,2
Total du résultat global	—	—	431,8	104,2	536,0	2,9	538,9
Actions ordinaires émises dans le cadre de placements publics par voie de prise ferme (note 25)	445,9	—	—	—	445,9	—	445,9
Actions ordinaires émises dans le cadre de placements privés (note 25)	446,1	—	—	—	446,1	—	446,1
Actions ordinaires émises dans le cadre du RRD (note 25)	89,2	—	—	—	89,2	—	89,2
Exercice d'options sur actions (note 25)	2,0	(0,4)	—	—	1,6	—	1,6
Charge de rémunération fondée sur des actions	—	4,5	—	—	4,5	—	4,5
Dividendes déclarés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	—	—	(181,8)	—	(181,8)	—	(181,8)
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	(0,5)	(0,5)
	983,2	4,1	(181,8)	—	805,5	(0,5)	805,0
Solde au 31 décembre 2022	4 784,4	212,4	959,5	49,7	6 006,0	3,1	6 009,1

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars canadiens)

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Résultat net	553,0	434,7
Ajustements (note 28)	658,9	535,6
Charges de financement nettes (note 11)	202,6	161,6
Charge d'impôt sur le résultat (note 12)	191,9	152,8
Impôt payé	(334,4)	(185,2)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 28)	(285,7)	(284,7)
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	986,3	814,8
Activités de financement		
Émission de billets de premier rang non garantis (note 24)	496,2	—
Remboursement net de la dette à long terme	(364,5)	(235,2)
Émission de titres d'emprunt à long terme liés à des acquisitions d'entreprise	—	2 309,3
Remboursement de la dette à long terme après des acquisitions d'entreprise	—	(1 025,8)
Paiements de loyers (note 17)	(375,1)	(341,3)
Charges de financement nettes payées, exception faite des intérêts sur les obligations locatives	(196,6)	(79,2)
Dividendes versés aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	(162,2)	(90,1)
Émission d'actions ordinaires, déduction faite des frais d'émission (note 25)	5,2	883,5
Dividendes versés aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(0,4)	(0,5)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités de financement	(597,4)	1 420,7
Activités d'investissement		
Décassements nets liés aux acquisitions et aux cessions d'entreprises (notes 5 et 20)	(354,3)	(2 554,1)
Entrées d'immobilisations corporelles, exception faite des acquisitions d'entreprises	(159,9)	(130,9)
Entrées d'immobilisations incorporelles identifiables, exception faite des acquisitions d'entreprises	(20,1)	(35,6)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	1,9	2,0
Dividendes reçus d'entreprises associées	22,6	22,0
Autres	(0,6)	13,9
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement	(510,4)	(2 682,7)
Incidence des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(7,6)	11,9
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(129,1)	(435,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à l'ouverture de l'exercice	491,0	926,3
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire, à la clôture de l'exercice (note 28)	361,9	491,0

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.)

NOTES

1	BASE D'ÉTABLISSEMENT	F-15
2	MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES.....	F-15
3	DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES	F-26
4	ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES	F-27
5	ACQUISITIONS D'ENTREPRISES	F-30
6	SECTEURS OPÉRATIONNELS	F-35
7	PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES	F-38
8	RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)	F-39
9	RÉGIMES DE RETRAITE	F-40
10	COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION ET COÛTS DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME ERP	F-45
11	CHARGES DE FINANCEMENT NETTES.....	F-45
12	IMPÔT SUR LE RÉSULTAT	F-46
13	INSTRUMENTS FINANCIERS	F-50
14	CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	F-54
15	SOLDES CONTRACTUELS	F-55
16	AUTRES ACTIFS FINANCIERS	F-56
17	ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES	F-56
18	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	F-58
19	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	F-59
20	GOODWILL	F-60
21	AUTRES ACTIFS	F-62
22	DETTES D'EXPLOITATION ET CHARGES À PAYER	F-63
23	PROVISIONS	F-63
24	DETTE À LONG TERME.....	F-64
25	CAPITAL-ACTIONS	F-66
26	GESTION DU CAPITAL	F-67
27	DIVIDENDES	F-68
28	TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE	F-68
29	TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES	F-70
30	PASSIFS ÉVENTUELS	F-71

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

1 BASE D'ÉTABLISSEMENT

Groupe WSP Global Inc. (collectivement avec ses filiales, la « Société » ou « WSP ») est une firme de services-conseils professionnels qui offre des compétences techniques et des conseils stratégiques à des clients dans différents segments de marché : transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement, bâtiment, énergie et industrie. La Société offre, en outre, des services hautement spécialisés d'exécution de projets et de programmes, et de consultation. Son siège social est situé au 1600, boulevard René-Lévesque Ouest, Montréal (Québec) Canada.

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « WSP ».

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les présents états financiers consolidés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB » et les « IFRS »). Ces états financiers ont été préparés selon l'hypothèse de la continuité d'exploitation et la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne certains actifs et passifs financiers (y compris les placements dans des titres et des instruments dérivés), des passifs au titre des régimes d'unités d'actions et de la contrepartie éventuelle, qui sont évalués à la juste valeur, et sauf les obligations au titre des prestations définies, dont l'évaluation correspond à la valeur actualisée nette des obligations au titre des prestations définies diminuée de la juste valeur de l'actif des régimes.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé les présents états financiers le 28 février 2024.

2 MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables décrites ci-dessous ont été appliquées uniformément à toutes les périodes présentées dans les présents états financiers consolidés, sauf indication contraire dans la note 3, « Développements en matière de méthode comptable ».

CONSOLIDATION, PARTENARIATS ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales.

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans les filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est indiquée comme une composante des capitaux propres. La quote-part du résultat net et du résultat global des filiales est comptabilisée directement en capitaux propres. Les variations de la participation de la société mère dans les filiales, qui n'entraînent pas une perte de contrôle, sont comptabilisées comme des opérations sur capitaux propres.

FILIALES

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. La Société contrôle une entité lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci. Les comptes des filiales sont intégralement consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est transféré à la Société et cessent de l'être à compter de la date à laquelle ce contrôle prend fin.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les transactions et soldes intragroupe de même que les profits et pertes latents sur les transactions intervenues entre les entreprises appartenant à la Société sont éliminés. Les montants comptabilisés par les filiales ont été ajustés, au besoin, afin qu'ils soient conformes aux méthodes comptables adoptées par la Société.

Le tableau qui suit dresse la liste des principales filiales de la Société pour chacun des exercices clos le 31 décembre, en fonction des produits des activités ordinaires. La Société détenait 100 % des intérêts dans toutes les filiales présentées.

2023		2022	
Entité	Pays de constitution	Entité	Pays de constitution
WSP USA Inc.	États-Unis	WSP USA Inc.	États-Unis
WSP Canada Inc.	Canada	WSP Canada Inc.	Canada
WSP UK Ltd	Royaume-Uni	WSP UK Ltd	Royaume-Uni
WSP USA Environment & Infrastructure Inc	États-Unis	WSP Australia Pty Ltd	Australie
WSP Australia Pty Ltd	Australie	WSP Sverige AB	Suède
WSP Sverige AB	Suède	Golder Associates Ltd	Canada
WSP New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande	WSP New Zealand Ltd	Nouvelle-Zélande
WSP E&I Canada Limited	Canada	WSP USA Solutions Inc.	États-Unis

PARTENARIATS

Les partenariats sont classés soit comme des entreprises communes soit comme des coentreprises. Pour déterminer à quelle catégorie appartient le partenariat, il faut tenir compte des droits et obligations découlant des obligations contractuelles des parties à l'entreprise. Les partenariats qui confèrent à la Société des droits sur les actifs et obligations individuels découlant de l'entreprise sont classés à titre d'entreprises communes et les partenariats qui confèrent à la Société des droits aux actifs nets de l'entreprise sont classés à titre de coentreprises.

Pour comptabiliser ses intérêts dans des entreprises communes, la Société inscrit sa quote-part des actifs, passifs, produits des activités ordinaires, coûts et flux de trésorerie, en se fondant sur les états financiers les plus récents des partenariats en question.

Les intérêts dans des coentreprises sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et inclus dans les autres actifs dans les états de la situation financière. La valeur comptable des participations dans des coentreprises est soumise à un test de dépréciation, comme il est indiqué ci-dessous à la rubrique « Dépréciation des actifs à long terme ».

ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises associées représentent toutes les entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable, sans en détenir le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et incluses dans les autres actifs, dans les états de la situation financière. La valeur comptable des participations dans des entreprises associées est soumise à un test de dépréciation, comme il est indiqué ci-dessous à la rubrique « Dépréciation des actifs à long terme ».

MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués selon la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (c'est-à-dire, la « monnaie fonctionnelle »).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les transactions en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les profits et pertes de change découlant du règlement des transactions ainsi que de la conversion des actifs et passifs monétaires libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle d'une entité sont comptabilisés en résultat net, sauf ceux qui sont admissibles à titre de couvertures d'investissement net et qui sont, de ce fait, différés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et pertes de change relatifs aux emprunts et à la trésorerie sont comptabilisés dans les charges financières.

Les actifs et passifs des entités dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de la période, et leurs résultats d'exploitation sont convertis aux taux de change moyens de la période. Les variations qui en résultent sont comptabilisées en capitaux propres, dans le cumul des autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de change.

INFORMATION SECTORIELLE

La présentation des secteurs est conforme à celle de l'information interne fournie au principal décideur opérationnel. Le principal décideur opérationnel, qui est responsable de l'affectation des ressources et de l'évaluation de la performance des secteurs isolables, a été identifié comme étant l'équipe de direction mondiale. La Société est structurée en quatre secteurs isolables : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande).

COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La Société tire ses produits de la prestation de services d'ingénierie. Si la Société a constaté des produits des activités ordinaires, sans avoir fourni de facture, le droit à une contrepartie est donc comptabilisé en tant qu'actif contractuel présenté au poste « Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation » à l'état consolidé de la situation financière de la Société. L'actif contractuel est transféré aux créances clients lorsqu'une facture est produite, ce qui indique que le droit au paiement est devenu inconditionnel. Si les paiements sont reçus ou que les factures sont émises à un client avant que les services ne soient rendus, la Société comptabilise un passif contractuel au poste « Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus » à son état consolidé de la situation financière. Le passif contractuel est transféré dans les produits des activités ordinaires une fois que les services liés sont rendus.

Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la contrepartie précisée dans le contrat conclu avec le client. La Société comptabilise généralement ses produits progressivement, en utilisant une méthode fondée sur les intrants, à mesure qu'elle remplit ses obligations de prestation conformément aux modalités du contrat.

Une obligation de prestation est une promesse contenue dans le contrat de fournir un bien ou un service distinct au client. Le prix de transaction d'un contrat est affecté à chaque obligation de prestation distincte et comptabilisé en tant que produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies. La plupart des contrats de la Société n'ont qu'une seule obligation de prestation puisque la promesse de fournir les biens ou services distincts ne peut être identifiée séparément des autres promesses contenues dans le contrat, c'est-à-dire que la promesse n'est pas distincte. Toute modification ou variation des contrats en cours est examinée afin de déterminer si les contrats entrent dans le champ d'application de l'obligation de prestation du contrat existant ou constituent une nouvelle obligation de prestation.

Les produits des activités ordinaires de la Société sont tirés principalement de trois types de contrats, lesquels sont décrits ci-dessous, et la Société répartit ses produits des activités ordinaires par secteur d'activité et par catégorie de clients, comme il est indiqué ci-dessous.

Les produits des activités ordinaires (et les profits) découlant de contrats en régie à prix plafond et de contrats à forfait sont comptabilisés progressivement selon la méthode de l'avancement des travaux, selon laquelle le pourcentage des produits des activités ordinaires obtenus est estimé en utilisant une évaluation fondée sur les intrants qui repose généralement sur le ratio des coûts engagés sur le total des coûts estimatifs.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les produits des activités ordinaires (et les profits) découlant de contrats en régie sans prix plafond sont comptabilisés dès que les coûts sont engagés et sont calculés selon les taux de facturation relatifs aux services rendus.

Certains coûts engagés par la Société concernant les sous-consultants, et d'autres coûts, sont directement recouverts auprès des clients et facturés à ces derniers. Ces coûts sont inclus dans les produits des activités ordinaires et les charges (à la rubrique « Sous-consultants et coûts directs ») lorsque la Société a le contrôle des biens ou des services avant leur transfert au client. La valeur des biens et services achetés par la Société, lorsqu'elle agit à titre de mandataire de l'approvisionnement pour un client, n'est pas comptabilisée dans les produits des activités ordinaires ni dans les charges.

L'incidence des changements apportés aux estimations des produits et des coûts, notamment l'incidence d'une modification ou d'une variation des contrats en cours, est constatée lorsqu'ils représentent des droits exécutoires de la Société et que les montants estimatifs peuvent être raisonnablement estimés. De tels changements peuvent avoir lieu en tout temps et peuvent être significatifs. Lorsque le total des coûts estimatifs du contrat est supérieur au total des produits liés au contrat, la perte prévue est immédiatement passée en charges, quel que soit le degré d'avancement, au moyen d'une provision pour pertes qui est établie d'après l'estimation la plus plausible des résultats prévus et qui comprend, le cas échéant, les droits à des revenus ou à une contrepartie supplémentaires (p. ex., une attribution ou une prime de rendement).

Les principaux secteurs d'activité de la Société, qui sont présentés à la note 7, « Produits des activités ordinaires », sont les suivants : transport et infrastructures, sciences de la terre et environnement, bâtiments, énergie et industrie.

Les principales catégories de clients de la Société sont des clients des secteurs publics et privés. Les produits des activités ordinaires tirés des contrats selon lesquels l'utilisateur final des services fournis est une entité liée au secteur public sont classés dans la catégorie de produits des activités ordinaires « Secteur public ». Les entités contrôlées par une branche du gouvernement sont considérées comme des entités du secteur public. Les produits des activités ordinaires tirés des contrats selon lesquels l'utilisateur final des services fournis n'est pas une entité liée au secteur public sont classés dans la catégorie de produits des activités ordinaires « Secteur privé ».

Les produits des activités ordinaires sont présentés après déduction de la taxe sur la valeur ajoutée et après élimination des ventes intragroupe.

COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation comprennent notamment les coûts suivants, le cas échéant :

- les coûts de transaction liés aux acquisitions d'entreprises (qu'elles aient abouti ou non);
- les coûts d'intégration des entreprises récemment acquises suivant la date d'acquisition;
- les profits ou pertes découlant de la cession d'actifs non essentiels;
- les coûts liés au programme d'impartition des services – ces coûts correspondent essentiellement aux coûts de dédoublement et de transition qui découlent de la sous-traitance de l'infrastructure et d'autres fonctions de la Société;
- les coûts de restructuration;
- les indemnités de départ versées dans le cadre des ajustements apportés à nos structures de coûts.

Il est possible que la liste ci-dessus soit rajustée à l'occasion lorsque cela est rendu nécessaire pour mettre en évidence d'autres éléments sous ce poste afin d'aider les utilisateurs à comprendre la performance financière de la Société.

COÛTS DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME ERP

La Société est en train de concevoir et de mettre en place une solution ERP infonuagique mondiale dotée de vastes capacités. Les coûts de personnalisation et de configuration dans une entente d'infonuagique qui ne répondent pas à la définition d'un

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

actif ou d'un contrat de location, ainsi que les coûts de mise en place, sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et présentés à titre de coûts de mise en place du système ERP.

COMPTABILISATION DES CONTRATS DE LOCATION

La Société loue des locaux pour des bureaux et du matériel aux termes de contrats de location. Ces contrats sont négociés sur une base individuelle, ce qui fait que leurs modalités sont diverses, et ils sont généralement renouvelables aux taux du marché.

La majorité des contrats de location sont comptabilisés en tant qu'actifs au titre de droits d'utilisation avec une obligation locative correspondante, à la date à laquelle l'actif est à la disposition de la Société. Les paiements de loyers sont répartis entre l'obligation locative et la charge financière. La charge financière est imputée à l'état du résultat net sur la durée de location, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actif au titre de droits d'utilisation est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location selon la méthode linéaire. Les options de prolongation et de résiliation sont incluses dans les modalités des contrats de location seulement lorsqu'il est raisonnablement certain que la Société exercera l'option.

Les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement à la valeur actualisée. Les obligations locatives comprennent la valeur actualisée nette des paiements de loyers suivants :

- les paiements fixes (y compris les paiements fixes en substance et les paiements fixes au titre de toute option de prolongation incluse dans les modalités du contrat de location), déduction faite des avantages incitatifs à recevoir;
- les paiements de loyers variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux;
- les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle;
- le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer;
- les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location, si la durée du contrat de location reflète l'exercice, par la Société, de l'option de résiliation du contrat de location.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, qui comprend :

- le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative;
- le cas échéant, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, déduction faite des avantages incitatifs reçus;
- le cas échéant, les coûts directs initiaux;
- le cas échéant, l'obligation d'engager des coûts de remise en état.

Les paiements de loyers sont actualisés à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location ou s'il est impossible de déterminer facilement ce taux, le taux d'emprunt marginal pertinent.

Les paiements associés à des contrats de location à court terme et à des contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur sont comptabilisés en charges selon la méthode linéaire, dans l'état du résultat net de la Société. Les contrats de location à court terme ont une durée de 12 mois ou moins. Les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comprennent principalement le matériel informatique et les petits meubles de bureau.

INSTRUMENTS FINANCIERS

CLASSEMENT ET ÉVALUATION

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés initialement à la juste valeur et, ultérieurement, en fonction de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti ou à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), selon la façon dont la Société gère les instruments financiers et selon les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Le tableau qui suit résume le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Société :

Actifs financiers

Trésorerie, équivalents de trésorerie et trésorerie soumise à restrictions	Coût amorti
Créances clients, autres créances, créances sur des coentreprises et entreprises associées	Coût amorti
Placements dans des titres	JVRN
Instruments financiers dérivés	JVRN

Passifs financiers

Dettes d'exploitation et charges à payer	Coût amorti
Dividendes à payer aux actionnaires	Coût amorti
Emprunts aux termes de la facilité de crédit et découverts bancaires	Coût amorti
Contrepartie à payer liée aux acquisitions d'entreprises	Coût amorti ou JVRN
Instruments financiers dérivés	JVRN

Les actifs financiers et les passifs financiers classés au coût amorti sont évalués ultérieurement selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute perte de valeur.

Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges de financement nettes à l'état du résultat net.

Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est exécutée, annulée ou échue.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

La Société applique la méthode simplifiée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues pour toutes les créances clients et les actifs contractuels (excédent des coûts et profits prévus sur la facturation). Par conséquent, la Société ne fait pas le suivi des variations du risque de crédit; elle comptabilise plutôt, à chaque date de clôture, une provision pour pertes de crédit attendues à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les éléments dont la Société tient compte pour classer les créances clients comme s'étant dépréciées sont les suivants : le client est en situation de faillite ou de mise sous administration; les paiements font l'objet d'un litige ou sont en souffrance.

Pour évaluer les pertes de crédit attendues, les créances clients et les actifs contractuels ont été regroupés en fonction de caractéristiques de risque de crédit communes. Les actifs contractuels, qui représentent l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation, ont essentiellement les mêmes caractéristiques de risque que les créances clients pour le même type de contrats. La Société a donc conclu que le taux de pertes attendues pour les créances clients constitue une approximation raisonnable du taux de pertes pour les actifs contractuels.

La Société considère qu'un actif financier est en situation de défaillance lorsque les paiements contractuels sont en souffrance depuis 0 à 60 jours, selon les divers facteurs économiques et les facteurs propres à l'actif, ou qu'il est probable que le client sera en situation de faillite. Un actif financier ou un actif contractuel est sorti du bilan lorsque la Société n'a pas d'attente raisonnable de recouvrement des flux de trésorerie contractuels.

DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur d'un instrument financier représente le montant de la contrepartie qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, la juste valeur des instruments financiers cotés sur un marché actif est fondée sur le cours de clôture des actifs financiers et des passifs financiers. Lorsque des prix indépendants ne sont pas disponibles, la juste valeur

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation fondées sur des données de marché observables et en minimisant l'utilisation de données non observables.

COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté dans les états de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET ACTIVITÉS DE COUVERTURE

Les dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur à la date à laquelle le contrat est conclu et réévalués ultérieurement à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte découlant du dérivé varie selon que le dérivé est désigné ou non à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, selon la nature de l'élément couvert. La Société désigne certains dérivés comme :

- a) couvertures de la juste valeur d'actifs et de passifs comptabilisés ou d'engagements fermes (couverture de juste valeur);
- b) couvertures de l'exposition à un risque particulier associé à un actif ou à un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable (couverture de flux de trésorerie);
- c) couvertures d'investissement net dans un établissement à l'étranger (couverture d'investissement net).

Au début d'une transaction, la Société documente la relation existante entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que ses objectifs en matière de gestion des risques et sa stratégie de couverture. La Société consigne aussi la façon dont elle évalue, tant au début de la couverture qu'au cours des périodes ultérieures, dans quelle mesure les dérivés utilisés dans des opérations de couverture sont hautement efficaces pour compenser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie des éléments couverts.

Couverture de juste valeur

Les variations de la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme instruments de couverture de juste valeur sont comptabilisées en résultat net de même que les variations de la juste valeur de l'actif ou du passif couvert qui sont attribuables au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La partie efficace de la variation de la juste valeur des dérivés désignés et qualifiés comme instruments de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global. Le profit ou la perte correspondant à la partie inefficace de ces variations est comptabilisé immédiatement en résultat net.

Les montants cumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont reclassés dans l'état du résultat net lorsque l'élément couvert influe sur le résultat net. Toutefois, lorsqu'une transaction prévue faisant l'objet de la couverture donne lieu à la comptabilisation d'un actif non financier, les profits ou pertes initialement comptabilisés dans les capitaux propres sont transférés et inclus dans l'évaluation initiale du coût de l'actif.

Lorsqu'un instrument de couverture expire ou est vendu, ou lorsqu'il cesse de respecter les critères de la comptabilité de couverture, tout profit ou perte cumulé comptabilisé en capitaux propres demeure dans les capitaux propres et est comptabilisé au moment où la transaction prévue est comptabilisée en résultat net. Lorsqu'une transaction initialement prévue n'est plus susceptible de se réaliser, le profit ou la perte cumulé dans les capitaux propres est transféré immédiatement dans le résultat net.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Couverture d'investissement net

Les couvertures d'investissement net dans un établissement à l'étranger sont comptabilisées de la même manière que les couvertures de flux de trésorerie.

Tout profit ou perte correspondant à la partie efficace de l'instrument de couverture est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Tout profit ou perte correspondant à la partie inefficace est comptabilisé en résultat net.

Les profits et pertes cumulés comptabilisés dans les capitaux propres sont transférés dans le résultat net lorsqu'un établissement à l'étranger est cédé en partie ou en totalité.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés des fonds en caisse et des fonds en banque ainsi que des dépôts à court terme ayant une échéance d'au plus trois mois à la date d'acquisition, qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur. Aux fins du tableau des flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont présentés, déduction faite du découvert bancaire.

CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients représentent les montants dus par les clients pour des services rendus dans le cadre des activités ordinaires. Les créances clients sont classées comme actifs courants si le paiement est exigible dans un an, tout au plus. Les créances clients sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, ultérieurement, au coût amorti, déduction faite de toute provision pour pertes de crédit attendues.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût historique inclut les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des immobilisations.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de façon fiable. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net dans la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

Les terrains ne sont pas amortis. L'amortissement des autres actifs est calculé à l'aide des méthodes décrites ci-dessous afin d'en attribuer le coût à leur valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimative. La durée d'utilité estimative, la valeur résiduelle et la méthode d'amortissement sont revues à la fin de chaque période de présentation de l'information financière, et l'effet des changements d'estimations, le cas échéant, est comptabilisé sur une base prospective.

Le tableau suivant présente un résumé des méthodes d'amortissement ainsi que des taux et des périodes utilisés :

<u>Catégorie</u>	<u>Méthode</u>	<u>Taux ou période</u>
Bâtiments	Linéaire ou solde dégressif	25 à 50 ans ou 2 % à 4 %
Améliorations locatives	Linéaire	La plus courte de la durée d'utilité du contrat de location et de la durée d'utilité
Mobilier et matériel	Linéaire ou solde dégressif	3 à 10 ans
Matériel informatique	Linéaire ou solde dégressif	3 à 8 ans

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Le profit ou la perte découlant de la sortie ou de la mise hors service d'une immobilisation corporelle est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif, et est comptabilisé en résultat net, dans les charges d'exploitation.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont composées des logiciels, des relations clients, des carnets de commandes et des noms commerciaux. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'acquisitions d'entreprises sont constatées séparément du goodwill et sont initialement comptabilisées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Les logiciels, les carnets de commandes, les relations clients et certains noms commerciaux sont considérés comme des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Compte tenu de leur notoriété, de leur riche historique et de leur usage futur attendu, certains noms commerciaux sont des immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est indéterminée. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles qui ne sont pas amorties est réexaminée à chaque période de présentation de l'information financière pour déterminer si les événements et circonstances continuent de justifier l'appréciation de durée d'utilité indéterminée. Si ce n'est pas le cas, le changement d'appréciation de la durée d'utilité, d'indéterminée à déterminée, est comptabilisé comme un changement d'estimation comptable.

Les immobilisations incorporelles sont amorties selon le mode linéaire sur les périodes suivantes :

<u>Catégorie</u>	<u>Période</u>
Logiciels	3 à 7 ans
Carnets de commandes	2 à 9 ans
Relations clients	3 à 15 ans
Noms commerciaux à durée d'utilité déterminée	3 à 8 ans

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

Les actifs à long terme qui ont une durée d'utilité déterminée font l'objet d'un test de dépréciation lorsque des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amortis, mais ils sont soumis à un test de dépréciation une fois l'an, au premier jour du quatrième trimestre de la Société, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur comptable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour les besoins du test de dépréciation, les actifs sont regroupés au niveau le plus bas pour lequel des entrées de trésorerie identifiables sont générées (unité génératrice de trésorerie ou « UGT »). Le montant de toute perte de valeur, le cas échéant, représente l'excédent de la valeur comptable sur la valeur recouvrable. À chaque date de présentation de l'information financière, les actifs autres que le goodwill qui ont subi une perte de valeur font l'objet d'un examen en vue de déceler des indices d'une reprise possible de la perte de valeur.

GOODWILL

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée pour les entreprises acquises sur la juste valeur estimative à la date d'acquisition des actifs nets identifiables acquis. Le goodwill n'est pas amorti et est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur. Il est soumis à un test de dépréciation une fois l'an, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent qu'il pourrait s'être déprécié.

Pour les besoins du test de dépréciation, le goodwill est affecté à chacune des UGT ou à chacun des groupes d'UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement. Les UGT auxquelles le goodwill a été affecté sont soumises à un test de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

dépréciation une fois l'an, au premier jour du quatrième trimestre de la Société, ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'UGT et la valeur d'utilité est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en diminution de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, puis elle est répartie entre les autres actifs de l'UGT au prorata, sur la base de la valeur comptable de chaque actif. Une perte de valeur comptabilisée au titre du goodwill ne peut être reprise au cours d'une période ultérieure.

DETTES D'EXPLOITATION

Les dettes d'exploitation sont des obligations à payer au titre de biens ou de services qui ont été acquis dans le cours normal des activités. Les dettes d'exploitation sont classées à titre de passifs courants si le paiement est exigible dans un délai d'un an ou moins. Les dettes d'exploitation sont initialement comptabilisées à la juste valeur et, ultérieurement, au coût amorti.

PROVISIONS

Les provisions sont des passifs de la Société dont l'échéance ou le montant est incertain. Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Des provisions ne sont pas comptabilisées au titre des pertes d'exploitation futures. Lorsque la Société s'attend à ce qu'une partie ou la totalité d'une provision soit remboursée, par exemple, en vertu d'un contrat d'assurance, et lorsque le remboursement est quasi certain, le remboursement prévu est comptabilisé comme un actif distinct. La charge liée à une provision est présentée dans les états consolidés du résultat net, déduction faite de tout remboursement à recevoir comptabilisé. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation, y compris les frais juridiques, à l'aide d'un taux d'actualisation reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge d'intérêts.

RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)

La Société dispose de RILT à l'intention des administrateurs et des employés clés, en vertu desquels des options sur actions et les types suivants d'unités d'actions peuvent être émis : unités d'actions liées au rendement réglées en trésorerie; unités d'actions différées réglées en trésorerie; unités d'actions restreintes réglées en trésorerie; unités d'actions liées au rendement rachetables contre des actions ordinaires de la Société ou un montant en trésorerie, au gré du participant (les « unités d'actions liées au rendement rachetables »); unités d'actions restreintes rachetables contre des actions ordinaires de la Société ou un montant en trésorerie, au gré du participant (les « unités d'actions restreintes rachetables »). Les droits sous-jacents aux options sur actions, aux unités d'actions liées au rendement, aux unités d'actions restreintes, aux unités d'actions liées au rendement rachetables et aux unités d'actions restreintes rachetables s'acquièrent au fil du temps conformément aux modalités de l'attribution. Les unités d'actions différées deviennent acquises dès qu'elles sont attribuées. Les instruments réglés en trésorerie au titre des RILT (soit les unités d'actions liées au rendement, les unités d'actions différées et les unités d'actions restreintes), les unités d'actions liées au rendement rachetables et les unités d'actions restreintes rachetables sont évalués à la juste valeur selon le cours de l'action de la Société à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans les passifs courants et non courants sur la période d'acquisition des droits. Les options sur actions sont évaluées à la juste valeur selon le modèle Black et Scholes à la date d'attribution et sont comptabilisées en surplus d'apport sur la période d'acquisition des droits.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

L'impôt sur le résultat est comptabilisé en résultat net, sauf dans la mesure où il se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

La charge d'impôt exigible correspond à l'impôt payable ou recouvrable prévu sur le bénéfice ou la perte imposable de la période, calculé d'après les taux d'impôt et lois fiscales adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Elle peut également comprendre des ajustements au titre des périodes précédentes.

La Société comptabilise l'impôt sur le résultat selon la méthode du passif fiscal. Selon cette méthode, les actifs et passifs d'impôt différé sont comptabilisés d'après les conséquences fiscales futures prévues attribuables aux différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs existants inscrite dans les états financiers et leur valeur fiscale respective. Cette méthode exige aussi de comptabiliser les actifs d'impôt différé liés à des pertes d'exploitation et aux reports en avant de crédits d'impôt. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés applicables au moment où les différences temporaires et les montants reportés en avant sont censés être recouverts ou réglés. L'impôt différé n'est pas comptabilisé lorsqu'il découle de la comptabilisation initiale du goodwill, d'actifs ou de passifs qui n'ont pas d'incidence sur le bénéfice ou la perte comptable ou fiscal, ni de différences temporaires liées à des participations dans des filiales et des coentreprises lorsque la Société peut contrôler le moment où ces différences temporaires s'inverseront et qu'il est probable qu'elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible. La Société a appliqué une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé afin de tenir compte de l'incidence de l'impôt complémentaire du Pilier Deux et le comptabilisera à titre d'impôt exigible lorsqu'il sera engagé.

Les actifs d'impôt différé au titre de reports en avant de perte fiscale et les différences temporaires déductibles sont seulement comptabilisés lorsqu'il est probable que la Société générera un bénéfice imposable futur à l'égard duquel les actifs pourront être utilisés. Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture et réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe sera réalisé.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés dans les actifs non courants. Ils sont compensés s'il existe un droit juridique exécutoire de compenser les actifs d'impôt exigible par les passifs d'impôt exigible et si les actifs et passifs d'impôt différé sont liés à des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Les lois fiscales sont complexes et prêtent à interprétation. Pour déterminer l'impôt exigible et l'impôt différé, la Société tient compte de l'incidence des positions fiscales incertaines et des impôts et pénalités qui pourraient être exigibles. La Société évalue les positions fiscales incertaines en fonction de la probabilité que des autorités fiscales possédant toute l'information pertinente acceptent les traitements fiscaux de la Société. Cette évaluation repose sur le jugement et donne lieu à des estimations et des hypothèses qui tiennent compte des faits et circonstances à la date de clôture. Les estimations sont révisées à chaque date de clôture et mises à jour en fonction des nouvelles informations disponibles.

CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

Les crédits d'impôt à l'investissement sont comptabilisés lorsqu'il existe une assurance raisonnable qu'ils seront reçus et que la Société se conformera à toutes les conditions qui y sont rattachées. Les crédits d'impôt à l'investissement sont soumis à l'examen et à l'approbation des autorités réglementaires et, en conséquence, les montants versés pourraient différer des montants comptabilisés. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts par la Société sont comptabilisés en réduction des charges d'exploitation engagées.

RÉGIMES DE RETRAITE

La Société propose à ses salariés un certain nombre de régimes à cotisations définies. Les cotisations à ces régimes sont comptabilisées en résultat net de la période au cours de laquelle elles sont exigibles.

La Société offre aussi des régimes à prestations définies pour lesquels les cotisations sont versées dans des fonds gérés séparément. Le coût des prestations constituées en vertu des régimes à prestations définies est déterminé séparément pour chacun des régimes selon la méthode d'évaluation actuarielle des unités de crédit projetées. Le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les coûts résultant d'une réduction ou d'une liquidation ainsi que les intérêts

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

calculés à partir d'une charge nominale basée sur les passifs des régimes au cours de l'exercice, diminuée des rendements attendus des actifs des régimes, sont comptabilisés en résultat net. Les gains ou pertes actuariels sont entièrement comptabilisés en capitaux propres dès qu'ils surviennent, par le biais des autres éléments du résultat global. L'état consolidé de la situation financière rend compte de l'excédent ou du déficit total des régimes à la clôture de la période de présentation de l'information financière.

CAPITAL-ACTIONS

Les frais d'émission directement attribuables à l'émission d'actions sont comptabilisés en déduction des capitaux propres, moins les incidences fiscales.

DIVIDENDES

Les dividendes sur les actions ordinaires de Groupe WSP Global Inc. sont comptabilisés dans les états financiers consolidés de la Société dans la période au cours de laquelle ils sont déclarés.

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est établi à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est établi à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, en ajoutant l'effet dilutif des actions potentielles en circulation au cours de la période. Le calcul du résultat dilué par action suit la méthode du rachat d'actions.

3 DÉVELOPPEMENTS EN MATIÈRE DE MÉTHODES COMPTABLES

NOUVELLES NORMES COMPTABLES EN VIGUEUR EN 2023

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES

En février 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 1 *Présentation des états financiers*, à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 *Porter des jugements sur l'importance relative* et à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*. Les modifications exigent que les entités fournissent des informations sur les méthodes comptables significatives plutôt que sur les principales méthodes comptables, définissent ce qu'est une estimation comptable et clarifient la distinction entre les changements de méthodes comptables et les changements d'estimations comptables. Les modifications ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2023.

IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

En mai 2021, l'IASB a publié des modifications de portée limitée à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, qui limitent la portée de l'exclusion du champ d'application lors de la comptabilisation de l'impôt différé. Dans certaines circonstances, les entités ne sont pas tenues de comptabiliser l'impôt différé lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif. Les modifications précisent que l'exemption ne s'applique pas aux transactions pour lesquelles des actifs et des passifs (donnant lieu à des différences temporaires équivalentes et compensatoires) sont comptabilisés, comme les contrats de location et les obligations au titre de la mise hors service, et que les entités sont tenues de comptabiliser l'impôt différé sur ces transactions. Les modifications ont été adoptées par la Société le 1^{er} janvier 2023 et n'ont eu aucune incidence sur les états financiers consolidés de la Société.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

En mai 2023, l'IASB a publié *Réforme fiscale internationale – Modèle de règles du Pilier 2 (modifications d'IAS 12)*, qui traite de l'impôt sur le résultat découlant d'une loi fiscale adoptée ou quasi adoptée dans le but de mettre en œuvre les règles du modèle du Pilier Deux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (l'« OCDE »). Les modifications introduisent une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé découlant de la mise en œuvre des règles du modèle du Pilier Deux et des obligations d'information applicables aux entités touchées. La Société a adopté l'exception temporaire obligatoire le 1^{er} janvier 2023 et présente les obligations d'information applicables dans ses états financiers consolidés audités.

NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS RÉCENTES NON ENCORE EN VIGUEUR NI APPLIQUÉES

CLASSEMENT DES PASSIFS DANS LA CATÉGORIE COURANTE OU NON COURANTE

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification de portée limitée d'IAS 1 *Présentation des états financiers* qui vise à clarifier la question du classement des passifs dans la catégorie courante ou non courante en fonction des droits en vigueur à la clôture de la période de présentation de l'information financière. Le classement ne varie pas en fonction des attentes à l'égard de l'entité, à savoir si elle exercera son droit de reporter le règlement après la date de clôture. La modification en question clarifie aussi ce que l'on entend par le règlement de passifs dans IAS 1. Pour la Société, la modification sera en vigueur à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. La Société a conclu que ses méthodes comptables actuelles sont conformes à la norme modifiée. Les modifications n'auront donc aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

CLAUSES RESTRICTIVES LIÉES À LA DETTE À LONG TERME

En octobre 2022, l'IASB a publié des modifications à IAS 1 *Présentation des états financiers*, qui précisent que, dans le cas de dettes à long terme assorties de clauses restrictives à respecter après la date de clôture, lesdites clauses restrictives n'ont pas d'incidence sur le classement de la dette dans les passifs courants ou non courants à la date de clôture, mais exigent la présentation d'informations dans les notes afférentes aux états financiers. Pour la Société, les modifications seront en vigueur à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2024, et l'application anticipée est permise. La Société a conclu que ses méthodes comptables actuelles sont conformes à la norme modifiée. Les modifications n'auront donc aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

4 ESTIMATIONS COMPTABLES ET JUGEMENTS CRITIQUES

La préparation des états financiers exige que la direction formule des jugements, des hypothèses et des estimations lorsqu'elle applique les méthodes comptables de la Société. Les estimations et les jugements qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif des valeurs comptables des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont présentés ci-dessous.

Les estimations et les hypothèses se fondent sur les tendances antérieures et sur d'autres facteurs, notamment les attentes quant aux événements futurs dont on estime la matérialisation probable dans des circonstances raisonnables. Les résultats réels seront différents des estimations établies, et ces différences pourraient être importantes.

COMPTABILISATION DES PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

La Société évalue l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation en fonction du temps et des frais de matériel portés au compte de chaque projet et en fonction des coûts et produits futurs prévus. La comptabilisation des produits des activités ordinaires et des actifs contractuels suppose l'estimation des coûts à engager pour terminer le projet. La direction examine

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

régulièrement les coûts engagés depuis le début du projet et les coûts estimatifs à engager pour chaque projet afin de déterminer si le montant comptabilisé dans les actifs contractuels reflète fidèlement le montant qui sera obtenu pour les projets. Lorsque l'examen révèle que la valeur de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation est supérieure au montant obtenu, des ajustements sont apportés à l'actif contractuel. Toute variation de ces estimations pourrait entraîner une reprise des produits des activités ordinaires.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES IDENTIFIABLES ET GOODWILL

Les immobilisations incorporelles identifiables et le goodwill, exception faite des logiciels, se sont établis à 8 127,4 M\$ au 31 décembre 2023 (7 848,1 M\$ au 31 décembre 2022). Ces actifs résultent des acquisitions d'entreprises, et la Société a eu recours à la méthode de l'acquisition pour comptabiliser ces transactions. La direction a recours à des estimations et à des hypothèses significatives pour évaluer la juste valeur des actifs acquis et des passifs pris en charge ainsi que pour évaluer la durée d'utilité estimative des immobilisations incorporelles identifiables. Les estimations significatives comprennent les flux de trésorerie prévus, les taux d'actualisation et les taux de croissance finaux.

Les immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises et constatées séparément du goodwill sont initialement comptabilisées à la juste valeur à la date d'acquisition et celles ayant une durée d'utilité déterminée sont principalement amorties. La direction exerce son jugement afin d'identifier les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée. Si les durées d'utilité réelles sont plus courtes que prévu, la Société peut avoir à accélérer l'amortissement.

Pour les besoins du test de dépréciation, la direction exerce son jugement pour identifier les entrées de trésorerie indépendantes afin de déterminer les UGT. La juste valeur d'une UGT est établie à partir d'estimations significatives, y compris le taux d'actualisation applicable et les flux de trésorerie futurs prévus. Les données entrant dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sont des données de niveau 3 (données d'entrée non fondées sur des données observables). À chaque date de clôture, la direction exerce son jugement pour identifier les indices d'une possible dépréciation ou d'une possible reprise de perte de valeur.

PROVISIONS POUR LITIGES

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à des poursuites relatives aux travaux effectués dans le cadre des projets. Elle souscrit une assurance responsabilité civile professionnelle (sous réserve d'une certaine part conservée) pour gérer les risques liés à de telles poursuites. La direction exerce son jugement pour évaluer l'issue potentielle des litiges et elle détermine le montant des provisions pour litiges de la Société à la lumière des conseils et des renseignements fournis par ses conseillers juridiques et de son expérience passée en matière de règlement de poursuites semblables. Les provisions pour litiges comprennent les frais de litige ainsi que les indemnités. Les règlements finaux pourraient avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

OBLIGATIONS AU TITRE DES PRESTATIONS DE RETRAITE

La valeur actuelle des obligations est calculée selon une méthode actuarielle qui repose sur un certain nombre d'hypothèses concernant l'avenir. Ces hypothèses portent sur les taux d'actualisation, les taux d'inflation et l'espérance de vie. Ces hypothèses clés sont revues périodiquement à la lumière des conditions de marché et des données dont dispose la direction. Des détails additionnels et des analyses de sensibilité sont inclus à la note 9, « Régimes de retraite ».

CHARGE D'IMPÔT

La Société est assujettie aux lois et règlements fiscaux dans plusieurs pays. L'impôt qui devra être payé en définitive demeure incertain pour de nombreuses transactions et de nombreux calculs. La Société comptabilise des passifs en prévision de questions susceptibles de faire l'objet de vérifications par les autorités fiscales, en fonction des montants qu'elle pourrait avoir à verser aux autorités fiscales. Lorsque le montant de la charge d'impôt relative à ces questions diffère des montants

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

provisionnés initialement, cette différence a une incidence sur les actifs et passifs d'impôt exigible et différé de la période au cours de laquelle le montant de l'impôt à payer a été déterminé. La direction évalue régulièrement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard des cas où la réglementation fiscale applicable est sujette à interprétation.

ACTIFS D'IMPÔT DIFFÉRÉ

La direction a recours à son jugement pour déterminer la probabilité d'un bénéfice imposable futur, pour estimer la mesure dans laquelle des actifs d'impôt différé seront réalisés. Les estimations sont fondées sur les plus récentes prévisions budgétaires approuvées de la Société, après ajustement pour tenir compte des éléments importants qui ne sont ni imposables ni déductibles et des limites spécifiques d'utilisation des crédits ou pertes d'impôts non utilisés. Les règles fiscales et les stratégies de planification fiscale dans plusieurs pays où la Société exerce ses activités sont prises en considération. La direction exerce son jugement pour évaluer des faits et circonstances précis aux fins d'évaluation des incertitudes juridiques, économiques ou autres.

CRÉDITS D'IMPÔT À L'INVESTISSEMENT

La Société bénéficie de certains programmes d'aide gouvernementale dans les différentes juridictions où elle mène des activités, notamment des programmes de crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental. Lors de la préparation des demandes, il est nécessaire d'exercer un jugement pour interpréter les règlements liés à ces programmes, déterminer si les activités de la Société sont admissibles et identifier les dépenses admissibles. Ces demandes peuvent faire l'objet d'un examen et d'une vérification par les autorités fiscales locales, qui peuvent être en désaccord avec les interprétations faites par la Société. La direction estime les montants à recevoir en vertu de ces programmes. Les montants finaux obtenus à la suite d'examens et de vérifications pourraient différer des montants comptabilisés et avoir une incidence importante sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société.

CONTRATS DE LOCATION

La Société exerce son jugement pour déterminer la durée du contrat de location en fonction des modalités dudit contrat et de l'appréciation de la certitude raisonnable qu'elle exerce une option de prolongation ou de résiliation, le cas échéant. S'il est impossible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location, la Société est tenue d'utiliser son taux d'intérêt marginal, ce qui est habituellement le cas. L'établissement du taux d'emprunt marginal nécessite l'utilisation de plusieurs hypothèses. La Société a recours à son jugement pour déterminer si une modification apportée à un contrat de location élargit suffisamment l'étendue de ce contrat pour devoir être elle-même comptabilisée en tant que contrat de location distinct. Cette détermination exige l'exercice du jugement pour déterminer si l'augmentation des paiements de loyers est proportionnée à la modification de l'étendue.

La Société utilise des estimations pour déterminer si un actif au titre de droits d'utilisation s'est déprécié, surtout lorsqu'elle prévoit libérer des locaux à bureaux, et pour déterminer si elle peut procéder à la sous-location de l'actif ou résilier le contrat de location et recouvrer ses coûts. La Société examine les modalités de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

5 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Les acquisitions sont comptabilisées selon la méthode de l'acquisition, et les résultats d'exploitation des entreprises acquises sont pris en compte dans les états financiers consolidés à compter de la date d'acquisition. Lorsque la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises est incomplète à la date de clôture de la période, la Société présente des montants provisoires pour les éléments dont la valeur comptable n'a pas encore été établie de manière définitive. Elle ajuste ces montants provisoires au cours de la période d'évaluation et comptabilise d'autres actifs ou passifs pour tenir compte de toute nouvelle information obtenue au sujet des faits et des circonstances qui existaient à la date d'acquisition et qui, s'ils avaient été connus, auraient eu une incidence sur les montants comptabilisés à cette date.

La période d'évaluation s'étend sur une période d'au plus un an et va de la date d'acquisition à la date à laquelle la Société obtient toute l'information sur les faits et circonstances qui existaient à la date d'acquisition.

TRANSACTIONS DE 2023

En janvier 2023, WSP a acquis BG Bonnard & Gardel Holding SA (« BG »), une société de services-conseils en ingénierie suisse ayant également des bureaux en France, au Portugal et en Italie. Avec environ 700 professionnels, BG offre des services de conseil, d'ingénierie et de gestion de projets dans les secteurs de l'infrastructure, du bâtiment, de l'eau, de l'environnement et de l'énergie.

En janvier 2023, WSP a acquis Enstruct Group Pty Ltd (« enstruct »), une société d'ingénierie structurale de 75 employés ayant des bureaux à Sydney, à Melbourne et à Brisbane, spécialisée dans la conception et la réalisation de projets de construction partout en Australie.

En mai 2023, WSP a fait l'acquisition de LGT inc. (« LGT »), un cabinet d'ingénierie de bâtiment établi au Québec qui compte plus de 150 employés et fournit des services-conseils dans les domaines de l'ingénierie mécanique, de l'électricité, du développement durable, de l'ingénierie structurale et de l'ingénierie civile.

En juin 2023, WSP a fait l'acquisition de Calibre Professional Services One Pty Ltd. (« Calibre ») pour une contrepartie totalisant 275,7 M\$ AU (245,1 M\$). Avec un effectif d'environ 800 professionnels, Calibre offre, en Australie, des services d'ingénierie axés sur les projets ferroviaires, d'infrastructure, de remise en état et d'énergie renouvelable soutenant des clients de premier ordre du secteur minier.

Ces acquisitions ont été financées au moyen de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

Comme ces acquisitions n'étaient pas significatives prises individuellement, la Société a choisi de regrouper les informations à fournir. Les justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge au 31 décembre 2023 sont présentées dans le tableau qui suit. Pour LGT et Calibre, les justes valeurs correspondent aux évaluations provisoires de la direction et les aspects les plus importants qui restent à finaliser ont trait à l'évaluation des créances clients, des actifs et passifs contractuels et des immobilisations incorporelles. Pour BG et enstruct, la Société a terminé son évaluation des justes valeurs.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge	\$
Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18,8
Créances clients et autres créances	73,9
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	28,1
Charges payées d'avance	3,3
Actifs d'impôt exigible	2,9
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	24,1
Immobilisations incorporelles (note 18)	109,3
Immobilisations corporelles (note 19)	34,3
Actifs d'impôt différé (note 12)	3,5
Autres actifs	1,4
Passif	
Dettes d'exploitation et charges à payer	(92,7)
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (note 15)	(19,2)
Passifs d'impôt exigible	(4,4)
Provisions (note 23)	(31,1)
Obligations locatives (note 17)	(23,9)
Dettes à long terme	(4,8)
Passifs d'impôt différé (note 12)	(26,2)
Autres passifs courants ou non courants	(8,5)
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge	88,8
Goodwill (note 20)	296,4
Total de la contrepartie d'achat	385,2
Trésorerie acquise	(18,8)
Contrepartie à payer	(2,1)
Sorties de trésorerie nettes	364,3

Le goodwill est attribuable à l'effectif des entreprises acquises et aux synergies attendues au sein de la Société après l'acquisition. Aucune tranche du goodwill comptabilisé au 31 décembre 2023 ne devrait être déductible fiscalement.

Les créances clients acquises avaient une juste valeur de 68,5 M\$ et une valeur contractuelle brute de 74,1 M\$.

Les entreprises acquises ont généré des produits de 290,0 M\$ et un résultat net de 18,3 M\$ de leur date d'acquisition respective au 31 décembre 2023.

TRANSACTIONS DE 2022

DIVISION ENVIRONNEMENT ET INFRASTRUCTURES DE JOHN WOOD GROUP plc

Le 21 septembre 2022, la Société a finalisé l'acquisition de la division environnement et infrastructures (« E&I ») de John Wood Group plc (« Wood ») (l'« acquisition d'E&I »). E&I fournit des services d'ingénierie, des services-conseils en assainissement et des services de délivrance de permis environnementaux, d'inspection et de surveillance, ainsi que de gestion environnementale à des clients dans le secteur public et le secteur industriel, ainsi que dans les secteurs de

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de l'électricité, de l'eau et des mines. E&I exerce ses activités dans une centaine de bureaux et compte environ 6 000 consultants en environnement dans plus de 10 pays. Au terme des ajustements finaux, la contrepartie en trésorerie totale de 1,8 G\$ US (2,4 G\$) a été versée pour l'acquisition d'E&I.

En 2022, la Société a conclu une facilité de crédit à terme entièrement engagée et assortie de durées diverses allant jusqu'à cinq ans pour financer l'acquisition d'E&I et les autres coûts de transactions connexes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a parachevé sa détermination finale des justes valeurs des actifs acquis et passifs pris en charge dans le cadre de l'acquisition d'E&I, qui ont nécessité quelques ajustements par rapport à l'évaluation provisoire. L'évaluation provisoire initiale des justes valeurs a été ajustée durant l'exercice clos le 31 décembre 2023, comme il est indiqué ci-après. La Société n'a pas retraité l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, les ajustements ayant été jugés non significatifs. La Société a également établi que l'incidence nette de ces ajustements sur le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2022 n'était pas significative, de sorte qu'ils ont été comptabilisés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le tableau ci-après présente donc l'évaluation provisoire initiale faite par la direction des justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge, ainsi que la détermination finale des justes valeurs dans les 12 mois suivant la date d'acquisition.

	Évaluation provisoire	Ajustements	Détermination finale
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge			
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	22,2	—	22,2
Créances clients et autres créances	255,4	(12,8)	242,6
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	125,7	25,1	150,8
Charges payées d'avance	1,3	2,7	4,0
Actifs d'impôt exigible	0,3	—	0,3
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	72,8	20,0	92,8
Immobilisations incorporelles autres que les logiciels (note 18)	652,2	(13,3)	638,9
Logiciels (note 18)	1,1	—	1,1
Immobilisations corporelles (note 19)	16,1	(0,7)	15,4
Actifs d'impôt différé (note 12)	18,8	3,9	22,7
Passif			
Dettes d'exploitation et charges à payer	(173,6)	(76,6)	(250,2)
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (note 15)	(70,7)	—	(70,7)
Passifs d'impôt exigible	(10,5)	4,4	(6,1)
Provisions (note 23)	(169,6)	(67,7)	(237,3)
Obligations locatives (note 17)	(82,9)	(12,7)	(95,6)
Obligations au titre des prestations de retraite (note 9)	(3,5)	(5,3)	(8,8)
Passifs d'impôt différé (note 12)	(20,0)	9,5	(10,5)
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge	635,1	(123,5)	511,6

(Suite du tableau à la page suivante)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

<i>(Suite du tableau)</i>	Évaluation provisoire	Ajustements	Détermination finale
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge	635,1	(123,5)	511,6
Goodwill (note 20)	1 789,9	154,5	1 944,4
Total de la contrepartie d'achat	2 425,0	31,0	2 456,0
Trésorerie acquise	(22,2)	—	(22,2)
Contrepartie à payer	(5,4)	5,4	—
Sorties de trésorerie nettes	2 397,4	36,4	2 433,8

Le goodwill est attribuable à l'effectif de l'entreprise acquise et aux synergies attendues au sein de la Société après l'acquisition. La majeure partie du goodwill comptabilisé au 31 décembre 2023 devrait être déductible fiscalement. Les immobilisations incorporelles sont composées principalement des relations clients et des carnets de commandes. La direction a appliqué la méthode des bénéficiaires excédentaires au moyen de modèles d'actualisation des flux de trésorerie pour évaluer les relations clients et le carnet de commandes acquis. Les estimations et hypothèses importantes formulées par la direction en lien avec cette méthode comprenaient les produits et les marges prévus attribuables aux relations clients (en excédent du carnet de commandes), les taux d'attrition et les taux d'actualisation.

Les créances clients acquises avaient une juste valeur finale de 190,7 M\$ et une valeur contractuelle brute de 223,4 M\$.

L'entreprise E&I acquise a contribué aux produits des activités ordinaires à hauteur de 443,9 M\$ et généré un résultat net de 34,1 M\$ pour la période allant du 21 septembre 2022 au 31 décembre 2022. Compte tenu de la nature de l'acquisition, l'information financière disponible ne permet pas de présenter avec exactitude les produits des activités ordinaires et le résultat net pro forma comme si la Société avait conclu ces acquisitions au début de son exercice.

AUTRES ACQUISITIONS DE 2022

En 2022, la Société a conclu plusieurs autres acquisitions non importantes lorsque prises individuellement. En février 2022, WSP a fait l'acquisition de Climate Finance Advisors (« CFA »), une société américaine de services-conseils en climat et en finance. En juin 2022, WSP a fait l'acquisition de BOD Arquitectura e Ingenier (« BOD »), une firme d'ingénierie et d'architecture de 45 employés située à Madrid, en Espagne. En août 2022, WSP a fait l'acquisition de la société australienne Greencap Holdings Ltd. (« Greencap »), une filiale de Wesfarmers Industrial and Safety qui compte 250 employés. En septembre 2022, WSP a fait l'acquisition de Capita (Real Estate & Infrastructure) Ltd. (« Capita REI ») et de GL Hearn Ltd. (« GLH »), deux entreprises du Royaume-Uni détenues par le groupe Capita plc, pour une contrepartie en trésorerie totalisant 69,7 M€ (112,4 M\$). Ensemble, les deux entreprises ont ajouté environ 1 000 employés à l'effectif de WSP au Royaume-Uni. En octobre 2022, WSP a fait l'acquisition d'Odeh Engineers, une firme d'ingénierie structurelle américaine dont l'effectif totalise 40 personnes. Ces acquisitions ont été financées au moyen de la trésorerie et des facilités de crédit disponibles de WSP.

Comme ces acquisitions n'étaient pas significatives prises individuellement, la Société a choisi de regrouper les informations à fournir.

L'évaluation provisoire par la direction des justes valeurs des actifs acquis et des passifs pris en charge au 31 décembre 2022, les ajustements comptabilisés au cours des périodes subséquentes et la détermination finale des justes valeurs au 31 décembre 2023 sont présentés dans le tableau ci-dessous.

La détermination finale des justes valeurs a nécessité certains ajustements aux chiffres provisoires, tel qu'il est indiqué ci-dessous. La Société n'a pas retraité l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2022, les ajustements ayant été jugés négligeables. La Société a également établi que l'incidence nette de ces ajustements sur le résultat net de l'exercice

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

clos le 31 décembre 2022 n'était pas significative, de sorte qu'ils ont été comptabilisés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

	Évaluation provisoire	Ajustements	Détermination finale
	\$	\$	\$
Montants comptabilisés au titre des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge			
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18,0	4,5	22,5
Créances clients et autres créances	29,1	(2,6)	26,5
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (note 15)	4,9	(5,2)	(0,3)
Charges payées d'avance	15,2	—	15,2
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 17)	4,3	1,0	5,3
Immobilisations incorporelles (note 18)	21,3	12,0	33,3
Logiciels (note 18)	0,7	2,5	3,2
Immobilisations corporelles (note 19)	3,6	—	3,6
Actifs d'impôt différé (note 12)	0,8	2,9	3,7
Passif			
Dettes d'exploitation et charges à payer	(26,1)	(4,2)	(30,3)
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (note 15)	(1,1)	(6,4)	(7,5)
Passif d'impôt exigible	(1,3)	—	(1,3)
Provisions (note 23)	(0,6)	(11,9)	(12,5)
Obligations locatives (note 17)	(4,3)	(1,0)	(5,3)
Dettes à long terme (note 28)	(1,1)	—	(1,1)
Passifs d'impôt différé (note 12)	(4,9)	(0,7)	(5,6)
Juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs pris en charge	58,5	(9,1)	49,4
Goodwill (note 20)	95,5	9,1	104,6
Total de la contrepartie d'achat	154,0	(9,1)	154,0
Trésorerie acquise	(18,0)	(4,5)	(22,5)
Contrepartie à payer	(11,5)	1,3	(10,2)
Sorties de trésorerie nettes	124,5	(12,3)	121,3

Le goodwill est attribuable à l'effectif des entreprises acquises et aux synergies attendues au sein de la Société après l'acquisition. Une tranche d'environ 27 M\$ du goodwill comptabilisé au 31 décembre 2023 devrait être déductible fiscalement.

Les créances clients acquises avaient une juste valeur de 26,5 M\$ et une valeur contractuelle brute de 29,7 M\$.

Les entreprises acquises ont généré des produits de 72,8 M\$ et un résultat net de 4,8 M\$ de leur date d'acquisition respective au 31 décembre 2022.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

6 SECTEURS OPÉRATIONNELS

INFORMATION SECTORIELLE

La Société gère ses activités par région géographique. Les secteurs d'exploitation de la Société représentent des pays ou groupes de pays où elle exerce ses activités. La Société a quatre secteurs à présenter : Canada, Amériques (États-Unis et Amérique latine), EMOIA (Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique) et Asie-Pacifique (Asie, Australie et Nouvelle-Zélande). La direction a appliqué les jugements suivants pour regrouper les secteurs d'exploitation :

- Amériques – Les secteurs d'exploitation représentés par les États-Unis et l'Amérique latine sont situés dans la même région des Amériques et ils ont été regroupés car le secteur d'exploitation Amérique latine ne satisfait pas aux seuils quantitatifs qui lui permettraient d'être présenté séparément.
- EMOIA – Les secteurs d'exploitation représentés par le Royaume-Uni et l'Irlande, les pays nordiques d'Europe et les pays d'Europe centrale ont été regroupés, car ces secteurs ont des produits et services, des types de clients et des environnements économiques semblables. Les secteurs d'exploitation représentés par le Moyen-Orient, l'Inde et l'Afrique ont aussi été regroupés dans le secteur à présenter EMOIA, car ils ne satisfont pas aux seuls quantitatifs qui leur permettraient d'être présentés séparément.
- Asie-Pacifique – Les secteurs d'exploitation représentés par l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été regroupés, car ils ont des produits et services, des types de clients et des environnements économiques semblables. Le secteur d'exploitation Asie a aussi été regroupé au sein du secteur à présenter Asie-Pacifique, car il ne satisfait pas aux seuils quantitatifs qui lui permettraient d'être présenté séparément et qu'il fait partie de la même région géographique.

L'équipe de direction mondiale de la Société évalue la performance des secteurs isolables en fonction des produits des activités ordinaires nets et du BAIIA ajusté par secteur. Le BAIIA ajusté par secteur exclut certains éléments tels que les coûts d'acquisition d'entreprises, d'intégration et de réorganisation, les coûts de mise en place du système ERP ainsi que les charges du siège social, qui ne sont pas pris en compte lors de l'évaluation de la performance financière sous-jacente des secteurs d'exploitation. Les charges du siège social correspondent aux frais et aux salaires relatifs aux fonctions centralisées comme les finances, les frais juridiques, les ressources humaines et les technologies, qui ne sont affectés à aucun secteur. Cette mesure exclut aussi les incidences des charges de financement, des amortissements, des dépréciations et de l'impôt sur le résultat.

Les ventes entre secteurs sont effectuées dans des conditions équivalant à celles des transactions sans lien de dépendance et sont éliminées au moment de la consolidation.

Les produits des activités ordinaires nets présentés à l'équipe de direction mondiale sont tirés des produits des activités ordinaires, déduction faite des coûts liés aux sous-consultants et des coûts directs, qui sont évalués de la même façon que dans les états consolidés du résultat net et excluent les produits des activités ordinaires intragroupes.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les tableaux qui suivent présentent les activités de la Société en fonction des secteurs à présenter pour les exercices clos les 31 décembre :

					2023
	Canada	Amériques	EMOIA	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	2 498,5	6 024,8	3 900,4	2 013,5	14 437,2
Moins : Sous-consultants et coûts directs	(586,5)	(1 937,0)	(707,4)	(309,3)	(3 540,2)
Produits des activités ordinaires nets	1 912,0	4 087,8	3 193,0	1 704,2	10 897,0
BAlIA ajusté par secteur	433,5	808,1	489,9	308,6	2 040,1
Charges du siège social					(118,8)
Dotation aux amortissements					(673,2)
Dépréciation des actifs à long terme					(87,1)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation					(105,0)
Coûts de mise en place du système ERP					(81,0)
Charges financières nettes, compte non tenu des produits d'intérêts					(215,2)
Quote-part de la dotation aux amortissements, des charges financières et de l'impôt sur le résultat des entreprises associées et des coentreprises					(14,9)
Résultat avant impôt					744,9
					2022
	Canada	Amériques	EMOIA	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits des activités ordinaires	2 151,2	4 826,4	3 207,8	1 747,5	11 932,9
Moins : Sous-consultants et coûts directs	(566,0)	(1 570,0)	(556,7)	(283,0)	(2 975,7)
Produits des activités ordinaires nets	1 585,2	3 256,4	2 651,1	1 464,5	8 957,2
BAlIA ajusté par secteur	347,9	644,7	390,0	267,1	1 649,7
Charges du siège social					(119,5)
Dotation aux amortissements					(576,5)
Dépréciation des actifs à long terme					(21,6)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation					(115,5)
Coûts de mise en place du système ERP					(49,9)
Charges financières nettes, compte non tenu des produits d'intérêts					(167,4)
Quote-part de la dotation aux amortissements, des charges financières et de l'impôt sur le résultat des entreprises associées et des coentreprises					(11,8)
Résultat avant impôt					587,5

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

RÉGIONS GÉOGRAPHIQUES

Les produits de la Société pour les exercices clos les 31 décembre sont attribués comme suit aux régions géographiques, en fonction du pays où la Société exerce ses activités :

	2023	2022
	\$	\$
États-Unis	5 655,2	4 503,1
Canada	2 498,5	2 151,2
Royaume-Uni	1 583,2	1 299,6
Australie	1 155,2	970,1
Suède	664,2	660,8
Autres	2 880,9	2 348,1
	14 437,2	11 932,9

Les actifs au titre de droits d'utilisation, les immobilisations corporelles, le goodwill et les immobilisations incorporelles sont attribués aux pays suivants, aux 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
États-Unis	4 415,9	4 610,7
Canada	2 268,6	2 306,1
Australie	705,0	422,2
Royaume-Uni	703,6	653,8
Autres	1 426,3	1 279,8
	9 519,4	9 272,6

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

7 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

Les tableaux ci-dessous présentent les produits des activités ordinaires de la Société ventilés par secteur d'activité et par catégorie de clients pour les exercices clos les 31 décembre :

					2023
	Canada	Amériques	EMOIA	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Secteur d'activité					
Transport et infrastructures	593,2	2 679,9	1 675,8	993,6	5 942,5
Sciences de la terre et environnement	1 302,5	2 311,7	709,3	484,0	4 807,5
Bâtiment	394,4	650,6	1 192,6	469,0	2 706,6
Énergie	108,3	375,2	252,4	50,9	786,8
Industrie	100,1	7,4	70,3	16,0	193,8
	2 498,5	6 024,8	3 900,4	2 013,5	14 437,2
Catégorie de clients					
Secteur public	1 091,2	3 379,9	2 049,0	1 059,8	7 579,9
Secteur privé	1 407,3	2 644,9	1 851,4	953,7	6 857,3
	2 498,5	6 024,8	3 900,4	2 013,5	14 437,2
2022					
	Canada	Amériques	EMOIA	Asie- Pacifique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Secteur d'activité					
Transport et infrastructures	585,1	2 470,1	1 449,6	885,0	5 389,8
Sciences de la terre et environnement	1 016,1	1 466,2	479,2	353,9	3 315,4
Bâtiment	335,7	520,9	996,3	441,9	2 294,8
Énergie	118,8	360,7	205,6	51,8	736,9
Industrie	95,5	8,5	77,1	14,9	196,0
	2 151,2	4 826,4	3 207,8	1 747,5	11 932,9
Catégorie de clients					
Secteur public	607,5	2 847,6	1 677,3	961,7	6 094,1
Secteur privé	1 543,7	1 978,8	1 530,5	785,8	5 838,8
	2 151,2	4 826,4	3 207,8	1 747,5	11 932,9

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

8 RÉGIMES INCITATIFS À LONG TERME (« RILT »)

OPTIONS SUR ACTIONS

Les options attribuées aux dirigeants et aux employés en vertu du régime d'options sur actions peuvent être exercées au cours d'une période ne pouvant dépasser 10 ans à compter de la date d'attribution. Les options sont acquises, au plus tard, trois ans après la date d'attribution. Toute option qui n'est pas exercée expire à la première des deux dates suivantes : un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé ou la date d'échéance de l'option sur actions attribuée.

	2023	2022
Nombre d'options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre	62 374	22 295
Prix d'exercice des options sur actions exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre	57,98 \$ à 180,65 \$	41,69 \$ à 121,18 \$
Nombre d'options sur actions en cours au 31 décembre	782 722	706 602
Nombre d'options sur actions acquises en cours au 31 décembre	651 150	572 511
Prix d'exercice des options sur actions en cours au 31 décembre	41,69 \$ à 180,65 \$	41,69 \$ à 180,65 \$

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La volatilité attendue est estimée à l'aide du cours historique des actions ordinaires de la Société et le taux d'intérêt sans risque est estimé selon les taux des obligations d'État. Le tableau qui suit présente les données utilisées pour établir la juste valeur des options sur actions à la date d'attribution pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
Volatilité attendue du prix de l'action	24 %	22 %
Dividende	0,88 % à 0,96 %	0,80 %
Taux d'intérêt sans risque	3,33 % à 3,70 %	1,85 %
Durée de vie prévue de l'option	5,8	5,7
Juste valeur - moyenne pondérée des options émises	39,93 \$	41,43 \$

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 5,0 M\$ (4,5 M\$ en 2022) dans les coûts liés au personnel.

UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT, UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES, UNITÉS D'ACTIONS DIFFÉRÉES, UNITÉS D'ACTIONS LIÉES AU RENDEMENT RACHETABLES ET UNITÉS D'ACTIONS RESTREINTES RACHETABLES

Les unités d'actions liées au rendement sont réglées en trésorerie, et les droits s'y rattachant s'acquiert après trois ans si la Société atteint certains objectifs de rendement. Les unités d'actions restreintes sont réglées en trésorerie et deviennent acquises après trois ans. Les unités d'actions différées sont réglées en trésorerie et deviennent acquises immédiatement après l'attribution, mais leur règlement est différé jusqu'à la cessation de l'emploi au sein de la Société pour quelque raison que ce soit, sauf en cas de congédiement pour motif valable. Les droits sur les unités d'actions liées au rendement rachetables sont acquis après trois ans, sous réserve des conditions d'acquisition des droits liés au rendement. Les droits sur les unités d'actions restreintes rachetables sont acquis après trois ans. Les unités d'actions liées au rendement rachetables et les unités

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

d'actions restreintes rachetables peuvent être rachetées par le participant, en tout temps entre la date d'acquisition des droits et le dixième anniversaire d'attribution, contre des actions ordinaires de la Société, un montant en trésorerie ou une combinaison des deux, au gré du participant.

La charge de rémunération et le passif connexe lié à ces attributions dans le cadre du régime d'unités d'actions sont évalués à l'aide de la valeur de marché du cours de l'action de la Société, de la performance prévue de la Société par rapport aux cibles, et d'autres facteurs, s'il y a lieu, et la charge est comptabilisée sur la période d'acquisition des droits, dans le cas des unités d'actions liées au rendement, des unités d'actions restreintes, des unités d'actions liées au rendement rachetables et des unités d'actions restreintes rachetables, et à mesure que les unités sont attribuées, dans le cas des unités d'actions différées.

À la clôture de chaque période de présentation de l'information financière, les variations de l'obligation de paiement de la Société découlant des fluctuations de la valeur de marché de ses actions ordinaires à la TSX, ou les variations du nombre d'unités, attribuables à son rendement attendu et à d'autres facteurs, sont comptabilisées à titre de charge ou de produit.

En 2023, la Société a comptabilisé des coûts liés au personnel de 60,2 M\$ (39,1 M\$ en 2022) relativement aux régimes d'unités d'actions. Au 31 décembre 2023, il y avait 742 377 unités d'actions liées au rendement, unités d'actions restreintes, unités d'actions différées, unités d'actions liées au rendement rachetables et unités d'actions restreintes rachetables en cours, et l'obligation cumulative s'établissait à 120,9 M\$ (respectivement 748 344 unités et 119,9 M\$ au 31 décembre 2022). La valeur intrinsèque du passif de tous les régimes d'unités d'actions pour lesquels le droit des participants de recevoir un paiement en trésorerie était devenu acquis au 31 décembre 2023 s'établissait à 87,3 M\$ (83,9 M\$ au 31 décembre 2022).

La Société contracte des instruments financiers dérivés auprès d'institutions financières canadiennes afin de limiter son exposition à la variabilité des unités au titre des « RILT » causée par des fluctuations du cours de son action. La valeur des instruments financiers dérivés fluctue selon les variations du cours de l'action ordinaire de la Société, et ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, ils sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et le profit ou la perte découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés est comptabilisé dans les coûts liés au personnel et les charges de financement. En 2023, le profit découlant de l'évaluation à la valeur de marché comptabilisée dans le résultat net s'est élevé à 17,2 M\$ (perte de 20,6 M\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la Société avait des dérivés en cours pour 660 000 de ses actions ordinaires (780 000 au 31 décembre 2022).

9 RÉGIMES DE RETRAITE

Le tableau qui suit présente les charges de retraite comprises dans les coûts liés au personnel pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Coût des services rendus au titre des régimes de retraite à prestations définies	10,0	2,1
Coût des services passés au titre des régimes de retraite à prestations définies	(0,6)	(1,0)
Cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à prestations définies	9,8	13,6
Cotisations de l'employeur aux régimes de retraite à cotisations définies	208,7	161,2
	227,9	175,9

La Société offre à ses salariés des régimes à prestations définies et des régimes à cotisations définies. Les cotisations définies sont comptabilisées en résultat net à mesure qu'elles sont engagées.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Au Royaume-Uni, plusieurs régimes à prestations définies distincts, tous fermés aux nouveaux participants, sont offerts. Les actifs des régimes sont détenus séparément des actifs de la Société, dans des fonds administrés par un tiers.

En Suède, une partie du régime multiemployeurs à prestations définies négocié collectivement est comptabilisée dans l'état consolidé de la situation financière de la Société à titre de régime à prestations définies. L'obligation au titre des coûts des services rendus se rapportant à ce régime a cessé de s'appliquer en 2008 lorsque la Société a commencé à assurer les nouvelles obligations au titre des prestations définies auprès d'une société d'assurance. Cette partie du régime comptabilisée comme un régime à prestations définies se rapporte aux obligations au titre des prestations antérieures à 2008, qui ne sont pas capitalisées.

Les prestations prévues aux termes du régime négocié collectivement en Suède, qui sont assurées par une société d'assurance, sont considérées comme un régime multiemployeurs. Étant donné que la société d'assurance n'est pas en mesure de préciser quelle est la portion de ses actifs d'assurance qui est mise de côté pour honorer l'obligation au titre des prestations de retraite de chacun des employeurs, ce régime est traité comme un régime à cotisations définies dans les états financiers consolidés de la Société.

Aux États-Unis, la Société offre un régime de rémunération différée aux termes duquel une partie de la rémunération des employés est différée et investie dans des actifs financiers détenus dans une fiducie (inclus dans les actifs financiers, comme il est mentionné à la note 16, « Autres actifs financiers »). Les actifs financiers sont détenus en fiducie au bénéfice des employés, mais sont mis à la disposition des créanciers de la Société, en cas d'insolvabilité. Par conséquent, ce régime est présenté comme un régime non capitalisé.

Aux États-Unis, un régime à prestations définies capitalisé fermé aux nouveaux participants est offert. Les actifs de ce régime sont détenus séparément des actifs de la Société, dans des fonds administrés par un tiers.

Pour les régimes à prestations définies capitalisés et non capitalisés, tout déficit de la juste valeur de l'actif des régimes sur la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies est comptabilisé en passif dans l'état consolidé de la situation financière. Les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés au complet à mesure qu'ils surviennent dans l'état du résultat global. Ces écarts actuariels rendent compte des modifications des hypothèses actuarielles et des écarts entre les hypothèses actuarielles et les résultats réels.

Les charges actuarielles comptabilisées aux états consolidés du résultat net, eu égard aux régimes à prestations définies, pourraient être composées du coût des services rendus au cours de la période, des intérêts nets sur le passif (l'actif) au titre des prestations définies, des coûts des services passés et des coûts liés aux compressions des régimes.

Les passifs de la Société découlant des obligations au titre des prestations définies et les coûts des services rendus au cours de l'exercice considéré qui s'y rattachent sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées. Des évaluations sont effectuées chaque année. Des actuaires et des conseillers externes fournissent des recommandations sur les questions d'ordre actuariel. Les hypothèses actuarielles sur lesquelles repose le calcul des obligations au titre des prestations diffèrent selon la situation économique du pays dans lequel le régime a cours et sont énoncées ci-après.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Les principales hypothèses utilisées pour calculer les passifs découlant des obligations au titre des prestations définies et le coût des services rendus connexe pour les exercices clos les 31 décembre sont présentés dans le tableau suivant :

	2023	2022
<u>Royaume-Uni</u>		
Taux d'augmentation des prestations à payer	2,05 % à 2,95 %	1,90 % à 3,50 %
Taux d'actualisation	4,75 %	5,00 %
Taux d'inflation hypothétique	2,75 % à 3,10 %	2,80 % à 3,15 %
Espérance de vie à 65 ans (participants actuellement âgés de 65 ans)		
– Hommes	87,2	87,9
– Femmes	89,6	90,2
<u>Suède</u>		
Taux d'actualisation	3,25 %	4,00 %
Taux d'inflation hypothétique	1,60 %	1,90 %
Espérance de vie à 65 ans (participants actuellement âgés de 65 ans)		
– Hommes	86,9	87,0
– Femmes	88,9	89,0
<u>États-Unis</u>		
Taux d'actualisation (régimes non capitalisés)	4,75 % à 4,80 %	4,95 % à 5,10 %
Taux d'actualisation (régimes capitalisés)	4,91 %	5,19 %

Les justes valeurs selon les principales catégories des actifs des régimes de retraite capitalisés à prestations définies aux États-Unis et au Royaume-Uni étaient les suivantes aux 31 décembre :

	2023		2022	
	\$	%	\$	%
Actions	13,1	6	46,1	18
Obligations	85,4	38	63,9	25
Placements découlant d'un passif	62,0	28	48,8	20
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13,4	6	0,1	—
Autres	48,5	22	93,9	37
	222,4	100	252,8	100

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Le tableau qui suit présente les montants comptabilisés dans les états de la situation financière aux 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes (Royaume-Uni)	156,0	184,7
Valeur actualisée des obligations capitalisées (Royaume-Uni)	(140,8)	(183,0)
Actif net des régimes capitalisés (Royaume-Uni)	15,2	1,7
Juste valeur des actifs des régimes (États-Unis)	66,4	68,1
Valeur actualisée des obligations capitalisées (États-Unis)	(78,6)	(77,5)
Déficit des régimes capitalisés (États-Unis)	(12,2)	(9,4)
Valeur actualisée des obligations non capitalisées (États-Unis)	(137,7)	(122,6)
Valeur actualisée des obligations non capitalisées (Suède)	(37,6)	(32,0)
Passif des régimes de retraite	(172,3)	(162,3)

Le tableau qui suit présente les montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Coût des services rendus	10,0	2,1
Coût des services passés	(0,6)	(1,0)
Frais d'administration	1,3	0,3
Charge relative au régime de retraite à prestations définies	10,7	1,4
Charge d'intérêts	19,2	9,3
Rendement attendu des actifs des régimes	(12,9)	(5,8)
Charges de financement nettes des passifs au titre des régimes de retraite	6,3	3,5

Le tableau qui suit présente la variation de la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Valeur actualisée de l'obligation – solde d'ouverture	415,1	478,1
Valeur actualisée de l'obligation – acquisitions	4,2	78,5
Coût des services rendus au cours de la période	10,0	2,1
Coût des services passés	(0,6)	(1,0)
Cotisations des participants aux régimes	—	0,1
Prestations versées	(28,1)	(26,9)
Paiements au titre de règlements	(44,7)	—
Charges d'intérêts	19,2	9,3
Pertes actuarielles – modifications des hypothèses	14,8	(136,1)
Pertes actuarielles – modifications des ajustements liés à l'expérience	2,8	4,2
Écarts de change	2,0	6,8
Valeur actualisée de l'obligation – solde de clôture	394,7	415,1

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Le tableau qui suit présente la variation de la juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes – solde d'ouverture	252,8	265,2
Rendement attendu des actifs des régimes	12,9	5,8
Cotisations des participants aux régimes	—	0,1
Cotisations de l'employeur	9,8	13,6
Prestations versées	(16,9)	(12,7)
Paiements au titre de règlements	(44,7)	—
Frais d'administration	(1,3)	(0,3)
Gain actuariel (expérience)	6,6	(95,8)
Écarts de change	3,2	1,9
Juste valeur des actifs des régimes – solde de clôture	222,4	252,8

Le tableau qui suit présente le sommaire du déficit net au titre des obligations en matière de prestations de retraite aux 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	222,4	252,8
Valeur actualisée des passifs des régimes	(394,7)	(415,1)
Déficit	(172,3)	(162,3)

Les régimes à prestations définies de la Société l'exposent au risque de taux d'intérêt, au risque lié à l'inflation, au risque lié à la longévité, au risque de change et au risque lié aux placements sur le marché. Le tableau qui suit présente l'analyse sommaire de la sensibilité au 31 décembre 2023 du déficit global des régimes de retraite aux modifications des hypothèses principales :

Hypothèse	Variation des points de base/années	Augmentation du déficit des régimes de retraite
		\$
Taux d'actualisation	- 10 pb	2,4
Taux d'inflation ¹⁾	+ 10 pb	1,4
Mortalité ¹⁾	+ 1 an	5,3

¹⁾ Incidence du déficit des régimes de retraite à prestations définies, au Royaume-Uni et en Suède seulement.

Le total des cotisations des salariés et des cotisations de l'employeur qui devraient être payées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 au titre des régimes de retraite à prestations définies de la Société au Royaume-Uni devrait s'établir à environ 1,6 M\$.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

10 COÛTS D'ACQUISITION, D'INTÉGRATION ET DE RÉORGANISATION ET COÛTS DE MISE EN PLACE DU SYSTÈME ERP

	2023	2022
	\$	\$
Coûts d'acquisition d'entreprises	12,5	39,8
Coûts d'intégration des entreprises acquises	92,5	70,9
Autres	—	4,8
	105,0	115,5

Les coûts d'acquisition, d'intégration et de réorganisation de 2023 comprennent des coûts liés aux avantages du personnel de 41,2 M\$ (16,2 M\$ en 2022). Les coûts qui ne sont pas liés aux avantages du personnel ont trait essentiellement aux frais juridiques et honoraires et aux coûts de résiliation anticipée des contrats.

Les coûts de mise en place du système ERP de 2023 comprennent respectivement des coûts liés aux avantages du personnel de 22,5 M\$ (13,8 M\$ en 2022). Les coûts qui ne sont pas liés aux avantages du personnel ont trait essentiellement aux honoraires.

11 CHARGES DE FINANCEMENT NETTES

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts liés aux facilités de crédit et aux billets de premier rang non garantis	185,1	68,4
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	40,9	37,4
Charge de financement nette liée aux obligations des régimes de retraite	6,3	3,5
Pertes de change sur les actifs et passifs libellés en monnaies étrangères	4,7	2,3
(Profits) pertes latents sur les instruments financiers dérivés	(27,4)	20,1
Autres intérêts et frais bancaires	23,7	13,6
(Profits) pertes sur les placements dans des titres	(18,1)	22,1
Produit d'intérêts	(12,6)	(5,8)
	202,6	161,6

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

12 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ET RAPPROCHEMENT DES TAUX D'IMPOSITION

Le tableau qui suit présente les composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
	\$	\$
Charge d'impôt exigible		
Charge d'impôt exigible sur le résultat de l'exercice	304,1	313,8
Ajustements relatifs aux exercices précédents	(50,6)	(2,5)
	253,5	311,3
Produit d'impôt différé		
Création et résorption des différences temporaires	(100,1)	(161,1)
Incidence des variations des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés	0,1	(2,0)
Ajustements relatifs aux exercices précédents	38,4	4,6
	(61,6)	(158,5)
Charge d'impôt sur le résultat	191,9	152,8

Le tableau suivant présente un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat, selon les taux d'impôt combinés canadiens fédéral-provincial prévus par la loi, de 26,5 % en 2023 et en 2022 et le taux d'impôt effectif réel pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023		2022	
	\$	%	\$	%
Résultat avant impôt	744,9		587,5	
Charge d'impôt prévue aux taux d'imposition combinés canadiens fédéral-provincial prévus par la loi	197,4	26,5 %	155,7	26,5 %
Variations découlant des éléments suivants :				
Différences dues aux taux d'impôt étranger	(12,1)	(1,6)%	(17,2)	(2,9)%
Charges non déductibles, déduction faite des produits non imposables	5,3	0,7 %	6,3	1,1 %
Avantages fiscaux non comptabilisés, montant net	13,3	1,8 %	7,7	1,3 %
Ajustements relatifs aux exercices précédents	(12,2)	(1,6)%	2,1	0,4 %
Incidence des variations des taux d'impôt	0,1	— %	(2,0)	(0,4)%
Autres éléments	0,1	— %	0,2	— %
	191,9	25,8 %	152,8	26,0 %

En 2023 et en 2022, le montant net des avantages fiscaux non comptabilisés représente des économies d'impôt non comptabilisées relatives à l'exercice considéré et à des exercices précédents qui se rapportent principalement à des filiales à l'étranger et dont l'utilisation n'est pas jugée probable, en partie contrebalancée par la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés précédemment liés à certaines filiales ayant généré des profits au cours de l'exercice considéré.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

DIFFÉRENCES TEMPORAIRES

Les tableaux qui suivent présentent les composantes importantes des actifs et passifs d'impôt différé aux 31 décembre :

2023

	Au 1 ^{er} janvier	Crédité (débité) à l'état du résultat net	Crédité aux autres éléments du résultat global	Acquisitions et cessions d'entre- prises	Écarts de change	Au 31 décembre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé						
Provisions déductibles lors de leur règlement	213,7	(4,1)	—	25,6	(4,0)	231,2
Reports en avant de perte fiscale	22,9	22,9	—	1,7	—	47,5
Régimes de retraite	42,8	(2,1)	2,5	1,4	(0,8)	43,8
Frais d'émission différés	14,1	(4,9)	—	—	—	9,2
Immobilisations corporelles	19,7	0,4	—	—	0,3	20,4
Contrats de location	27,8	13,9	—	(1,8)	(0,6)	39,3
Frais de recherche et développement	165,1	76,3	—	5,0	(5,0)	241,4
Autres différences temporaires	55,6	(18,9)	—	(2,2)	(0,8)	33,7
	561,7	83,5	2,5	29,7	(10,9)	666,5
Passifs d'impôt différé						
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(103,2)	(21,9)	—	(0,2)	(0,2)	(125,5)
Retenues	(18,9)	2,0	—	—	—	(16,9)
Immobilisations corporelles	(24,4)	6,3	—	(3,6)	1,0	(20,7)
Immobilisations incorporelles	(128,3)	43,1	—	(33,3)	(0,2)	(118,7)
Goodwill	(16,6)	(30,3)	—	1,3	0,8	(44,8)
Autres différences temporaires	(47,3)	(21,1)	9,0	(0,5)	(0,1)	(60,0)
	(338,7)	(21,9)	9,0	(36,3)	1,3	(386,6)
	223,0	61,6	11,5	(6,6)	(9,6)	279,9

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

	2022						
	Au 1 ^{er} janvier	Crédité (débité) à l'état du résultat net	Crédité aux autres éléments du résultat global	Crédité directe- ment aux capitaux propres	Acquisitions et cessions d'entre- prises	Écarts de change	Au 31 décembre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actifs d'impôt différé							
Provisions déductibles lors de leur règlement	219,3	(24,3)	—	—	11,8	6,9	213,7
Reports en avant de perte fiscale	24,2	(1,8)	—	—	0,6	(0,1)	22,9
Régimes de retraite	45,3	3,2	(8,3)	—	0,9	1,7	42,8
Frais d'émission différés	7,4	(1,3)	—	8,1	—	(0,1)	14,1
Immobilisations corporelles	19,9	(0,1)	—	—	0,5	(0,6)	19,7
Contrats de location	22,3	(10,6)	—	—	15,4	0,7	27,8
Frais de recherche et développement	4,5	154,6	—	—	—	6,0	165,1
Autres différences temporaires	25,8	13,1	—	—	14,7	2,0	55,6
	368,7	132,8	(8,3)	8,1	43,9	16,5	561,7
Passifs d'impôt différé							
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(93,5)	(9,9)	—	—	(4,0)	4,2	(103,2)
Retenues	(19,0)	0,5	—	—	—	(0,4)	(18,9)
Immobilisations corporelles	(15,2)	(7,6)	—	—	(0,5)	(1,1)	(24,4)
Immobilisations incorporelles	(118,9)	38,5	—	—	(44,7)	(3,2)	(128,3)
Goodwill	(7,4)	(8,4)	—	—	—	(0,8)	(16,6)
Autres différences temporaires	(48,8)	12,6	(9,8)	—	(0,2)	(1,1)	(47,3)
	(302,8)	25,7	(9,8)	—	(49,4)	(2,4)	(338,7)
	65,9	158,5	(18,1)	8,1	(5,5)	14,1	223,0

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

L'impôt différé est présenté comme suit aux états consolidés de la situation financière aux 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Actifs d'impôt différé	429,3	351,3
Passifs d'impôt différé	(149,4)	(128,3)
	279,9	223,0

Au 31 décembre 2023, la Société avait comptabilisé des actifs d'impôt différé de 47,5 M\$ (22,9 M\$ au 31 décembre 2022) liés aux pertes fiscales pour l'exercice considéré et les exercices antérieurs. La Société a comptabilisé des actifs d'impôt différé, car elle estime qu'il est probable qu'elle disposera de bénéfiques imposables futurs auxquels les pertes fiscales reportées en avant pourront être imputées.

Au 31 décembre 2023, la Société avait des actifs d'impôt différé non comptabilisés de 165,4 M\$ (159,3 M\$ au 31 décembre 2022). De ce montant, une tranche de 436,3 M\$ est liée à des reports en avant de pertes fiscales, dont une tranche de 75,8 M\$ vient à échéance entre 2024 et 2033, le reste n'ayant pas d'échéance (respectivement 367,2 M\$ et 49,5 M\$ au 31 décembre 2022); une tranche est représentée par un montant brut de 31,1 M\$ lié à des différences temporaires sans échéance (60,7 M\$ au 31 décembre 2022). En outre, une tranche de 42,9 M\$ correspond à des actifs d'impôt différé non comptabilisés en lien avec les crédits d'impôt venant à échéance entre 2024 et 2033 (45,3 M\$ au 31 décembre 2022). La Société considère comme non probable le recouvrement de ces actifs d'impôt différé non comptabilisés.

Au 31 décembre 2023, un passif d'impôt différé relatif à un montant de 1 070,1 M\$ (851,0 M\$ au 31 décembre 2022) au titre de différences temporaires imposables liées aux résultats non distribués des filiales n'a pas été comptabilisé, car la Société contrôle le moment où ces différences s'inverseront et ne s'attend pas à ce qu'elles s'inversent dans un avenir prévisible. Lors de la distribution de ces résultats sous forme de dividendes ou autrement, la Société pourrait être assujettie à l'impôt des sociétés ou à des retenues d'impôt sur le résultat.

RÈGLES DU PILIER DEUX DE L'OCDE

La Société exerce ses activités dans divers pays qui ont adopté ou quasi adopté de nouvelles lois Pilier Deux dans le but d'instaurer un impôt complémentaire minimum mondial. Les lois entrent en vigueur pour l'exercice de la Société débutant le 1^{er} janvier 2024. La Société a évalué son exposition potentielle aux impôts sur le revenu au titre du Pilier Deux au moyen de ses déclarations fiscales, de ses déclarations pays par pays et de ses états financiers les plus récents pour ses entités constitutives. D'après cette évaluation, la Société ne devrait pas être exposée de manière significative aux impôts sur le revenu au titre du Pilier Deux.

La Société a appliqué une exception temporaire obligatoire à la comptabilisation de l'impôt différé afin de tenir compte de l'incidence de l'impôt complémentaire du Pilier Deux et le comptabilisera à titre d'impôt exigible lorsqu'il sera engagé.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

13 INSTRUMENTS FINANCIERS

JUSTE VALEUR

La trésorerie, les créances clients et autres créances, les dettes d'exploitation, les dividendes à payer aux actionnaires, les découverts bancaires, la dette à long terme liée aux facilités de crédit et les autres passifs financiers sont des instruments financiers pour lesquels la juste valeur correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée, de leurs taux d'intérêt variables ou des taux courants sur le marché pour des instruments à taux fixe.

La hiérarchie des justes valeurs selon laquelle la Société évalue les instruments financiers est la suivante :

- les données d'entrée de niveau 1 sont des cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques;
- les données d'entrée de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché visés au niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;
- les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif.

Les billets de premier rang non garantis de la Société sont des passifs financiers comptabilisés au coût amorti. Au 31 décembre 2023, la juste valeur des billets de premier rang non garantis d'un capital de 1,0 G\$, qui est fondée sur des cours non ajustés (niveau 1), s'établissait à 987,9 M\$ (439,5 M\$ pour les billets de premier rang non garantis d'un capital de 500 M\$ au 31 décembre 2022).

Aux 31 décembre 2023 et 2022, la juste valeur des autres actifs financiers et des couvertures liées aux actions ordinaires de la Société était déterminée au moyen de données de niveau 1. La juste valeur des instruments financiers utilisés pour couvrir le risque de change, notamment les contrats de change à terme et les swaps de devises, est déterminée au moyen de données de niveau 2.

GESTION DES RISQUES FINANCIERS

La Société est exposée au risque de crédit, au risque de change, au risque de taux d'intérêt et au risque de liquidité. Les analyses suivantes dressent un portrait de ces risques aux 31 décembre 2023 et 2022.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie ne respecte pas ses obligations en vertu d'un instrument financier ou d'un contrat, situation qui entraîne une perte financière.

Les instruments financiers qui sont susceptibles d'exposer la Société à un risque de crédit important sont essentiellement la trésorerie, les créances clients, les autres créances, les instruments financiers dérivés, les placements dans des titres et les créances sur des coentreprises et entreprises associées. L'excédent des coûts et des profits prévus sur la facturation sont aussi soumis à une évaluation du risque de crédit, selon le même modèle. L'exposition maximale au risque de crédit de la Société se limite à la valeur comptable de ces instruments financiers et actifs contractuels, soit 5 139,1 M\$ au 31 décembre 2023 (4 855,0 M\$ au 31 décembre 2022).

La trésorerie est détenue ou émise par des institutions financières de la catégorie investissement. Par conséquent, la Société estime que le risque de non-exécution relativement à ces instruments est minime.

Le risque de crédit de la Société découle essentiellement des créances clients et de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation. Les montants indiqués dans les états consolidés de la situation financière sont présentés déduction faite des provisions pour perte de crédit attendue. Ces dernières sont estimées par la direction et fondées, en partie, sur l'âge des

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

créances et sur le recouvrement actuel et prévu. En général, la Société n'exige pas de garantie ni d'autre sûreté des clients à l'égard de leurs créances; cependant, elle ne leur accorde du crédit qu'après avoir procédé à une évaluation de leur solvabilité. De plus, la Société réévalue régulièrement la qualité du crédit de ses clients et établit une provision pour les pertes de crédit attendues lorsque la probabilité de recouvrement d'une créance a diminué de façon significative. La Société estime que son risque de crédit relatif aux créances clients est limité. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a enregistré des pertes sur créances nettes de 18,8 M\$ (recouvrement net sur la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée antérieurement de 9,3 M\$ en 2022).

La Société réduit son risque de crédit en offrant ses services à une panoplie de clients, dans divers pays, secteurs d'activité et secteurs de l'économie.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs relatifs à un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée à un risque de change en raison de ses activités d'exploitation libellées en dollars américains, en livres sterling, en dollars australiens, en couronnes suédoises, en dollars néo-zélandais, en euros et dans d'autres monnaies, ainsi qu'en raison de ses actifs nets dans des établissements à l'étranger. Ces risques sont partiellement compensés par des achats et par des charges d'exploitation engagés dans ces monnaies.

La Société a des investissements dans des établissements à l'étranger, dont les actifs nets sont exposés au risque de change. Ce risque est partiellement compensé par des emprunts libellés dans la monnaie étrangère appropriée. Les profits ou pertes de change sur l'investissement net dans ces établissements sont présentés dans le compte de cumul des autres éléments du résultat global, à titre d'écarts de change, dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires.

La Société conclut des contrats de change à terme et des options afin de couvrir les fluctuations des cours de change prévus de certaines devises par rapport au dollar canadien. Au 31 décembre 2023, le profit net à la juste valeur de marché de ces contrats à terme et de ces options s'établissait à 10,0 M\$, et un profit de 22,0 M\$ a été comptabilisée en résultat net pour l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, la plus importante devise couverte représentait un montant nominal de 734,6 M\$ US.

La Société détient des swaps de taux d'intérêt pour un montant nominal de 325,0 M\$ US afin de couvrir les fluctuations des taux d'intérêt de sa dette libellée en dollars américains. Le profit à la juste valeur de marché de ces swaps de taux d'intérêt au 31 décembre 2023 s'est établi à 6,7 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

La Société détient des swaps de devises et de taux d'intérêt pour une valeur nominale de 1,0 G\$ CA afin de couvrir le risque lié au taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain de l'investissement net de la Société dans des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. La perte nette à la juste valeur de marché de ces swaps au 31 décembre 2023 s'est établie à 2,5 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

En 2023, la Société a conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt afin de couvrir le risque lié au taux de change entre le dollar canadien et diverses devises ainsi que les fluctuations des taux d'intérêt de sa dette libellée en devises. La composante devises et la composante taux d'intérêt de chacun des instruments financiers sont distinctes et chaque composante est désignée respectivement comme couverture d'investissement net ou couverture de flux de trésorerie. La perte nette à la juste valeur de marché de ces swaps au 31 décembre 2023 s'est établie à 19,5 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

En 2023, la Société a conclu des tunnels de taux d'intérêt pour une valeur nominale de 300,0 M\$ US pour couvrir les fluctuations des taux d'intérêt de sa dette libellée en dollars américains. Au 31 décembre 2023, le profit à la juste valeur de marché de ces tunnels de taux s'est établi à 0,3 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les autres éléments du résultat global.

En 2023, la Société a conclu des swaps de devises et de taux d'intérêt d'une valeur nominale de 275 M\$ AU afin de couvrir le risque lié au taux de change entre le dollar australien et le dollar américain ainsi que les fluctuations des taux d'intérêt. Ces instruments financiers ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture. La perte nette à la juste valeur de marché de ces swaps au 31 décembre 2023 s'est établie à 12,9 M\$ et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans le résultat net.

La Société conclut des instruments financiers dérivés auprès d'institutions financières canadiennes afin de limiter son exposition aux variations des régimes incitatifs à long terme (« RILT ») prévoyant une rémunération fondée sur des unités d'actions réglées en trésorerie causées par les fluctuations du cours de son action ordinaire. La valeur des instruments financiers dérivés fluctue selon les variations du cours de l'action ordinaire de la Société, et ces instruments sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Par conséquent, ils sont évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière et le profit ou la perte découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments financiers dérivés est comptabilisé dans les coûts liés au personnel et les charges de financement comme compensation de la réévaluation du passif au titre du RILT. Au 31 décembre 2023, la Société avait des couvertures en cours pour 660 000 de ses actions ordinaires, avec un profit à la juste valeur totale de 8,9 M\$ (perte de 6,9 M\$ pour 780 000 actions au 31 décembre 2022). En 2023, le profit découlant de l'évaluation à la valeur de marché des instruments de couverture du RILT inscrit dans le résultat net s'est élevé à 17,2 M\$ (perte de 20,6 M\$ en 2022).

En tenant compte des montants libellés en monnaie étrangère et en supposant que toutes les autres variables demeurent inchangées, une variation des taux de change aurait des répercussions sur le résultat net et les capitaux propres de la Société. La direction est d'avis qu'une fluctuation de 10 % des taux de change est raisonnablement possible. Le tableau ci-dessous résume l'incidence, sur le résultat net et sur les autres éléments du résultat global pour les exercices clos les 31 décembre, d'une fluctuation de -10 % ou de +10 % des taux de change par rapport au dollar canadien :

	2023			
	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien	Couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	25,3	6,7	5,2	3,2
Autres éléments du résultat global	342,7	63,2	62,7	20,9

	2022			
	Dollar américain	Livre sterling	Dollar australien	Couronne suédoise
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	18,2	7,5	3,7	1,9
Autres éléments du résultat global	453,3	54,5	39,8	16,5

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux d'intérêt sur le marché. L'exposition de la Société à ce risque est principalement attribuable à sa dette à long terme et à ses autres passifs financiers non courants qui portent intérêt à des taux variables. Ce risque est partiellement compensé par la trésorerie détenue à des taux variables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

La direction est d'avis qu'une fluctuation de 100 points de base des taux d'intérêt est raisonnablement possible. Une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant inchangées, entraînerait un recul de 13,8 M\$ du résultat net de la Société. Une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt, toutes les autres variables demeurant inchangées, entraînerait une hausse de 15,7 M\$ du résultat net de la Société.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la Société ne soit pas en mesure de respecter ses obligations à l'échéance.

Une trésorerie centralisée assure à la Société de conserver une flexibilité de financement en évaluant les besoins en flux de trésorerie futurs et en maintenant une marge de sécurité suffisante sur ses facilités de crédit engagées. Les limites de crédit, les restrictions sur la trésorerie et la conformité aux clauses restrictives sont aussi prises en considération.

La Société surveille sur une base continue son risque de liquidité lié aux instruments financiers. La direction vérifie en tout temps ses besoins en trésorerie afin de s'assurer de disposer des liquidités nécessaires pour satisfaire aux exigences de l'exploitation tout en conservant une réserve adéquate sur ses facilités de crédit non utilisées. WSP a accès à des lignes de crédit obtenues auprès d'institutions financières, comme il est indiqué à la note 24, « Dette à long terme ».

Les tableaux suivants indiquent les échéances contractuelles des passifs financiers aux 31 décembre 2023 et 2022. Les montants indiqués ci-dessous représentent les flux de trésorerie contractuels non actualisés :

	2023				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Plus de 2 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 738,3	2 738,3	2 738,3	—	—
Dividendes à payer aux actionnaires	46,8	46,8	46,8	—	—
Obligations locatives	1 002,1	1 162,5	319,5	244,1	598,9
Dette à long terme	3 262,5	3 858,7	743,7	734,8	2 380,2
	7 049,7	7 806,3	3 848,3	978,9	2 979,1
	2022				
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	Entre 1 an et 2 ans	Plus de 2 ans
	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes d'exploitation et charges à payer	2 736,4	2 736,4	2 736,4	—	—
Dividendes à payer aux actionnaires	46,7	46,7	46,7	—	—
Obligations locatives	1 129,8	1 298,6	325,4	265,5	707,7
Dette à long terme	2 954,5	3 411,9	345,6	707,0	2 359,3
	6 867,4	7 493,6	3 454,1	972,5	3 067,0

Au 31 décembre 2023, la Société avait un montant disponible de 1 467,8 M\$ aux termes de la facilité de crédit (1 857,4 M\$ en 2022), déduction faite de lettres de crédit en cours de 148,9 M\$ (141,8 M\$ en 2022). Au 31 décembre 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société, déduction faite du découvert bancaire, s'établissaient à 361,9 M\$ (491,0 M\$ en 2022).

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

14 CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Créances clients, montant net	2 364,2	2 232,6
Autres créances	328,5	351,7
Instruments financiers dérivés	25,9	33,3
Créances sur des coentreprises et entreprises associées	7,8	8,2
	2 726,4	2 625,8

Lorsqu'elle applique la méthode simplifiée pour l'évaluation des pertes de crédit attendues, la Société ne fait pas le suivi des variations du risque de crédit et, par conséquent, n'attribue pas de notation aux dettes d'exploitation. La Société exerce un suivi de la balance chronologique des créances clients brutes en souffrance, comme suit :

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
En règle	907,7	847,7
En souffrance depuis 0 à 30 jours	714,0	732,0
En souffrance depuis 31 à 60 jours	306,0	286,4
En souffrance depuis 61 à 90 jours	182,3	122,0
En souffrance depuis 91 à 180 jours	182,4	168,9
En souffrance depuis plus de 180 jours	241,8	233,2
Créances clients	2 534,2	2 390,2
Provision pour pertes de crédit attendues	(170,0)	(157,6)
Créances clients, montant net	2 364,2	2 232,6

La Société est exposée à un risque de crédit compte tenu de ses créances clients et elle maintient des provisions pour les pertes potentielles sur ces créances. Les pertes potentielles sont atténuées du fait que la solvabilité des clients est évaluée avant qu'un crédit ne leur soit accordé et qu'aucun client ne représente à lui seul plus de 10 % des produits des activités ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a comptabilisé des pertes de crédit nettes de 18,8 M\$ (produit net de 9,3 M\$ au titre de la provision pour pertes sur créances attendues comptabilisée en 2022).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

15 SOLDES CONTRACTUELS

Le tableau suivant présente les variations de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation (actifs contractuels) et de l'excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus (passifs contractuels) :

	2023		2022	
	Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus	Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier	1 626,2	(973,1)	1 156,4	(751,1)
Augmentations attribuables à la trésorerie reçue ou aux montants facturés avant la prestation des services	—	(3 339,6)	—	(2 536,6)
Transfert dans les produits des activités ordinaires une fois que les services liés sont réputés rendus	—	3 167,5	—	2 409,0
Entrées d'actifs contractuels par la comptabilisation de produits des activités ordinaires	11 269,7	—	9 523,9	—
Transfert dans les créances clients de l'excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(10 978,0)	—	(9 224,2)	—
Variations liées aux acquisitions et cessions d'entreprises (note 5)	15,8	(25,6)	123,9	(73,0)
Effet des variations des cours du change	(22,1)	12,8	46,2	(21,4)
Solde au 31 décembre	1 911,6	(1 158,0)	1 626,2	(973,1)

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires comptabilisés qui étaient inclus dans les passifs contractuels au 1^{er} janvier 2023 s'élèvent à 819,7 M\$ (738,7 M\$ en 2022). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits des activités ordinaires comptabilisés sur les obligations de prestation remplies ou partiellement remplies au cours des exercices antérieurs s'élèvent à 86,2 M\$ (22,4 M\$ en 2022).

Les obligations de prestation non remplies, qui représentent la part restante des obligations contractuelles liées aux contrats en régie à prix plafond et aux contrats à forfait qui ont été conclus et pour lesquels les travaux étaient commencés, s'élèvent à 11,4 G\$ au 31 décembre 2023 (11,1 G\$ au 31 décembre 2022). Les contrats en régie sans prix plafond ont été exclus étant donné que le montant global des travaux sous contrat ne peut être établi de manière définitive.

Le calendrier d'exécution des contrats est tributaire de plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société. Ces facteurs comportent notamment les modifications de la portée du projet, les échéanciers fixés en fonction des clients et le financement des projets des clients. La Société estime qu'environ 60 % des obligations de prestation non remplies au 31 décembre 2023 seront désactualisées au cours des 12 prochains mois.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

16 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Placements dans des titres	123,1	107,4
Autres	0,2	0,8
	123,3	108,2

Les placements dans des titres comprennent des placements dans un grand nombre de fonds communs de placement, selon les choix de placement des employés, concernant les obligations de rémunération différée de la Société aux États-Unis, comme il est indiqué à la note 9, « Régimes de retraite ». La juste valeur de ces placements s'établit à 122,6 M\$ (107,0 M\$ en 2022), déterminée par le cours de marché des fonds à la date de clôture, lesquels sont des données d'entrée de niveau 1 (cours non ajustés, sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques).

17 ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

	Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Immobilier	Matériel	Total	Immobilier	Matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	935,7	43,2	978,9	830,4	31,1	861,5
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation	43,1	2,0	45,1	125,7	17,5	143,2
Entrées	97,3	22,1	119,4	144,0	12,9	156,9
Reconduction, réévaluation et modification de contrats de location	65,9	0,1	66,0	95,5	(1,5)	94,0
Cession d'une entreprise	(5,7)	—	(5,7)	—	—	—
Dotations aux amortissements	(293,5)	(22,9)	(316,4)	(270,9)	(17,6)	(288,5)
Dépréciation	(65,1)	—	(65,1)	(17,1)	—	(17,1)
Utilisation des allocations pour incitatifs à la location	8,9	—	8,9	15,3	—	15,3
Écarts de change	(6,4)	(0,5)	(6,9)	12,8	0,8	13,6
Solde à la clôture de l'exercice	780,2	44,0	824,2	935,7	43,2	978,9

En 2023 et en 2022, dans le cadre de sa stratégie immobilière, la Société a comptabilisé une dépréciation pour certains actifs immobiliers au titre de droits d'utilisation du fait de la réorganisation en cours.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

OBLIGATIONS LOCATIVES

	Exercice clos le 31 décembre 2023			Exercice clos le 31 décembre 2022		
	Immobilier	Matériel	Total	Immobilier	Matériel	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 089,9	39,9	1 129,8	994,0	26,3	1 020,3
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation	36,1	1,5	37,6	130,5	19,0	149,5
Entrées	97,3	22,1	119,4	144,0	12,9	156,9
Reconduction, réévaluation et modification de contrats de location	64,3	—	64,3	92,5	(2,3)	90,2
Cession d'une entreprise	(6,0)	—	(6,0)	—	—	—
Charge d'intérêts sur les obligations locatives (note 11)	39,0	1,9	40,9	36,4	1,0	37,4
Paiements	(349,6)	(25,5)	(375,1)	(323,5)	(17,8)	(341,3)
Écarts de change	(8,5)	(0,3)	(8,8)	16,0	0,8	16,8
Solde à la clôture de l'exercice	962,5	39,6	1 002,1	1 089,9	39,9	1 129,8
Partie courante des obligations locatives	239,7	17,8	257,5	255,3	17,7	273,0
Partie non courante des obligations locatives	722,8	21,8	744,6	834,6	22,2	856,8

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

18 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels	Carnets de commandes	Relations clients	Noms commerciaux	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022					
Coût	218,2	171,9	486,2	105,2	981,5
Cumul des amortissements	(147,2)	(138,6)	(140,5)	(5,3)	(431,6)
Valeur nette	71,0	33,3	345,7	99,9	549,9
Entrées					
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation (note 5)	1,8	208,0	465,5	—	675,3
Amortissement	(60,8)	(33,1)	(72,5)	(7,0)	(173,4)
Écarts de change	(0,9)	2,4	15,0	(1,3)	15,2
Solde au 31 décembre 2022	46,7	210,6	753,7	91,6	1 102,6
Solde au 31 décembre 2022					
Coût	217,9	266,6	972,5	104,2	1 561,2
Cumul des amortissements	(171,2)	(56,0)	(218,8)	(12,6)	(458,6)
Valeur nette	46,7	210,6	753,7	91,6	1 102,6
Entrées					
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation (note 5)	2,6	20,6	77,2	10,1	110,5
Cessions par voie de cessions d'entreprises	—	(1,0)	(2,7)	—	(3,7)
Amortissement	(40,0)	(88,7)	(84,2)	(8,8)	(221,7)
Écarts de change	(0,1)	(1,5)	(6,5)	1,2	(6,9)
Solde au 31 décembre 2023	132,5	140,0	737,5	94,1	1 104,1
Solde au 31 décembre 2023					
Coût	320,4	234,2	1 028,6	115,3	1 698,5
Cumul des amortissements	(187,9)	(94,2)	(291,1)	(21,2)	(594,4)
Valeur nette	132,5	140,0	737,5	94,1	1 104,1

La valeur comptable des immobilisations incorporelles désignées comme ayant une durée d'utilité indéterminée, soit le nom commercial de WSP, s'établissait à 48,0 M\$ au 31 décembre 2023 (46,7 M\$ au 31 décembre 2022).

En 2023, la Société a acquis des immobilisations incorporelles totalisant 233,8 M\$ (710,9 M\$ en 2022), lesquelles sont toutes amortissables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

19 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Terrains et bâtiments en tenure franche	Amélio- rations locatives	Mobilier et matériel	Matériel informa- tique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022					
Coût	30,8	285,3	303,5	304,6	924,2
Cumul des amortissements	(7,4)	(155,4)	(206,5)	(191,3)	(560,6)
Valeur nette	23,4	129,9	97,0	113,3	363,6
Solde au 31 décembre 2022					
Entrées	0,1	23,4	29,6	77,8	130,9
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation (note 5)	0,4	3,6	15,3	0,4	19,7
Cessions, y compris par voie de cessions d'entreprises	—	(0,1)	(0,8)	(0,7)	(1,6)
Amortissement	(1,0)	(29,8)	(29,3)	(54,5)	(114,6)
Dépréciation	(4,5)	—	—	—	(4,5)
Écarts de change	1,1	4,6	(1,5)	1,2	5,4
Solde au 31 décembre 2022	19,5	131,6	110,3	137,5	398,9
Solde au 31 décembre 2023					
Coût	26,2	299,6	340,3	363,6	1 029,7
Cumul des amortissements	(6,7)	(168,0)	(230,0)	(226,1)	(630,8)
Valeur nette	19,5	131,6	110,3	137,5	398,9
Solde au 31 décembre 2023					
Entrées	—	27,4	44,8	87,7	159,9
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation (note 5)	32,2	0,2	0,4	0,8	33,6
Cessions, y compris par voie de cessions d'entreprises	—	(1,2)	(4,3)	(0,1)	(5,6)
Amortissement	(1,1)	(32,1)	(30,7)	(71,2)	(135,1)
Dépréciation	—	(16,1)	(1,6)	—	(17,7)
Écarts de change	3,2	(1,3)	(0,3)	(0,3)	1,3
Solde au 31 décembre 2023	53,8	108,5	118,6	154,4	435,3
Solde au 31 décembre 2023					
Coût	61,8	319,7	366,7	443,1	1 191,3
Cumul des amortissements	(8,0)	(211,2)	(248,1)	(288,7)	(756,0)
Valeur nette	53,8	108,5	118,6	154,4	435,3

En 2023, dans le cadre de sa stratégie immobilière, la Société a comptabilisé une dépréciation pour certaines améliorations locatives et du mobilier et matériel du fait de la réorganisation en cours.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

20 GOODWILL

	2023	2022
	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier	6 792,2	4 762,3
Goodwill découlant des acquisitions d'entreprises	296,4	1 885,4
Ajustements de la période d'évaluation	163,6	4,8
Cession d'une entreprise	(28,4)	—
Écarts de change	(68,0)	139,7
Solde au 31 décembre	7 155,8	6 792,2

En août 2023, WSP a vendu Louis Berger Services, Inc. (« LBS ») à Versar Inc., une entreprise mondiale de services d'ingénierie, d'environnement et de sécurité. LBS se spécialise dans les services d'exploitation et d'entretien d'infrastructures complexes pour des installations civiles et de défense essentielles aux missions dans le monde entier et employait environ 1 400 personnes au moment du désinvestissement.

Le goodwill est affecté aux UGT de la Société. La valeur comptable du goodwill par UGT est présentée dans le tableau suivant :

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Goodwill affecté aux UGT		
États-Unis	3 566,3	3 563,6
Canada	1 712,8	1 654,7
Royaume-Uni	448,2	417,7
Nord de l'Europe	344,4	345,6
Australie	488,9	283,1
Nouvelle-Zélande	180,6	185,4
Europe centrale	201,5	127,9
Asie	84,0	85,6
Amérique latine	75,3	73,6
Moyen-Orient	53,8	55,0
	7 155,8	6 792,2

DÉPRÉCIATION DES ACTIFS À LONG TERME

La Société a procédé à son test de dépréciation annuel du goodwill et des autres immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée au 30 septembre 2023 conformément à la politique décrite à la note 2, « Méthodes comptables significatives ». Les principales hypothèses ayant servi à déterminer la juste valeur de chaque UGT pour 2023 sont décrites ci-après. La Société n'a relevé aucun indice de dépréciation à une autre date et, par conséquent, elle n'a procédé à aucun nouveau calcul de la dépréciation.

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

TECHNIQUE D'ÉVALUATION

JUSTE VALEUR DIMINUÉE DES COÛTS DE LA VENTE

La valeur recouvrable d'une UGT est établie en fonction de la juste valeur diminuée des coûts de la vente. L'évaluation de la juste valeur est une évaluation fondée sur le marché plutôt que sur l'entité. La juste valeur d'une UGT doit être évaluée à l'aide des hypothèses que des intervenants du marché utiliseraient plutôt qu'à l'aide de celles liées spécifiquement à la Société. Afin de déterminer la juste valeur diminuée des coûts de la vente, une approche par le résultat reposant sur la méthode d'actualisation des flux de trésorerie a été utilisée. Les données entrant dans la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sont des données de niveau 3 (données d'entrée non fondées sur des données observables). De plus, l'approche par le marché a été employée afin de déterminer si les conclusions tirées sont raisonnables.

APPROCHE PAR LE RÉSULTAT

La direction a établi que la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie permet d'obtenir l'estimation juste du prix qui pourrait être obtenu une UGT dans le cadre d'une transaction conclue dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur reflète la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus de l'entreprise ainsi que la valeur résiduelle de l'entreprise à la clôture de la période visée par les prévisions. La méthode de l'actualisation des flux de trésorerie a été appliquée en fonction d'une valeur d'entreprise, c'est-à-dire que les flux de trésorerie après impôt avant la prise en compte des charges d'intérêts ont été actualisés à l'aide d'un coût moyen pondéré du capital (« CMPC » ou le « taux d'actualisation »). Cette approche requiert la formulation d'hypothèses concernant les taux de croissance des produits des activités ordinaires, la marge du BAIIA ajusté, le niveau du fonds de roulement, les dépenses d'investissement, les taux d'impôt et les taux d'actualisation.

APPROCHE PAR LE MARCHÉ

Selon l'approche par le marché, il est présumé que la valeur d'une UGT reflète le prix payé pour des sociétés comparables du même secteur d'activité acquises dans des circonstances similaires. Une comparaison d'une UGT avec des sociétés comparables du même secteur d'activité dont l'information financière est publiée peut constituer une base raisonnable pour estimer la juste valeur. Selon cette approche, la juste valeur est calculée en fonction d'un multiple du BAIIA ajusté comparativement à un multiple médian moyen déterminé d'après l'information publiée pour des sociétés et des prix de transaction comparables.

ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES UTILISÉES AUX FINS DE LA DÉTERMINATION DE LA JUSTE VALEUR DIMINUÉE DES COÛTS DE LA VENTE

PROJECTIONS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les projections des flux de trésorerie reposent sur des projections financières approuvées par la direction et par le conseil d'administration. Ces projections financières reposent sur des hypothèses qui reflètent les lignes de conduite que la Société a prévu adopter, compte tenu de l'ensemble des conditions économiques les plus probables selon la direction, ajustées pour rendre compte des attentes qu'aurait un intervenant du marché. La marge du BAIIA ajusté est fondée sur les valeurs budgétées pour la première année de la période de cinq ans (la « période couverte »), et ces valeurs sont augmentées sur la durée de la période couverte en utilisant un taux de croissance approximatif. Le taux de croissance appliqué après les projections de la première année variait entre 2,0 % et 5,0 %. La marge du BAIIA ajusté utilisée se situait dans une fourchette allant de 11,8 % à 23,5 %. La direction a également pris en considération l'expérience passée, les tendances économiques historiques ainsi que les tendances de l'industrie et du marché afin de déterminer si les projections financières utilisées sont raisonnables.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

TAUX D'ACTUALISATION

Le taux d'actualisation reflète l'évaluation actuelle par le marché du risque spécifique à des sociétés comparables. Le taux d'actualisation a été établi d'après le coût moyen pondéré des capitaux propres et le coût des capitaux empruntés pour des sociétés comparables du même secteur d'activité. Le taux d'actualisation représente le CMPC après impôt. La détermination du CMPC nécessite une analyse distincte du coût des capitaux propres et du coût de la dette et tient compte d'une prime de risque fondée sur l'UGT en cause. Le taux d'actualisation utilisé se situait dans une fourchette allant de 8,0 % à 11,0 %.

TAUX DE CROISSANCE FINAL

Les taux de croissance utilisés pour établir les projections de la Société ont été déterminés à l'aide des taux de croissance publiés de l'industrie et d'hypothèses concernant l'inflation, de même qu'en fonction de l'information établie par les responsables de la gestion de chaque UGT à la lumière d'analyses des tendances historiques et des attentes concernant la croissance future. Le taux de croissance final utilisé s'établissait à 2,0 %.

SENSIBILITÉ AUX MODIFICATIONS DES HYPOTHÈSES

Les analyses suivantes sont présentées séparément les unes des autres, c'est-à-dire que toutes les autres estimations demeurent inchangées.

Une diminution de 5 %, répartie également sur les périodes futures, des entrées de trésorerie nettes futures prévues n'aurait entraîné aucune dépréciation du goodwill des UGT.

Une augmentation de 50 points de base des taux d'actualisation utilisés aux fins du test de dépréciation n'aurait entraîné aucune dépréciation du goodwill des UGT.

Une diminution de 25 points de base des taux de croissance finaux utilisés aux fins du test de dépréciation n'aurait entraîné aucune dépréciation du goodwill des UGT.

21 AUTRES ACTIFS

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Participations dans des entreprises associées	89,8	87,8
Participations dans des coentreprises	35,6	32,4
Montants à recevoir des sociétés d'assurance	70,7	57,0
Actifs au titre des prestations de retraite (note 9)	15,2	—
Autres	6,0	6,4
	217,3	183,6

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

22 DETTES D'EXPLOITATION ET CHARGES À PAYER

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Dettes d'exploitation	1 107,8	1 038,8
Avantages du personnel à payer	944,4	952,2
Charges à payer et autres dettes d'exploitation	525,6	587,0
Taxes de vente à payer	128,6	121,3
Instruments financiers dérivés	25,9	33,3
Créances sur des coentreprises et entreprises associées	6,0	3,8
	2 738,3	2 736,4

23 PROVISIONS

	Provisions pour litiges	Autres provisions	Total
	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2023	311,3	129,8	441,1
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises	68,9	41,8	110,7
Provisions supplémentaires	109,9	7,4	117,3
Utilisées ou reprises	(63,2)	(68,9)	(132,1)
Écarts de change	(3,6)	0,8	(2,8)
Solde au 31 décembre 2023	423,3	110,9	534,2
Partie courante	98,1	36,8	134,9
Partie non courante	325,2	74,1	399,3

Certaines des réclamations pour lesquelles une provision a été constituée sont couvertes par les assurances de la Société. Par conséquent, les montants à recevoir des sociétés d'assurance sont comptabilisés pour certaines réclamations dans les autres débiteurs (note 14), pour les réclamations courantes, et dans les autres actifs (note 21), pour les réclamations à long terme.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

24 DETTE À LONG TERME

	2023	2022
	\$	\$
Emprunts aux termes des facilités de crédit	2 124,7	2 401,3
Billets de premier rang non garantis	996,2	500,0
Découvert bancaire	16,1	4,6
Autres passifs financiers	125,5	48,6
	3 262,5	2 954,5
Partie courante	204,2	173,4
Partie non courante	3 058,3	2 781,1

Le tableau suivant indique les échéances contractuelles de la dette à long terme au 31 décembre 2023. Les montants présentés sont des remboursements de capital contractuels et excluent les paiements d'intérêts.

	Valeur comptable	Moins de 12 mois	De 12 à 24 mois	De 24 à 36 mois	Plus de 36 mois
	\$	\$	\$	\$	\$
Facilité de crédit de 1,50 G\$ US	369,9	—	—	102,9	267,0
Prêts à terme de 1 325 M\$ US	1 754,8	132,4	562,8	529,8	529,8
Billets de premier rang non garantis	996,2	—	—	—	996,2
Découvert bancaire	16,1	16,1	—	—	—
Autres passifs financiers	125,5	55,7	24,3	22,1	23,4
	3 262,5	204,2	587,1	654,8	1 816,4

FACILITÉS DE CRÉDIT

WSP dispose d'une facilité de crédit de 1,5 G\$ US consentie par un syndicat d'institutions financières, qui se compose de ce qui suit :

- une facilité de crédit de premier rang renouvelable non garantie d'au plus 500,0 M\$ US venant à échéance en avril 2026;
- une facilité de crédit de premier rang renouvelable non garantie d'au plus 1,0 G\$ US venant à échéance en avril 2028.

Le montant disponible aux termes de la facilité de crédit de 1,5 G\$ US était de 1 467,8 M\$ (1 108,3 M\$ US) au 31 décembre 2023.

WSP dispose d'une facilité de crédit de 325 M\$ US. Au 31 décembre 2023, la facilité de crédit consentie avait été prélevée en totalité sous forme d'emprunt à terme échéant en avril 2025.

WSP dispose d'une facilité de crédit pleinement engagée de 1,0 G\$ US sous forme de prêts à terme assortis de durées diverses allant jusqu'à quatre ans. Au 31 décembre 2023, la facilité de crédit de 1,0 G\$ US était entièrement utilisée.

La facilité de crédit de 1,5 G\$ US porte intérêt au taux préférentiel canadien, au taux de base américain, au taux des acceptations bancaires ou au SOFR (taux de financement à un jour garanti) à terme plus une marge d'au plus 2,00 %, selon le type d'avances. La Société verse une commission d'engagement négociée sur la facilité de crédit disponible et inutilisée.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

Aux termes des facilités de crédit de 1,5 G\$ US, de 325 M\$ US et de 1,0 G\$ US, la Société est dans l'obligation, entre autres conditions, de respecter certaines clauses restrictives calculées sur une base consolidée. Les principales clauses se rattachent aux ratios de la dette à long terme consolidée sur le BAIIA ajusté consolidé et à la couverture des intérêts. La direction s'assure trimestriellement de la conformité de la Société aux clauses restrictives dans le cadre des exigences de dépôt prévues en vertu de ses facilités de crédit. Toutes les clauses restrictives étaient respectées au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022. Les emprunts aux termes de ces facilités de crédit étaient majoritairement libellés en dollars américains au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2023, en vertu de la facilité de crédit de 1,5 G\$ US et d'autres facilités, la Société peut émettre des lettres de crédit irrévocables jusqu'à un maximum de 936,0 M\$ (954,2 M\$ au 31 décembre 2022). Au 31 décembre 2023, la Société avait émis des lettres de crédit irrévocables totalisant 597,6 M\$ (559,5 M\$ au 31 décembre 2022).

Au 31 décembre 2023, la Société disposait d'autres marges de crédit à l'exploitation disponibles totalisant 216,6 M\$ (181,3 M\$ au 31 décembre 2022), dont un montant de 193,0 M\$ (168,1 M\$ au 31 décembre 2022) était disponible à la fin de l'exercice.

BILLETS DE PREMIER RANG NON GARANTIS

WSP a émis à leur valeur nominale des billets de premier rang non garantis (les « billets »), qui ont une valeur comptable de 996,2 M\$. Les principales caractéristiques des billets sont décrites dans le tableau qui suit.

Date d'émission	Valeur nominale	Taux d'intérêt fixe annuel	Date d'échéance	Dates de paiements d'intérêts semestrielles
19 avril 2021	500,0 \$	2,408 %	19 avril 2028	19 ^e jour d'avril et d'octobre de chaque année
22 novembre 2023	500,0 \$	5,548 %	22 novembre 2030	22 ^e jour de mai et de novembre de chaque année

Les billets sont des obligations de premier rang non garanties de WSP, qui ont égalité de rang avec les autres dettes non garanties et non subordonnées de WSP, émises aux termes d'un acte de fiducie auquel s'ajoute un premier acte de fiducie complémentaire, datés respectivement du 19 avril 2021 et du 22 novembre 2023.

COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Société utilise une combinaison de swaps de taux d'intérêt et de dettes à taux fixe pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2023, 66 % de la dette à long terme de la Société était protégée contre les fluctuations de taux d'intérêt soit par l'utilisation de swaps de taux d'intérêt, d'options ou de dettes à taux fixe.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

25 CAPITAL-ACTIONS

AUTORISÉ

Un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale, avec droit de vote et de participation.

Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale, avec droit de participation et pouvant être émises en séries.

ÉMIS ET LIBÉRÉ

	Actions ordinaires	
	Nombre	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	117 783 015	3 801,2
Actions émises dans le cadre de placements publics par voie de prise ferme	3 031 400	445,9
Actions émises dans le cadre de placements privés	3 032 550	446,1
Actions émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes (« RRD »)	584 457	89,2
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	22 295	2,0
Solde au 31 décembre 2022	124 453 717	4 784,4
Actions émises dans le cadre du RRD	147 859	24,6
Actions émises à l'exercice d'options sur actions	62 374	6,3
Solde au 31 décembre 2023	124 663 950	4 815,3

Financement par capitaux propres de 2022

Le 16 août 2022, la Société a conclu un placement public par voie de prise ferme (le « placement ») d'actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires placées dans le public ») et un placement privé (le « placement privé simultané ») d'actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires placées par voie de placement privé »), qui ont généré un produit brut total de 920,2 M\$.

La Société a émis à même le capital autorisé 3 031 400 actions ordinaires placées dans le public, y compris 395 400 actions ordinaires placées dans le public qui ont été émises à l'exercice de l'option de surallocation au prix de 151,75 \$ chacune, ce qui a généré un produit brut de 460,0 M\$.

De plus, la Société a émis, par la voie du placement privé simultané réalisé avec GIC Pte. (« GIC »), la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») et une filiale de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada (« Investissements RPC »), un total de 3 032 550 actions ordinaires placées par voie de placement privé au prix de 151,75 \$ chacune, générant un produit brut total de 460,2 M\$. De ce nombre, 395 550 actions ordinaires placées par voie de placement privé ont été émises à l'exercice de l'option de souscription supplémentaire.

Actions privilégiées

Au 31 décembre 2023, aucune action privilégiée n'était émise.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

26 GESTION DU CAPITAL

Les principaux objectifs de la Société relativement à la gestion de la structure de son capital sont les suivants :

- maintenir une flexibilité financière dans le but de répondre à ses engagements financiers, de verser des dividendes, d'exécuter une stratégie de croissance et de poursuivre sa croissance par l'entremise des acquisitions d'entreprises;
- gérer les activités de la Société de manière responsable afin d'être en mesure de verser un rendement adéquat aux actionnaires;
- respecter les ratios financiers requis en vertu des facilités de crédit.

Pour la gestion du capital, la Société a défini son capital comme une combinaison des emprunts aux termes des facilités de crédit, des capitaux propres attribuables aux actionnaires et de la participation ne donnant pas le contrôle, compte non tenu de la trésorerie (déduction faite du découvert bancaire).

Aux 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Emprunts aux termes des facilités de crédit	2 124,7	2 401,3
Billets de premier rang non garantis	996,2	500,0
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Groupe WSP Global Inc.	6 328,9	6 006,0
Participations ne donnant pas le contrôle	4,5	3,1
	9 454,3	8 910,4
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire	(361,9)	(491,0)
	9 092,4	8 419,4

La stratégie financière de la Société consiste à maintenir une structure flexible cohérente avec les objectifs cités plus haut, à s'adapter adéquatement à l'évolution de la conjoncture économique et à permettre sa croissance interne par des acquisitions d'entreprises. La Société surveille notamment la structure de son capital en utilisant le ratio de la dette nette consolidée sur le BAIIA ajusté consolidé. Ce ratio vise à déterminer le niveau d'endettement maximal possible.

Aux 31 décembre	2023	2022
Dette à long terme ¹⁾	3 262,5	2 954,5
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 28)	(378,0)	(495,6)
Dette nette	2 884,5	2 458,9

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
BAIIA ajusté	1 921,3	1 530,2
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté	1,5	1,6

¹⁾ Y compris la partie courante.

En vue de maintenir et d'ajuster sa structure de capital, la Société pourrait émettre de nouvelles actions sur le marché, contracter des emprunts bancaires et négocier de nouvelles facilités de crédit.

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

27 DIVIDENDES

En 2023, la Société a déclaré un dividende de 186,9 M\$, ou 1,50 \$ par action (181,8 M\$, ou 1,50 \$ par action, en 2022).

Après la clôture de l'exercice, le 28 février 2024, le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,375 \$ par action ordinaire de la Société payable le ou aux environs du 15 avril 2024 aux porteurs d'actions inscrits à la fermeture des bureaux le 31 mars 2024. Le montant total final du paiement de dividende dépendra du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation à la fermeture des bureaux le 31 mars 2024 et n'a pas été comptabilisé à titre de passif au 31 décembre 2023.

RÉGIME DE RÉINVESTISSEMENT DES DIVIDENDES (« RRD »)

En vertu du RRD, les détenteurs d'actions ordinaires peuvent choisir de réinvestir les dividendes en trésorerie dans de nouvelles actions ordinaires. Les actions à émettre peuvent être achetées sur le marché libre ou émises sur le capital autorisé de la Société, au gré de la direction. Les actions émises sur le capital autorisé seront assorties d'un escompte maximal de 5,0 % par rapport au cours moyen du marché.

En 2023, le conseil d'administration a approuvé la résiliation du RRD de la Société conformément à ses modalités, à compter du 10 mai 2023 (la « date de prise d'effet »). À la résiliation du RRD, tous les dividendes ou distributions en espèces sur les actions ordinaires de la Société dont la date de clôture des registres pour le versement est postérieure à la date de prise d'effet sont versés en espèces plutôt qu'en actions de la Société.

À la suite des paiements de dividendes déclarés le 9 novembre 2022 et le 8 mars 2023, un montant de 24,6 M\$ a été réinvesti dans 147 859 actions ordinaires dans le cadre du RRD au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Les actions émises dans le cadre du RRD en 2023 et en 2022 étaient assorties d'un escompte de 2 % par rapport au cours moyen du marché.

28 TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉDUCTION FAITE DU DÉCOUVERT BANCAIRE

	2023	2022
	\$	\$
Fonds en caisse et fonds en banque	378,0	495,6
Moins : Découvert bancaire (note 24)	(16,1)	(4,6)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, déduction faite du découvert bancaire	361,9	491,0

En 2023, les sorties de trésorerie liées aux acquisitions effectuées avant le 1^{er} janvier 2023 s'élevaient à 42,2 M\$ (34,8 M\$ en 2022, liées aux acquisitions effectuées avant le 1^{er} janvier 2022).

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

AJUSTEMENTS

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Dotation aux amortissements et dépréciation des actifs à long terme	760,3	598,1
Variation des crédits d'impôt à l'investissement sans effet sur la trésorerie	(28,5)	(37,5)
Quote-part du résultat d'entreprises associées et de coentreprises, déduction faite de l'impôt	(29,7)	(24,0)
Charge relative au régime de retraite à prestations définies	10,7	1,4
Cotisations en trésorerie aux régimes de retraite à prestations définies	(9,8)	(13,6)
Écarts de change et transactions sans incidence sur la trésorerie	(2,5)	17,1
Profit sur la cession d'immobilisations corporelles	(1,0)	—
Autres	(40,6)	(4,7)
	658,9	535,6

VARIATION DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

Exercices clos les 31 décembre	2023	2022
	\$	\$
Diminution (augmentation) :		
Créances clients, charges payées d'avance et autres créances	(119,9)	(291,9)
Excédent des coûts et profits prévus sur la facturation	(291,7)	(299,7)
Augmentation (diminution) :		
Dettes d'exploitation et charges à payer	(46,2)	179,2
Excédent de la facturation sur les coûts et profits prévus	172,1	127,7
	(285,7)	(284,7)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

VARIATIONS DES PASSIFS DÉCOULANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	Dette à long terme	Obligations locatives	Dividendes à payer aux actionnaires	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au 1^{er} janvier 2022	1 776,7	1 020,3	44,2	2 841,2
Variations des flux de trésorerie de financement	1 048,3	(303,9)	(90,1)	654,3
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation	8,3	149,5	—	157,8
Nouveaux contrats de location, renouvellements et modifications	—	247,1	—	247,1
Produit du découvert bancaire, montant net	3,5	—	—	3,5
Écarts de conversion	96,1	16,8	—	112,9
Autres variations hors trésorerie	21,6	—	92,6	114,2
Solde au 31 décembre 2022	2 954,5	1 129,8	46,7	4 131,0
Variations des flux de trésorerie de financement	131,7	(334,2)	(162,2)	(364,7)
Entrées par voie d'acquisitions d'entreprises et d'ajustements de la période d'évaluation, déduction faite des cessions d'entreprises	0,2	31,6	—	31,8
Nouveaux contrats de location, renouvellements et modifications	—	183,7	—	183,7
Produit du découvert bancaire, montant net	11,5	—	—	11,5
Écarts de conversion	8,3	(8,8)	—	(0,5)
Autres variations hors trésorerie	156,3	—	162,3	318,6
Solde au 31 décembre 2023	3 262,5	1 002,1	46,8	4 311,4

29 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants incluent le conseil d'administration, le président et chef de la direction et les membres de l'équipe de direction mondiale. Le tableau qui suit présente la rémunération payée ou payable aux principaux dirigeants incluse dans les coûts liés au personnel pour les exercices clos les 31 décembre :

	2023	2022
	\$	\$
Avantages à court terme du personnel	27,9	25,6
Paiements fondés sur des actions	35,6	8,9
	63,5	34,5

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
EXERCICES CLOS LES 31 DÉCEMBRE 2023 ET 2022**

(Les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions et les montants par action, et sauf indication contraire.)

COENTREPRISES ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les parties liées de la Société sont ses coentreprises et ses entreprises associées. Se reporter à la note 14, « Créances clients et autres créances », et à la note 22, « Dettes d'exploitation et charges à payer », pour les soldes des montants à recevoir de ces entités et à payer à celles-ci.

30 PASSIFS ÉVENTUELS**POURSUITES JURIDIQUES**

La Société fait actuellement face à des poursuites en justice en raison de services rendus dans le cours normal de ses activités. La Société se défend dans le cadre de telles poursuites et adopte des mesures de gestion des risques appropriées pour résoudre et prévenir de telles procédures. De plus, la Société souscrit des assurances responsabilité générale et professionnelle qui lui permettent de gérer les risques occasionnés par de telles poursuites. Sur le fondement des conseils et de l'information fournis par ses conseillers juridiques, et compte tenu de son expérience dans le règlement de poursuites semblables, la direction estime que la Société a prévu une provision suffisante à ce titre et que le règlement définitif ne devrait pas dépasser de manière significative la garantie d'assurance ou avoir une incidence significative sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de la Société. La provision pour litiges comptabilisée au 31 décembre 2023 s'élevait à 423,3 M\$ (311,3 M\$ au 31 décembre 2022). Les variations de cette provision sont décrites à la note 23, « Provisions ».

ENQUÊTE ET MESURES RÉGLEMENTAIRES

En tant qu'entrepreneur effectuant des travaux pour l'État, la Société peut être assujettie à des lois et à des règlements plus contraignants que ceux qui s'appliquent aux entrepreneurs au service d'entités non gouvernementales. L'État vérifie attentivement la conformité des entrepreneurs à ces lois et à ces règlements par des audits et des enquêtes qui font partie intégrante de la procédure d'attribution des contrats publics, et la direction reçoit à l'occasion des demandes de renseignements concernant les activités de la Société avec des organismes publics. Toute violation pourrait entraîner des responsabilités civiles ou criminelles ainsi que la suspension ou la radiation de l'admissibilité à l'attribution de nouveaux contrats gouvernementaux ou au renouvellement d'options.

Le 27 décembre 2019, plus de 100 demandeurs ont déposé auprès de la cour de district des États-Unis pour Washington, DC une demande de poursuite visant des entrepreneurs effectuant des travaux pour le gouvernement américain, dont The Louis Berger Group Inc. et Louis Berger International Inc. (collectivement, « LB »), que la Société a acquis en décembre 2018, alléguant qu'il y a eu violation de la loi intitulée *Anti-Terrorism Act* entre 2009 et 2017. La Société est d'avis que LB dispose d'une défense solide tant sur les aspects juridiques du litige que sur les fondements factuels, dans ce cas complexe et rarement visé par des litiges. La Société entend se défendre vigoureusement contre les allégations qui la visent et a déposé des requêtes préliminaires en rejet des procédures. Il est trop tôt pour prédire l'issue de cette poursuite.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements sur WSP contenus dans le présent document ne sont pas fondés sur des faits passés et peuvent constituer des énoncés prospectifs ou de l'information prospective en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Les énoncés prospectifs peuvent inclure des estimations, des plans, des objectifs stratégiques, des objectifs, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des conseils, des perspectives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des déclarations de fait. Les énoncés prospectifs faits par la Société dans le présent rapport annuel contiennent des énoncés qui reflètent les attentes de la direction quant à l'utilisation de notre expertise technique pour stimuler les innovations au profit de nos clients, notre engagement à offrir des services durables axés sur l'avenir à nos clients, notre engagement à atteindre l'objectif zéro émission nette dans notre chaîne de valeur d'ici 2040, ainsi que des énoncés relatifs à l'atteinte de nos ambitions financières stratégiques 2024, à la croissance future, aux résultats d'exploitation, au rendement, aux clients potentiels, aux occasions d'affaires et à l'atteinte de nos objectifs ou ambitions dans le cadre de notre Plan d'action stratégique mondial 2022-2024, y compris les objectifs financiers et en matière de facteurs ESG.

Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses jugées raisonnables par la Société en date du 28 février 2024, y compris des hypothèses sur les conditions économiques et du marché relatives à la concurrence, l'environnement politique et le rendement économique des régions dans lesquelles l'entreprise mène ses activités; la suffisance des ressources internes et externes; le maintien de la mobilisation et de la collaboration des parties prenantes; la capacité à concevoir et à déployer diverses initiatives au sein de l'entreprise et des secteurs d'activité, comme de nouvelles procédures, politiques et cibles visant à décarboner nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement, à réduire notre consommation d'énergie et à favoriser l'émergence d'une nouvelle culture fondée sur des décisions et des comportements sobres en carbone; la possibilité de se procurer suffisamment de crédits de carbone crédibles et de certificats d'énergie renouvelable pour compenser ou réduire davantage nos émissions de GES, au besoin; la mobilisation et la collaboration suffisantes de nos fournisseurs et de nos partenaires d'affaires quant à la réduction de leurs émissions de GES; l'accès aux technologies et la capacité à les mettre en œuvre en vue d'atteindre nos objectifs basés sur des données scientifiques en matière de réduction des émissions de GES, ainsi que la conception et le rendement de ces technologies; aucune nouvelle technologie ou acquisition d'entreprise, aucune cœntreprise, ni aucun investissement susceptible de faire augmenter considérablement nos niveaux prévus d'émissions de GES; aucune incidence négative sur le calcul de nos émissions de GES due à des ajustements ou à des modifications aux normes internationales; la conformité des fournisseurs aux exigences convenues, notamment le Code de conduite pour les partenaires d'affaires, les suppositions énoncées tout au long du rapport annuel, l'état des marchés de capitaux et de crédit mondiaux et locaux, et l'accès à ces marchés; les taux d'intérêt; les besoins en fonds de roulement; le recouvrement de créances clients; l'obtention de nouveaux contrats par la Société; le type de contrats conclus par la Société; les marges anticipées relativement aux nouveaux contrats obtenus; l'utilisation de la main-d'œuvre par la Société; la capacité de la Société d'attirer de nouveaux clients; la capacité de la Société de

retenir ses clients; les changements dans l'exécution des contrats; la réalisation des projets; la concurrence; la capacité de la Société de réussir l'intégration des entreprises acquises; l'acquisition et l'intégration futures d'entreprises; la capacité de la Société de gérer la croissance; les facteurs externes qui touchent les activités internationales de la Société; l'état actuel et futur du carnet de commandes de la Société; les ententes de partenariats en cours ou celles que la Société conclura; les immobilisations par les secteurs public et privé; les relations avec les fournisseurs et les sous-consultants; les relations avec la direction, les professionnels clés et les autres employés de la Société; le maintien en vigueur d'assurances suffisantes; la gestion des risques environnementaux et sociaux et des risques en matière de santé et de sécurité; le caractère suffisant des systèmes d'information, de la technologie de communication et des autres éléments technologiques actuels et planifiés de la Société; la conformité aux lois et aux règlements; les poursuites judiciaires futures; le caractère adéquat des mécanismes internes de contrôle et d'information; le cadre réglementaire; la dépréciation du fonds commercial; la fluctuation des devises étrangères; les lois et les règlements en matière de fiscalité auxquels la Société est assujettie et l'état des régimes d'avantages sociaux de la Société.

Bien que WSP estime que les attentes reflétées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes se révéleront exactes. Ces énoncés sont soumis à certains risques et à certaines incertitudes et peuvent reposer sur des suppositions qui pourraient entraîner des résultats sensiblement différents de ceux anticipés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. Ces risques comprennent : la difficulté à mesurer, à évaluer et à divulguer adéquatement le rendement ESG de l'entreprise; le refus des fournisseurs de divulguer leurs données sur les émissions de GES, y compris pour les années antérieures, et de réduire leurs émissions; la détérioration de notre situation financière ou de la position nette de trésorerie; les besoins en fonds de roulement; les comptes clients; la hausse de l'endettement et la mobilisation de capitaux; la perte de valeur d'actifs à long terme; l'exposition aux devises étrangères; l'impôt sur le revenu; les obligations relatives à des régimes de retraite à prestations définies sous-capitalisés, et tout autre facteur de risque décrit à la section 20 « Facteurs de risque » du rapport de gestion de WSP pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. L'ensemble des énoncés prospectifs de WSP est expressément visé par la présente mise en garde. La version complète de la mise en garde concernant les facteurs de risques qui, dans l'éventualité où ils se réaliseraient, pourraient entraîner des résultats sensiblement différents pour la Société par rapport à ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs, est présentée en détail à la section 20, « Facteurs de risque » du rapport de gestion de WSP pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 décembre 2023, accessible sur SEDAR+ à www.sedarplus.ca. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport annuel sont faits en date du présent document, et par conséquent, sont susceptibles de changer après cette date. Sauf dans la mesure requise par la loi applicable, WSP n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision publique des énoncés prospectifs présentés dans le présent rapport annuel ou ailleurs, que ce soit en raison de nouveaux éléments d'information, d'événements à venir ou pour tout autre motif.



L'une des plus grandes firmes de services professionnels au monde, WSP a pour mission de préparer l'avenir de nos villes et de notre environnement. À cette fin, nous fournissons des services de consultation stratégique, d'ingénierie et de conception à nos clients des secteurs du transport, de l'infrastructure, de l'environnement, du bâtiment, de l'énergie, de l'eau et des mines. Nos 66 500 professionnels de confiance partagent l'objectif commun d'avoir un effet positif et durable sur les collectivités que nous servons, grâce à une culture d'innovation, d'intégrité et d'inclusion. En 2023, WSP a généré des revenus de 14,4 milliards de dollars canadiens. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX : WSP).

[wsp.com](https://www.wsp.com)



Groupe WSP Global Inc.
1600, boulevard René-Lévesque Ouest
11^e étage, Montréal (Québec)
Canada H3H 1P9